
La pensée utopique nous permet-elle d'inventer et d'initier un aménagement viable du paysage de demain ?

Auteur : Demaiter, Alexis

Promoteur(s) : Furnelle, Vincent

Faculté : Gembloux Agro-Bio Tech (GxABT)

Diplôme : Master architecte paysagiste, à finalité spécialisée

Année académique : 2021-2022

URI/URL : <http://hdl.handle.net/2268.2/15561>

Avertissement à l'attention des usagers :

Tous les documents placés en accès ouvert sur le site le site MatheO sont protégés par le droit d'auteur. Conformément aux principes énoncés par la "Budapest Open Access Initiative"(BOAI, 2002), l'utilisateur du site peut lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces documents, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale (ou prévue par la réglementation relative au droit d'auteur). Toute utilisation du document à des fins commerciales est strictement interdite.

Par ailleurs, l'utilisateur s'engage à respecter les droits moraux de l'auteur, principalement le droit à l'intégrité de l'oeuvre et le droit de paternité et ce dans toute utilisation que l'utilisateur entreprend. Ainsi, à titre d'exemple, lorsqu'il reproduira un document par extrait ou dans son intégralité, l'utilisateur citera de manière complète les sources telles que mentionnées ci-dessus. Toute utilisation non explicitement autorisée ci-avant (telle que par exemple, la modification du document ou son résumé) nécessite l'autorisation préalable et expresse des auteurs ou de leurs ayants droit.

La pensée utopique nous permet-elle d'inventer et d'initier un aménagement viable du paysage de demain ?

Alexis Demaiter

TRAVAIL DE FIN D'ÉTUDES PRÉSENTÉ EN VUE DE L'OBTENTION DU
DIPLOME DE MASTER D'ARCHITECTE PAYSAGISTE

ANNÉE ACADÉMIQUE 2021-2022

PROMOTEUR : MR. VINCENT FURNELLE

© Toute reproduction du présent document, par quelque procédé que ce soit, ne peut être autorisée qu'avec l'autorisation de l'auteur·e et du Président ou de la Présidente du Comité de Gestion de la formation en Architecte Paysagiste.

Le présent document n'engage que son auteur.

Remerciements

Je tiens à exprimer ici mes sincères remerciements à toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation de ce travail :

À mon promoteur, Mr Vincent Furnelle, pour m'avoir accompagné tout au long de ce travail. Je tiens également à le remercier pour son encadrement, sa disponibilité et son investissement personnel, qui ont été d'une aide précieuse.

À Mr Didier Vancutsem, pour son inspiration et la justesse de ses conseils qui m'ont permis d'évoluer dans mes réflexions.

À Mme Estelle Cormier, pour l'intérêt porté à ce travail et pour sa mise à disposition de nombreux ouvrages.

À mes amis, ma famille et ma compagne, pour m'avoir soutenu et encouragé lors de ce travail.

Et enfin je tiens à remercier spécialement ma mère, pour le temps consacré aux nombreuses relectures attentives.

Résumé

Le rêve d'une société parfaite remonte bien avant l'invention même du terme utopie. De tout temps, les Hommes ont cherché à refaire le monde, entreprenant des révolutions dans son sens le plus classique du terme, celui de renverser l'ordre des choses établi. L'utopie qui se caractérise comme un changement de paradigme est aussi une forme de révolution, une autre manière d'inventer l'impensable. Ne plus penser comme avant.

Notre présente recherche s'organise autour des concepts utopiques liés aux préoccupations des paysages, des territoires et des espaces urbains. À travers l'exploration de l'approche utopique, ce travail exprime comment une construction imaginaire peut nous apprendre à mieux vivre ensemble et à créer des paysages plus respectueux de l'environnement et du vivant. Ce travail se concentre sur les propositions utopiques contemporaines au travers de la diversité de leurs facettes (sociales, critique, urbanistique, technique, etc.), mais également dans leurs propositions concrètes au regard des objectifs définis pour l'horizon 2030.

En ce sens, notre travail s'interroge sur l'utilité des utopies contemporaines, afin d'initier une transformation durable de nos paysages. Cette hypothèse sous-entend deux axes principaux à explorer : celui qui s'intéresse à définir les nouvelles utopies contemporaines et celui qui questionne l'aspect novateur des propositions utopiques au regard de l'agenda 2030.

Pour répondre à notre hypothèse, ce travail s'est concentré sur l'étude de trois utopies contemporaines :

- "Vito Utopique!", par Victor Locuratolo
- "Végétal City" de Luc Schuiten, corpus présentant des illustrations d'utopie urbaine
- Le quartier libre de Christiania. Utopie concrète, conçue et construite de manière communautaire

Abstract

The dream of a perfect society goes back well before the invention of the term utopia. From time immemorial, people have sought to remake the world, undertaking revolutions in the most classical sense of the term, that of overturning the established order of things. The utopia which is characterized as a change of paradigm is also a form of revolution, another way of inventing the unthinkable. Not to think as before.

Our present research is organized around utopian concepts related to the concerns of landscapes, territories and urban spaces. Through the exploration of the utopian approach, this work expresses how an imaginary construction can teach us to live better together and to create landscapes more respectful of the environment and the living. This work focuses on contemporary utopian proposals through the diversity of their facets (social, critical, urbanistic, technical, etc.), but also in their concrete proposals with regard to the objectives defined for the horizon 2030.

In this sense, our work questions the usefulness of contemporary utopias in order to initiate a sustainable transformation of our landscapes. This hypothesis implies two main axes to be explored: the one that is interested in defining new contemporary utopias and the one that questions the innovative aspect of utopian proposals with regard to the 2030 agenda.

To address our hypothesis, this work focused on the study of three contemporary utopias:

- «Vito Utopique!» by Victor Locuratolo
- «Vegetal City» by Luc Schuiten, a corpus presenting illustrations of urban utopia
- The free district of Christiania. Concrete utopia, conceived and built in a community way

Table des matières

<i>Introduction</i>	1
<i>PARTIE I : État de l'art</i>	
<i>1 - La notion d'utopie</i>	2
<i>1.1 L'évolution de l'utopie, de l'âge d'or à aujourd'hui</i>	2
<i>1.1.1 Les Utopies Mythologiques</i>	2
<i>1.1.2 Les Utopies politiques</i>	3
<i>1.1.3 Les utopies Sociales</i>	5
<i>1.1.4 Les utopies Technoscientifiques</i>	6
<i>1.1.5 Les utopies Durables</i>	7
<i>1.2 Une première définition de l'utopie</i>	9
<i>1.3 La légitimité de l'approche utopique</i>	11
<i>1.4 L'essoufflement de l'utopie</i>	13
<i>1.5 - Le nouveau visage de l'utopie : L'utopie durable</i>	14
<i>1.5.1 Caractérisation de l'utopie durable</i>	14
<i>1.5.2 L'écologie, un thème qui n'est pas si novateur...</i>	15
<i>1.5.3 Vers un changement des caractères dominants de l'utopie</i>	16
<i>* La notion critique</i>	17
<i>* La notion de temporalité</i>	17
<i>* La notion du lieu</i>	18
<i>* Reconnaissance des dissemblances</i>	18
<i>1.6 - Le paysage à travers l'utopie et le développement durable</i>	19
<i>1.6.1 Le paysage, une notion récente</i>	19
<i>1.6.2 Fonctions du paysage dans l'utopie classique</i>	20
<i>1.6.3 La notion du paysage dans les utopies post-XVIIIe</i>	21
<i>1.6.4 Le rôle du paysage pour un futur durable</i>	22

PARTIE II : OBJECTIFS & MÉTHODOLOGIE	23
2.1 - Objectifs	23
2.2 - Méthodologie	24
2.3 - Choix des cas d'étude	25
2.4 - Identification des thèmes abordés	28
2.5 - Comparaison avec les objectifs à l'horizon 2030	28
PARTIE III : ETUDES DE CAS	30
3.1 - Cas d'étude : Vito Utopique!	30
3.1.1 - Contextualisation	30
3.1.2 - Construction utopique	31
3.1.3 - Contestations de Victor Locuratolo	31
* Urbanité ou ruralité ?	31
* L'emprise de la voiture individuelle	32
* Un territoire déconstruit	33
3.1.4 Les nouvelles propositions	34
* Mobilité	34
* Aménagements durables du territoire	39
* Urbanisation durable	42
3.2 - Cas d'étude : Luc Schuiten	45
3.2.1 - Contextualisation	45
3.2.2 - Construction utopique	46
3.2.3 Contestations de Luc Schuiten	47
* Une société qui arrive à son terme	47
* L'aberration des voitures	48

<i>3.2.4 Les nouvelles propositions</i>	49
<i>* Mobilité</i>	49
<i>* Aménagements durables du territoire</i>	52
<i>3.3 - Cas d'étude : La ville libre de Christiania</i>	58
<i>3.2.1 - Contextualisation</i>	58
<i>3.3.2 Les nouvelles propositions</i>	61
<i>* Mobilité</i>	61
<i>* Aménagement du territoire et biodiversité</i>	64
<i>* Ville durable</i>	68
<i>PARTIE IV : RESULTATS</i>	72
<i>4.1 - La particularité de Christiania</i>	72
<i>4.2 - Regards croisés sur les contestations</i>	72
<i>4.3 - Regards croisés sur les propositions utopiques</i>	74
<i>PARTIE V : DISCUSSION</i>	77
<i>5.1 - Critique de la méthode</i>	77
<i>5.2 - Apport de l'étude</i>	78
<i>PARTIE VI : CONCLUSION</i>	79
<i>6.1 L'approche utopique comme outil de recherche</i>	79
<i>6.2 L'approche utopique comme outil de "propagande positive"</i>	80
<i>Bibliographie</i>	82
<i>Annexes</i>	86

Introduction

L'utopie est un terme qui est entré dans le langage courant, mais dont bien souvent nous n'avons pas conscience de toutes les batailles qui lui ont donné une signification (juste ou tout à fait différente). À la fois porteuse d'un sens mélioratif et péjoratif, l'utopie au regard de l'urbanisme et du paysage se veut être élaborée comme un possible latéral, qui nous permet de penser hors de ce qui existe déjà, hors de l'ordre tel qu'il est établi. Ainsi, les initiateurs de travaux utopiques attestent d'un monde qui n'est pas seulement un espace que l'on peut transformer, mais que l'on peut aussi imaginer.

Mais aujourd'hui, face aux enjeux annoncés d'un monde que nous ne savons plus penser, que devient l'utopie ? Est-ce une approche viable pour imaginer les paysages de demain ? Car ce qui est en jeu, ce n'est plus seulement l'aménagement des territoires, mais la survie des manières innombrables de vivre et de devenir, les uns avec les autres à l'horizon d'un futur proche.

Ainsi ce travail propose d'éprouver l'aspect novateur des propositions utopiques de notre époque contemporaine. Quelle est la viabilité de l'approche utopique dans un contexte projet ? Apporte-t-elle des solutions nouvelles face aux changements du monde tel qu'on le connaît ? La spécificité des travaux utopiques en tant que démarche de travail tient au fait qu'elle est à certains égards une étude poussée de la réalité, employant des méthodes projectives, liées à un imaginaire collectif ou personnel. Mais cela pose évidemment la question de l'authenticité des utopies et de leur apport possible dans la profession d'architecte paysagiste.

L'intérêt porté à cette thématique a été motivé par les rapports alarmants sur le futur incertain de notre monde. Notamment le rapport du GIEC qui nous rappelle les urgences climatiques auxquels nous devons faire face. C'est pourquoi la question de la création d'un avenir durable est particulièrement intéressante, car elle est au cœur des réflexions actuelles. C'est la raison pour laquelle ce travail va tenter d'éprouver l'apport de l'utopie, comme démarche novatrice pour imaginer et proposer un paysage plus durable...

PARTIE I : État de l'art

1 - La notion d'utopie

Le terme d'utopie fait son apparition officielle en 1516, sous la plume de Thomas More. Bien que d'autres néologismes aient été employés à travers les époques - notamment chez Platon - la problématique du sens de l'utopie s'éprouve davantage sur la détermination du concept même. Avant de vouloir lui donner forme sous les traits d'une définition concise, ne faut-il pas tracer ses contours historiques ? En conséquence, ce n'est qu'une fois le contexte de son évolution clairement établi que nous pourrions éventuellement débattre de son appellation.

1.1 L'évolution de l'utopie, de l'âge d'or à aujourd'hui

1.1.1 Les Utopies Mythologiques

Le rêve d'une société parfaite, ou d'un ailleurs idéal remonte bien avant l'invention du terme "d'utopie". Si l'on prend en considération sa signification première, on peut y reconnaître une superposition nettement distincte d'un imaginaire de type mythico-prophétique (Jean-Jacques Wunemberger, 2013). C'est à dire, la recherche d'une représentation encadrant de près ou de loin l'existence terrestre de l'Homme. En découlent de nombreux récits mythologiques ou religieux faisant état de terres luxuriantes et suprasensibles où l'Homme aurait vécu avant sa naissance ou vivra après sa mort physique. On peut citer en exemple le paradis biblique, le jardin d'Eden ou la Jérusalem céleste - représentations religieuses d'un autre monde, qui se présentent comme des lieux inaccessibles sur Terre, mais dont l'existence est authentifiée par des traditions. (Jean-Jacques Wunemberger, 2013)

Cette même recherche d'un temps antérieur coïncide avec le mythe de l'âge d'or. Faisant référence à un temps lointain où les hommes « vivaient comme des dieux », où ils étaient justes et bons. Une époque où le temps - facteur de dégradation des hommes et du monde - ne les avait pas encore touchés. Les hommes vivaient sans souffrir, ni vieillir - toujours jeunes, ils ne craignaient pas la mort et vivaient dans une immédiateté telle, que le désir issu du manque leur était totalement inconnu. Le mythe de l'âge d'or décrit un état de plénitude et de paix constantes, où les Hommes reçoivent de la nature ses bienfaits sans devoir cultiver la terre, ne connaissant alors ni travail, ni souffrance.



Fig.1 : L'âge d'or, par Lucas Cranach l'Ancien (1530)

Mais le mythe de l'âge d'or ou les lieux mythico-prophétiques peuvent-ils être considérés comme des utopies en tant que telles ? D'après Georges Jean, ces récits poétiques sont plus de l'ordre chimérique. On ne peut considérer ces mondes dans lesquels tous les problèmes de la vie des hommes sont - non pas résolus -, mais absents, comme "utopiques". Il n'est pas question dans ces lieux de remettre en question l'organisation sociale, économique et politique d'une communauté humaine particulière. Puisque d'une part, les hommes ne rencontrent aucun obstacle à la satisfaction immédiate de leurs besoins ; et d'autre part, ils ne constituent pas une société située dans un espace donné, mais une entité - celle des Hommes ; qui ont reçu par la grâce des dieux la sagesse, la justice et la bonté. (Georges Jean, 1994)

Cette nostalgie d'un temps antérieur - quasi divin - permet à Platon de faire valoir la cité idéale de l'ancienne Athènes - qui - comme le mythe de l'Atlantide engloutie par les eaux et oubliée des Grecs, pose rétrospectivement les premiers jalons de l'histoire de l'utopie. La plupart des premiers récits utopiques nous offrent la description détaillée d'une gouvernance politique juste - qui - sur base d'une construction géométrique de la ville, nous explique les rapports internes entre l'essence du lieu et le fonctionnement de la société.

Ces descriptions détaillées démontrent le souci de réalisme des auteurs d'utopie, qui inscrivent leurs récits sur des bases solides pour créer quelque chose de nouveau, et d'inexistant. Ce besoin d'inscrire ces communautés dans une logique globale se ressent à travers son récit : comme le soin qu'il prend à rendre inaccessible le lieu qu'il décrit, non tant pour en faire une chimère que pour en souligner l'idéalité. Platon lui-même fait appel à l'insularité de l'Atlantide pour marquer à la fois l'isolement et l'inaccessibilité de l'État décrit. On retrouve d'ailleurs le principe de l'insularité comme un élément qui deviendra traditionnel dans la littérature utopique. (Georges Jean, 1994)

1.1.2 Les Utopies politiques

La naissance de l'utopie en tant que genre littéraire est corrélative à celle de l'histoire occidentale. Une histoire incertaine dans le temps, dont les structures et le fonctionnement ne peuvent être immuables - rendant alors légitime la critique radicale de la société. Mais l'utopie - qui par son récit cherche à suspendre l'histoire - est paradoxalement liée à elle, puisqu'elle est relative aux explorations et aux grandes découvertes scientifiques contemporaines.

La découverte de l'Amérique en 1492 ouvre une nouvelle carrière à l'utopie. Elle fait éclater le monde et recourt au dépaysement, aux voyages, et aux rêves de cités idéales. Les récits de voyage, comme ceux de Vasco de Gama ou de Amerigo Vespucci, élargissent l'horizon du monde connu. Les marins deviennent de plus en plus téméraires - ouvrant de nouvelles voies maritimes et sillonnant tous les océans de la planète. Cette découverte du monde attise la curiosité et attire l'attention sur les populations du Nouveau Monde. Nous nous trouvons à un moment charnière où nous ne partons plus seulement à la découverte d'un territoire, mais recherchons plus globalement de nouvelles cultures et de nouvelles populations, qui pour certaines nous paraissent "sauvage", "indigènes", voir "exotique" (cf Rabelais). La révélation de ce monde encore inconnu laisse la place à l'imaginaire collectif.

"Pour qu'il y ait utopie, il faut qu'il y ait des récits de voyage, il faut qu'il y ait un Marco Polo [..], un ambassadeur, un missionnaire, un navigateur, qui revienne avec des récits qui nous décrivent des situations que l'on ne connaît pas, des géographies et des paysages qui nous ait encore totalement inconnu." (Thierry Paquot, Conférence du 15 10 2016)

D'autre part, l'invention de l'imprimerie au milieu du XV^e siècle est une des causes à l'origine de l'essor de la pensée moderne et du courant humaniste de la Renaissance - qui permet la naissance de l'utopie critique - exclusive de toute transcendance religieuse ou métaphysique. (Georges Jean) C'est dans ce contexte particulier de découverte et d'étonnement qu'un auteur - Thomas More - va se mettre à écrire ce que les historiens de l'utopie considèrent comme la matrice de ce genre littéraire. Par la suite, bon nombre d'auteurs copieront ce modèle en y ajoutant quelques ingrédients pour mieux faire passer leurs propres convictions.

Dans son utopie, Thomas More nous raconte le voyage d'un explorateur qui découvre quelque part aux confins de monde, un territoire en forme de croissant de lune, où une cinquantaine de cités vivent dans l'entraide, la paix et la tolérance. Cette société est fondée sur l'économie collective, où chacun cherche à contribuer au bonheur commun et à ce que personne ne manque de rien. Pour autant, l'île d'Utopie n'est pas définie comme une société parfaite : en insistant sur les difficultés rencontrées et sur les solutions inventées par ses habitants pour y répondre, Thomas More nous rappelle que toute société se doit d'interroger ses propres fondements et fonctionnements.

C'est donc sans surprise, que son ouvrage "Utopia", publié en 1516, s'assortit du sous-titre "Traité sur la meilleure forme de gouvernement." Car selon lui, l'île d'utopie n'est pas le modèle d'une société idéale figé, mais se veut être une réflexion philosophique sur ce que pourrait être une société alternative aux monarchies européennes du XVI^e siècle. Une idée ambitieuse qui caractérise encore aujourd'hui le mot « utopie » : le choix de rêver à un monde meilleur. (Ophélie Chavaroché & Jean-Michel Bilioud)¹



Fig.2 Illustration de l'île d'Utopia de More
source : <https://bit.ly/3c0ssRt>

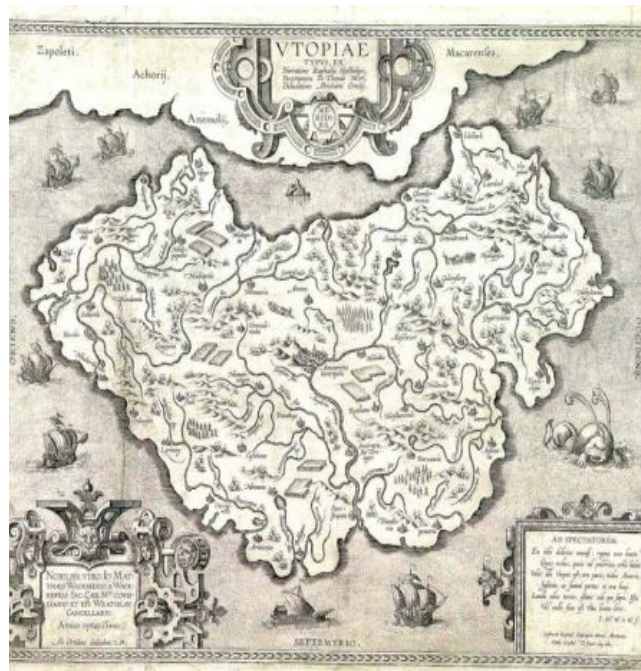


Fig.3 Représentation cartographique de l'île décrite dans l'œuvre en latin de Thomas More
source : <https://neocarto.hypotheses.org/726>

Avec ce texte, More introduit sans le savoir un nouveau terme dans le vocabulaire courant : le mot utopie. Le terme d'utopie est un néologisme grec (ou-topia) fabriqué par More lui-même. Il se compose de la préposition négative -ou- et du terme -topos- qui désigne le "lieu". En ce sens, nous pouvons définir la signification du mot -utopie- par : « nulle part » ou "non lieux".

¹ Vicq, Axel, Atlas des utopies, Paris, Edition Belles Balades, coll. "Dakota", 2019

Mais Thomas More va plus loin. Dans la préface de son livre, il écrit lui-même un sizain - signé sous un faux pseudonyme - dans lequel il cite : "S'agit-il d'eu-topia ou d'ou-topia ?" Là encore, il s'agit d'une fantaisie linguistique grecque avec la préposition -eu-, qui signifie "bon" et du lieu : -topos-. En ces termes, More s'interroge si l'île d'Utopia est un "bon lieu", c'est-à-dire le lieu du bonheur, ou s'il s'agit du lieu qui n'existe nulle part. Cette ambiguïté étymologique démontre le flou conceptuel entourant ce terme. Cette ambivalence laisse à penser que le préfixe négatif pouvait signifier la possibilité pour l'utopie d'être « fixée » dans un bonheur réel, et non nécessairement dans un lieu « extérieur » au réel. Elle prend racine dans une sorte de va-et-vient entre imaginaire et réel, entre lieu et non-lieu. Cet entre-deux rend la tâche d'une définition universelle de l'utopie difficile à cerner.

1.1.3 Les utopies Sociales

En pleine révolution industrielle, la fin du XVIIIe siècle voit le machinisme se développer et accélérer le rythme de l'industrialisation. Ces nouveaux systèmes de production apportent son lot de questions sociétales, en abordant des sujets tels que le "salarial", "l'exploitation du travail", et "le capital". Nombre de théoriciens soulignent alors les bienfaits du progrès et du machinisme ; dans lesquels ils voient un nouveau moyen pour améliorer la condition de vie des hommes. L'industrialisation nourrit alors un nouvel espoir, celui du "mieux vivre". Elle devient l'image d'une utopie concrète qui mettrait fin à la misère et engendrerait une prospérité durable, voire définitive. Mais cette époque voit aussi naître le règne des critiques sociales ; car pour faire valoir ses droits, la critique a dû devenir utopique. [Pierre Musso]¹ Les philosophes et écrivains de l'époque n'utilisent le genre utopique dans leurs écrits non plus seulement dans une recherche d'idéal - afin de suggérer des solutions aux problèmes sociopolitiques de l'époque -, mais pour critiquer de manière radicale la société. L'utopie sert plus volontiers à ridiculiser telle règle ou tel vice plutôt qu'à proposer un projet de société global.

Après la Révolution française et encouragée par la révolution industrielle, les formes d'utopies se multiplient et deviennent sociales, voire socialistes. L'utopie ne reste plus dans un cadre littéraire, mais commencent partiellement à se réaliser sous la forme expérimentale de communautés pilotes ou modèles : le familistère de Guise, l'Icarie de Cabet à La Nouvelle-Orléans, le phalanstère de Fourier, le village de New Harmony d'Owen dans l'Indiana, etc...

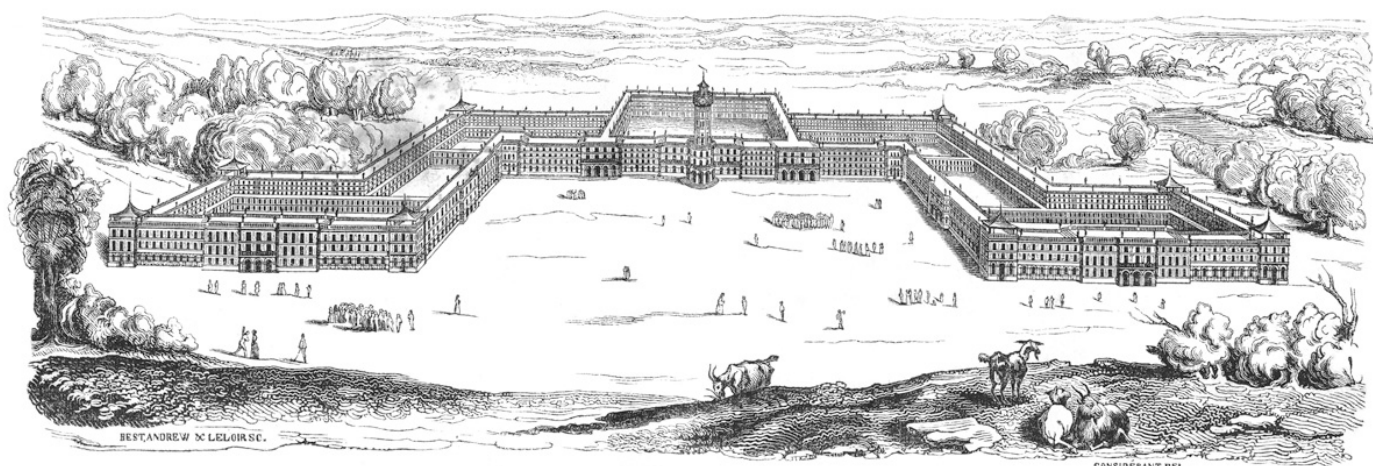


Fig.4 Vue du Phalanstère. Gravure de Best, Andrew et Leloir d'après un dessin de Victor Considerant
source : Familistère de Guise, bibliothèque

1 MUSSO Pierre, « 1. La techno-utopie réticulaire », dans : , Critique des réseaux. sous la direction de MUSSO Pierre. Paris cedex 14, Presses Universitaires de France, « La Politique éclatée », 2003, p. 241-289.

Toutes ces utopies prennent la forme de véritables programmes d'action, concentrés sur un thème commun : celui de la justice sociale. Leurs volontés se concentrent sur la disparition du chômage grandissant et œuvrent pour remédier à la misère des villes et des campagnes, et en particulier celle concentrée dans les usines. Nous parlons ici de la misère croissante du prolétariat. Ces utopies sociales revendiquent le partage des biens et la jouissance du bien-être pour toutes classes sociales confondues.

La réalisation possible de l'utopie ouvre une nouvelle voie pour le développement de l'humanité. En ce sens où l'idéal de perfection que vise toute utopie est une promesse de bonheur, l'utopie devient alors une fin à atteindre et un moyen d'éducation morale, sociale et politique. [Georges Jean]¹

"Il ne s'agit pas de mettre sur pied tel ou tel système utopique, il s'agit de prendre part au mouvement révolutionnaire historique de la société qui a lieu devant nos yeux." Friedrich Engels

Mais suite aux nombreux mouvements sociaux de l'époque, liés notamment aux conditions de travail des ouvriers ; et à la propagation des idées Marxiste et leurs "alternatives sociales", le terme "utopie " va connaître une véritable dévalorisation de sa signification. L'utopie se verra désormais apposée de l'étiquette du « socialisme », afin de critiquer et de désigner le "collectivisme" et le "communisme", comme des courants de pensée irréalistes, voire dangereux, car révolutionnaire.

Ainsi le terme "utopie" connaît une dévalorisation qui conduit à lui donner une connotation fortement péjorative, que l'on retrouve encore aujourd'hui dans la conscience collective : celle d'un projet irréaliste et chimérique. [Thierry Paquot]²

Jean Montenot³, dans son essai *"Une société sans pensée utopique est-elle concevable ?"* répond à ce fait historique : *"On comprend dès lors pourquoi qualifier une démarche, un programme politique ou une mesure particulière d'utopique, revient dans la pratique politique depuis le 19e s. à la disqualifier a priori et faire de ses défenseurs de doux rêveurs, quand ce n'est pas de dangereux révolutionnaires dont les activités risquent de nuire gravement aux équilibres précaires de la société."*

1.1.4 Les utopies Technoscientifiques

Alors que l'utopie sociale/socialiste commence à s'épuiser, une nouvelle communauté sociale voit le jour : les saint-simoniens. Cette communauté se développe au début du XIXe, en filiation directe avec la démythification de l'utopie conduite par Saint-Simon, faussement qualifié de « socialiste utopique ». [Pierre Musso]⁴ Ce mouvement cherche à établir un nouveau système social qui se fonde, non plus sur les actions présentes ou passées, mais sur le futur. D'après Saint-Simon *"L'âge d'or du genre humain n'est point derrière nous, il est au-devant, il est dans la perfection de l'ordre social"*. Pour lui, il n'y a nulle utopie dans la promesse d'un changement de système social. Mais une évolution naturelle des choses. Il avance deux arguments pour appuyer son propos : *«non seulement on pourrait traiter d'utopie tout projet de perfectionnement important de l'ordre social »,* mais surtout il considère le projet qu'il présente comme *« le résultat forcé de la marche que la civilisation a suivie depuis sept à huit siècles ; d'où il résultera la preuve que ce n'est point une utopie »*

1 Jean, Georges, Voyage en Utopie, Paris, Gallimard, coll. "Les découvertes Gallimard", 1994

2 Paquot, Thierry, Utopies et utopistes, Paris, La Découverte, coll. "Repères", 2018

3 Jean Montenot, Une société sans pensée utopique est-elle concevable ?, Revue électronique internationale, 2018

4 Pierre Musso, La techno-utopie réticulaire, Dans Critique des réseaux (2003)

Mais si Saint-Simon s'était employé à démystifier l'utopie sociale, un retour de l'approche utopique se produit peu après sa mort, à l'initiative de ses disciples dominés par Michel Chevalier et Prosper Enfantin. Figures de proue du mouvement, ils vont imposer durablement la suprématie de l'utopie technoscientifique sur l'utopie sociale et politique. Cela va se traduire par des projets concrets : comme la création des réseaux techniques (chemins de fer et télégraphie notamment) afin de réaliser leur rêve « d'association et connexion universelle ». [Pierre Musso]

Ce passage de l'utopie sociale à l'utopie technologique a bien été identifié par Raymond Ruyer : « À partir de la deuxième moitié du XIX^e siècle, on dirait que l'utopie commence une nouvelle carrière, beaucoup plus dispersée, variée, et peut-être plus intéressante. L'utopie sociale n'est plus aussi purement une utopie sociale » (1988, Raymond Ruyer).

Ainsi, l'utopie sociale n'a plus de raison d'être puisque l'utopie technicienne et industrielle prétend pouvoir la réaliser, voire la supplanter. Les ingénieurs et les industriels deviennent les prophètes et les acteurs de cette nouvelle utopie, qui encore aujourd'hui peut être d'actualité. De nombreux projets utopiques actuels s'inscrivent dans cette course à la technologie, comme si la technique pouvait être la seule solution d'une société meilleure. Cette vision utopique destinée à réenchanter le monde moderne et contemporain, se renouvelle à chaque grande innovation technique : Les chemins de fer, l'électricité, internet, Facebook, la conquête de Mars etc...

"L'utopie, en intégrant les innovations techniques [...] fait de la technologie un instrument de salut social"
Wunenburger, 1979

Aujourd'hui, l'utopie technologique peut être désormais considérée comme une idéologie planétaire, détournement par la même le concept même de l'utopie. Les grands systèmes techniques ne cessent d'accomplir des révolutions. Si l'on écoute les discours des politiques contemporaines : "Google change le monde", « Internet, c'est la liberté » , "la révolution devient numérique", etc.

Si la technologie porte la promesse du changement social, la vision utopique se transforme en une vision plus large ; se projetant très loin dans le temps et dans l'espace, et parcourt tous les possibles de la technoscience. Cette nouvelle forme d'utopie ouvre la voie à la science-fiction, qui peut être considérée comme l'image d'une utopie mise en scène. L'exploration du monde à venir se construit maintenant à l'intérieur des incertitudes scientifiques et dans les rapports de l'humanité avec son environnement - plutôt que dans le champ politico-social. Avec cette transformation radicale de l'utopie, le court terme et le passage d'un système social à un autre, est remise en question. La technique est devenue la fin et le moyen pour penser et réaliser la transformation sociale et les révolutions de notre temps. La force de l'utopie technologique est de délester l'utopie sociale de son fardeau, à savoir l'incertitude de son accomplissement. [Pierre Musso]

Ainsi, la plupart des rêves de Jules Verne ont pu être réalisés...

1.1.5 Les utopies Durables

Aujourd'hui, nombreux sont les détracteurs de l'utopie qui nourrissent le pessimisme d'un déficit d'avenir désirable. Cependant, bien que l'utopie semble avoir perdu de son élan dans notre société contemporaine, elle n'en a pas disparu pour autant. Nous la retrouvons sous une nouvelle forme, qui semble s'être approprié les "attentes" de la société européenne actuelle : l'écologie. Cette nouvelle forme d'utopie s'inquiète des dysfonctionnements et ruptures écologiques du monde et souhaite convaincre de sa justesse au nom de la défense du genre humain en accord avec le respect du vivant. L'utopie écologique profite sans conteste d'une prise de conscience récente sur les enjeux écologiques de notre époque.

Cette prise de conscience fait suite aux nombreux événements écologiques et géopolitiques des années 60-70 (chocs pétroliers, naissance des partis écologistes, etc.). Dès lors, les sphères politiques et économiques vont s'activer pour trouver des solutions afin de réduire l'impact humain sur l'environnement. En 1992 aura lieu la première Conférence des parties (COP) dans laquelle va avoir lieu un sommet de l'ONU sur l'environnement. Puis 5 années plus tard seront ratifiés les accords de Kyoto, sur les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Aujourd'hui, la portée de cette prise de conscience est mondiale, et se voit amplifier par les rapports alarmants du GIEC et de la montée en résonance médiatique de la thématique de l'effondrement. Ces événements permettent de comprendre et légitimer cet accroissement des utopies écologiques.

Cette forme d'utopie ne se contente plus d'aborder les questions de société sous le seul prisme de l'autorité et des égalités, mais envisagent une nouvelle façon de "faire société". Cette nouvelle vision de l'utopie considère l'être humain comme appartenant à un ordre naturel plus vaste que le seul ordre social. Elles se concentrent notamment sur l'élaboration de nouveaux usages en matière d'énergies, imaginent une décroissance de la production en sortant du consumérisme de la « société de consommation » et cherchent donc une nouvelle façon de produire.

L'utopie écologique séduit également de manière positive, par les modes de vie qui lui sont rattachés - mode de vie favorisant : le territoire de proximité, les liens sociaux, la consommation de produits locaux et bio, etc..

Pour Jean-Paul Deléage, ce nouvel horizon de pensée correspond à l'idéologie dominante de la société contemporaine. Bien que cette affirmation ce doit être nuancée, notamment de manière sociale et géographique. Une différence notable de préoccupation est à observer dans les classes sociales plus basses, et les pays à faible revenu.

Simon Charbonneau : *"L'utopie écologique apparaît aussi comme un rappel salutaire aux dures lois de la nature contre les mythologies progressistes héritées du XIX' siècle qui ont servi de justification aux vertiges prométhéens du XX' siècle. Car avec le développement technoscientifique', l'homme a perdu tout sens de la mesure ; il a cru s'être émancipé de sa condition naturelle. En cette fin du XX' siècle, la crise écologique rappelle donc à l'homme moderne qu'il vit dans un habitat terrestre qu'il doit absolument respecter sous peine de disparition de l'espèce."*



Fig.5 Vue de PARIS SMART CITY 2050, Vincent Callebaut
source : <https://bit.ly/3QPqBNV>

1.2 Une première définition de l'utopie

Afin de pouvoir appréhender les spécificités de l'approche utopique, il importe de définir ce que l'on entend par « Utopie », tant ce terme sera récurrent dans ce travail. Précisons tout de même que le terme utopie, comme nous venons de le voir dans la partie précédente, a subi au cours de l'histoire des variations dans sa signification suggestive. À l'origine de cette déformation, on rencontre un phénomène assez classique d'éclatement du sens, accentué par la banalisation du terme et par son détournement polémique. Selon le contexte politique et social de l'époque, la désignation "utopique" étant tantôt empreinte de valeurs positive, considérée comme un courant de pensée précurseur - ou tantôt insufflé d'une image péjorative, jugé irréaliste et assimilé à une parole révolutionnaire dangereuse, voire totalitaire.

Un premier regard sur la définition du mot « utopie » peut être fait en consultant les définitions données par les dictionnaires reconnus :

- LE LITTRÉ :

1- *"Plan de gouvernement imaginaire, où tout est parfaitement réglé pour le bonheur de chacun, et qui, dans la pratique, donne le plus souvent des résultats contraires à ce qu'on espérait (avec une minuscule). Se créer une utopie. De vaines utopies."*

2- *"Projet imaginaire."*

- L'ENCYCLOPÉDIE UNIVERSALIS :

1- *"Projet d'organisation sociale idéale au figuré"*

2- *"Projet séduisant mais irréalisable"*

- CNRTL :

1- *"Système de conceptions idéalistes des rapports entre l'homme et la société, qui s'oppose à la réalité présente et travaille à sa modification."*

Ces définitions nous donnent l'image d'une signification à deux visages, et demeurent à l'heure actuelle assez fluctuantes. Aujourd'hui, le terme "Utopie" n'est plus un simple nom propre, relative au "Pays de l'utopie" (de son créateur Thomas More), mais prend un sens commun à double face. L'une positive, désignant le projet d'une nouvelle société plus juste, égalitaire et libératrice et l'autre face, celle d'un projet irréaliste, inconséquent, et chimérique

Cependant, certains auteurs s'opposent à cette caricature d'une utopie à deux visages et remettent en question la véracité de ces définitions jugées incomplètes. Jean-Jacques Wunenburger¹ écrit dans "L'utopie, variation autour d'un mot" : *"Plutôt donc de que de préposer d'emblée qu'il correspond au mot "utopie" un certain nombre de textes, de représentations et d'actions, il conviendrait peut-être d'admettre que la signification du terme [...] reste à construire dans chaque enquête."*

Mais ce n'est pas le seul élément que nous révèlent ces définitions. La plupart des définitions montre l'utopie comme déconnectée de la réalité - pourtant - il s'agit là tout à fait de l'inverse. L'utopie peut être considérée comme une étude poussée de la réalité. L'utopie de Thomas More par exemple, est tellement méticuleuse dans sa description du réel, que les éléments fictifs utilisés dans le récit servent surtout à éviter la censure chrétienne, très véhémement à cette époque. (Thierry Paquot)

1 Jean-Jacques Wunenburger, L'utopie, variations autour d'un mot, Paris, CNRS Edition, coll. "Les essentiels d'Hermès", 2013

Pourtant, les définitions actuelles qui sont données de l'utopie amplifient cette distinction entre l'actuel avec le virtuel. (Jean Baechler) Le virtuel représente ce qui n'existe pas déjà, mais pourrait exister : comme peut l'être une idée par exemple. A contrario, l'actuel est ce qui existe physiquement, mais pourrait cesser d'exister : comme peut l'être un animal. L'actuel et le virtuel sont les deux composantes du réel.

Dans le récit de Thomas More par exemple, l'île d'Utopia fait partie du virtuel puisqu'elle est un non-lieu, mais c'est aussi une référence au réel de tous les instants, car toutes ses caractéristiques et les descriptions données par l'auteur sont inhérentes au réel. Les utopies ne sont pas de pures créations de l'imagination, mais se nourrissent de l'existant et de la critique sociale pour se construire ; elle cherche à influencer des éléments qui appartiennent à l'actuel. De ce fait, l'utopie fait donc partie du réel. Et ceci, nous le retrouvons déjà dans la pensée de Platon avec la théorie des formes : Les idées font partie du réel bien qu'elles soient immatérielles.

Mais nous pouvons pousser notre réflexion plus loin sur la nature même de l'utopie. Bien qu'elle soit de l'ordre des idées, l'utopie est surtout une porte qui s'ouvre sur la possibilité de l'écart par rapport à l'existant. L'utopie ne pose pas la question de la réalité, mais de la possibilité du pouvoir de faire ; c'est moins au fond l'invention d'un pays bien heureux, auquel on associe souvent à tort l'utopie.

De ce fait, il serait incohérent de réduire la signification du terme utopie à une simple phrase. On s'attachera donc à faire varier les formes de cette notion afin d'en dégager une silhouette invariante, sur laquelle ce travail pourra reposer. L'approche de l'utopie par Roger Mucchielli dans son livre : "Le mythe de la cité idéale" peut être un excellent point de départ. Pour lui, la formation d'une utopie suit un processus que l'on pourrait diviser en « six phases dialectiques » :

- La première est une « révolte individuelle non égoïste » face à l'iniquité de la société.
- La deuxième consiste en une « observation et critique lucide et méthodique de la société contemporaine considérée comme un cas pathologique ».
- La troisième se traduit par un sentiment d'impuissance, et de pessimisme sur les possibilités d'intervention efficace ».
- La quatrième prend en compte la « contradiction logique » entre la première et la troisième phase
- La cinquième appelle à fuir la réalité.
- La sixième phase vise à présenter le contenu de l'utopie, selon un procédé non imposé.

Il est également important pour la suite de ce travail, de démarquer notre réflexion d'une éventuelle approche fictionnelle. Comme le dit Thierry Paquot : *'il convient de dégager l'utopie des chimères, des innombrables « plans sur la comète », des projets politiques ou pédagogiques irresponsables, des programmes fantaisistes et extravagants pour lui redonner toute sa puissance expérimentale, sa vision critique, sa dimension anticipatrice, ses propensions alternative, constructive, créatrice.'* [Thierry Paquot, utopies et utopistes, 2007]

La création d'utopie suppose que soient réunies des conditions de possibilités politiques et intellectuelles. Excluant de son périmètre restreint les genres ou formes qui pourraient s'y apparenter, comme peut l'être la science-fiction, ou l'uchronie.

Pour toutes ces raisons, nous pouvons résumer une des "définitions" de l'utopie ainsi : L'utopie est fondamentalement et intrinsèquement bidimensionnelle. Elle possède une dimension innovatrice qui la projette dans un espace hors du temps, et une dimension réactive qui lui permet de s'ancrer dans la réalité et d'exister sur le plan du réel.

1.3 La légitimité de l'approche utopique

Il va sans dire que notre présent travail, dédié à la réflexion autour de l'utilité de l'utopie, s'inscrit dans la mouvance de nombreux travaux qui s'attèlent à la recherche de solutions novatrices ; dans le but de répondre aux nouveaux enjeux contemporains, soulevés entre autres par la mondialisation, les inégalités sociales et notre impact environnemental.

Il est vrai que cette recherche de réponses face à des situations qui nous dépassent n'est pas nouvelle. Beaucoup de pistes de recherche ont été introduites par les philosophes, urbanistes et architectes afin de répondre aux enjeux de leurs époques. Même si aujourd'hui peu de travaux émergent dans le débat public afin de réinvestir le "vivre ensemble", ou de manière plus globale, "le mieux vivre". Si la recherche de nouvelles façons de penser nos territoires doit être réinvestie aujourd'hui, c'est que les nouvelles composantes ne permettent plus d'y réfléchir selon les mêmes critères que jadis. L'évolution des moyens de communication et des nouvelles technologies a complètement bouleversé notre manière d'agir ainsi que de penser notre futur.

Dans son livre "Les utopies", Eric Letonturier essaye d'aborder l'utilité de l'utopie dans un monde comme le nôtre : en proie aux crises et à la morosité. Pour lui, l'utopie donne l'espoir d'un meilleur "vivre ensemble" et offre la promesse d'un changement possible pour un monde meilleur.

Si l'on en croit ces dires et face aux inquiétudes naissantes et aux doutes sur notre avenir, l'utopie apparaît comme insufflée de solutions nouvelles, et serait plus que jamais le remède contre le fatalisme et l'inaction ; puisqu'elle est par nature porteuse d'un projet social enclin aux changements. « *Ouvrant une brèche dans l'épaisseur du réel, l'utopie tient à coup sûr son intérêt de sa revendication de rupture. Avec un existant estimé insatisfaisant contre lequel, tendue vers la recherche du bonheur collectif, elle lancera sa charge critique.* » (Ricoeur, 1997)¹

Tout ceci nous fait dire que l'utopie n'est pas un courant de pensée ordinaire, mais la réponse aux maux d'une société. Thomas More lui-même en établit le schéma, selon un modèle devenu référence dans ce genre littéraire : avant de décrire aux lecteurs l'organisation de sa cité idéale, il consacre la première partie de son récit à une vive dénonciation de la situation économique et politique désastreuse de son pays. Preuve étant que l'utopie s'apparente plus à une réponse à des problèmes de sociétés, et n'existe pas seule : comme peut l'être un mouvement indépendant.

Comme le rappelle Michèle Riot-Sarcey² : *"L'utopie est toujours à rapporter à ses conditions de production, fondamentalement liées au contexte historique qui lui en donne l'impulsion initiale. Contexte qui en fait varier les formes et les contenus."*

De ce fait, l'utopie reflète les doutes d'une société tourmentée, et s'imprègne d'un réalisme social inhérent au contexte actuel. Imagination et pragmatisme participent alors à cette fonction compensatoire de l'utopie et démontre par le récit, la faisabilité et la viabilité d'un mode de vie collectif différent. Ainsi, et afin de justifier son utilité, l'utopie associe à une critique vive de la société actuelle, une phase de construction et de démonstration -souvent faite par le récit ou plus récemment, par l'image.

1 Paul Ricoeur, L'Idéologie et l'Utopie, Editions Seuil, coll. "La Couleur des idées", 1997

2 Michèle Riot-Sarcey, Le Réel de l'utopie, Editions Albin Michel, coll. "Bibl.albin Michel Histoire", 1998

Nous retrouvons cette même logique dans les travaux de Stauffer (2002) et de Pinder (2002). Pour eux, l'utopie d'aujourd'hui n'est plus seulement un projet "chimérique" né sous la plume d'un auteur à l'imagination fertile, mais elle s'apparente davantage à un ensemble d'aspirations partagées et de moyens qui pourraient susciter le débat dans le domaine public. L'utopie apporte avec elles des idées qui suscitent une manière de penser différemment certains problèmes de société. Dans ces travaux, Stauffer (2002) nous donne l'exemple du groupe Superstudio¹, qui encourage le public à entrevoir une nouvelle lecture de la ville. Et ceux, par un langage volontairement provocateur et par l'illustration d'une utopie non désirable. Nous pourrions alors envisager de parler de l'utopie comme une méthode ou une approche.

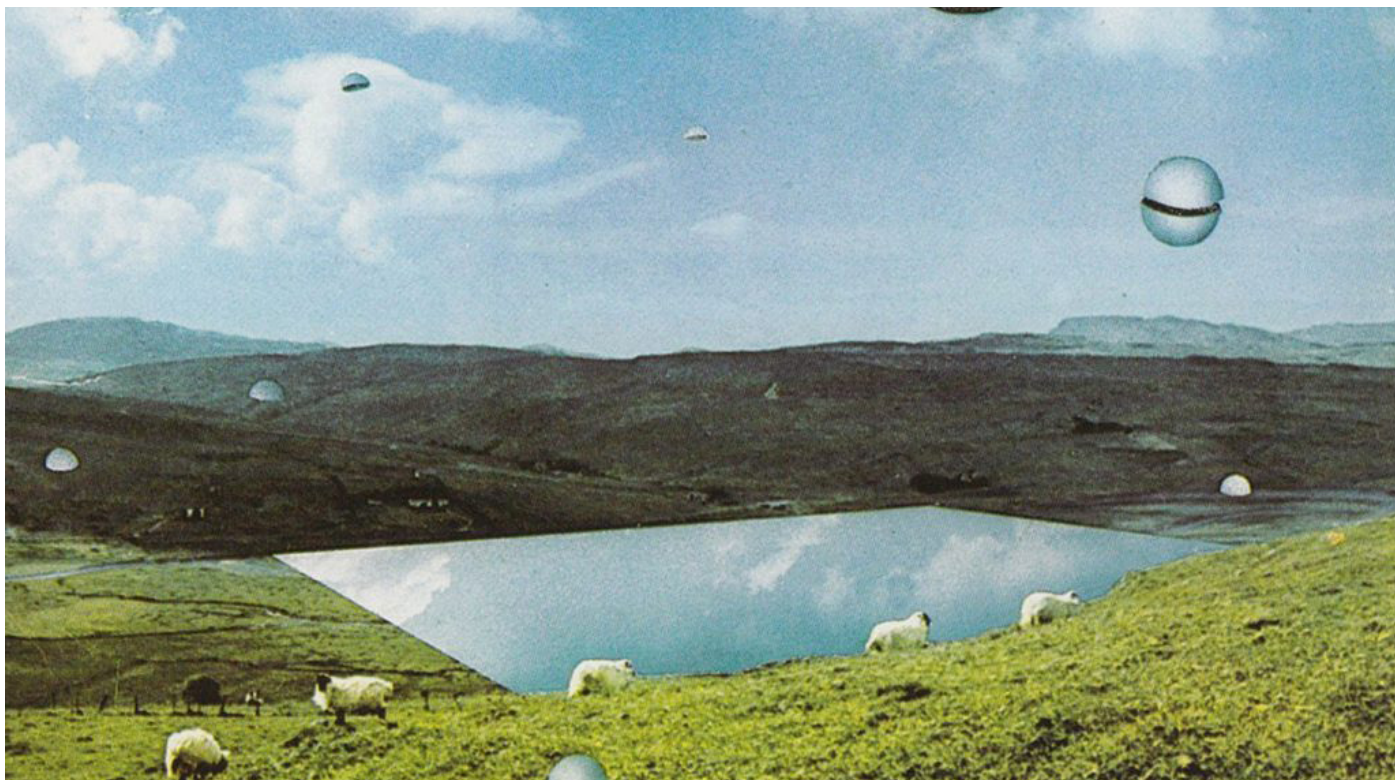


Fig.7 Les Douze Cités Idéales. City of the Semispheres, 1971, photomontage
source : Fondation MAXXI

En soi, évoquer l'approche utopique, c'est évoquer quelque chose qui n'existe pas ou qui n'existe pas encore. Et cela permet de nous extraire hors du monde existant et de sa logique. Évoquer quelque chose qui n'est pas de ce monde, c'est une façon de ne pas reproduire constamment les idées, les modes de vie, et les façons de pensée de notre société moderne. C'est la possibilité d'inventer autre chose, de se détacher de ce qui nous emprisonne. Car sans cette approche utopique, nous avons de la difficulté pour penser hors des cadres, qui sont les cadres de l'ordre existant et du monde tel qu'il est. L'approche utopique en ce sens, est un outil qui nous permet de penser hors de ce qui existe déjà. [André Koulberg]

Comme le souligne Panos Mantziaras : « *La posture utopique évoque un besoin impérieux aujourd'hui, comme il y a cinquante ans ou cent ans. Car en dépit de tous les sous-entendus de non-pragmatisme, d'impossibilité et d'irréalisme, nombreux sont ceux qui considèrent le concours effectif de l'utopie dans la quête de justice sociale et du droit à la ville* »

Mais comme nous allons voir dans le point suivant, l'utopie contemporaine prend une forme nouvelle, et s'écarte de certaines caractéristiques passées.

1 Groupe d'architecte avant-gardiste, fondé en Italie en 1966, Superstudio est à l'origine de plusieurs œuvres utopiques.

1.4 L'essoufflement de l'utopie

Dans le cadre de ce TFE, l'analyse des travaux sur les utopies contemporaines semble essentielle pour comprendre leurs rôles et leurs utilités pour imaginer un avenir durable. Mais suite à la recherche et à l'analyse approfondie des études et ouvrages produits durant ces dernières années - un constat s'impose : l'analyse de l'utopie semble demeurer pratiquement inchangée. La majorité des études traitant de l'utopie évoque principalement son inscription dans l'histoire et fait état des utopies passées telles que Thomas More, Frank Lloyd Wright ou Le Corbusier... Mais rares sont les travaux qui évoquent l'actualité de l'utopie et son intérêt dans le contexte actuel. Peu d'auteurs se sont penchés sur la question des utopies contemporaines et semblent ne pas vouloir reconnaître leurs existences à notre époque.

Peut-être devrions-nous en tirer des conclusions sur l'éventuelle disparition de l'utopie dans nos sociétés modernes ?

Pour de nombreux auteurs, cette question ne semble pas si étonnante ! Alexander R Cuthbert, professeur émérite de développement urbain, nous invite dans son livre "The Form of Cities" à réfléchir sur la quasi-absence de nouvelles théories marquantes dans le domaine de l'urbanisme depuis une cinquantaine d'années. Citons également David Harvey¹, professeur émérite d'anthropologie - qui - dans son livre "Space of Hopes" observe le peu d'intérêt que la société contemporaine accorde à l'utopie. Ce qui aurait pour conséquence d'entretenir la monotonie de nos points de vue sur les villes contemporaines.

Mais alors, à quoi peut être dû l'essoufflement de l'utopie ?

Selon Thierry Paquot, si l'on observe une panne de l'utopie, c'est parce qu'il n'existe plus d'ailleurs. Or d'après lui, l'utopie ne peut exister que s'il existe un nulle part, un "non-lieu". Ce qui coïnciderait avec l'invention de la science-fiction, permettant de retrouver sur mars, ou sur la lune par exemple un ailleurs inédit. Mais ce raisonnement ne semble pas être complètement absolu. Déjà en 1999, dans son ouvrage intitulé *The End of Utopia*, l'historien Russell Jacoby² nous parle de la mort de la pensée utopique, et ce en l'attribuant à l'impossibilité des politiques à offrir à notre société des alternatives convenables.

Pourtant, certains projets actuels sont encore considérés comme des utopies et non comme étant "Utopique" dans le mauvais sens du terme. Nous avons vu durant cette décennie des projets porteurs de changement et d'innovation comme peut l'être le projet de Paris 2050 de Vincent Callebaut, malgré les critiques qui lui sont associées. Plusieurs projets du bureau MVRDV³ sont également considérés comme des utopies. Ces indices nous donnent à penser que l'utopie n'a pas totalement disparu de notre société contemporaine. Son extinction supposée n'est peut-être l'œuvre que d'un changement de perception. Mais trouver le point commun entre les périodes « utopiques » du passé, et celle qui semble se dessiner aujourd'hui ne relève pas de l'évidence tant il existe de multiples définitions et usages dans chacune de ces périodes historiques. Pour cela, nous devons essayer de dresser l'image de ce que peut être devenue l'utopie à notre époque.

1 David Harvey, *Spaces of Hope*, Presse de l'Université de Californie, 2000,

2 Russell Jacoby, *The End Of Utopia*, Editions Basic Books, 2000

3 MVRDV est une agence d'architecture et d'urbanisme néerlandaise fondée en 1993

1.5 - Le nouveau visage de l'utopie : L'utopie durable

1.5.1 Caractérisation de l'utopie durable

L'essor de la technologie et notre récente prise de conscience des enjeux écologiques ont engendrés des bouleversements dans nos comportements et dans notre façon de penser la société. Ce déclic écologique proclame de nouveaux horizons pour le futur, et ouvre la voie à de nombreux projets dans le domaine de l'énergie, de l'urbanisme, de l'architecture et du paysage. Les années 60-70 voient alors éclore une nouvelle génération de l'utopie : l'utopie durable (Paquot, 2007). Entraînées par ces nouveaux enjeux de société, ces nouvelles alternatives utopiques proposent un monde plus vert, où Homme et nature cohabiteraient ensemble et s'épauleraient mutuellement.

Mais essayons de développer plus en détail ce qui se cache derrière le terme "d'utopie durable". Tout d'abord, les enjeux de sociétés sont toujours au cœur même de ces utopies. Pour l'expliquer autrement, les alternatives contemporaines sont toujours imprégnées d'une conscience sociale, politique et économique. Même si ces enjeux sont toujours présents, il paraît juste de soutenir que les projets utopiques d'aujourd'hui sont élaborés à partir d'une autre définition du concept utopique qu'à l'époque de Thomas More.

D'après l'historienne Françoise Choay, *"l'utopie désigne aujourd'hui un processus qui se construit dans la durée, porté par des communautés réelles, qui renouent avec la nature et avec le politique."* Il n'est plus question de créer une société imaginaire venue d'un pays lointain ou disparu, mais de réinventer notre société moderne en proie aux changements climatiques.

En d'autres termes, si nous devons élaborer une alternative de notre société, elle ne prendrait pas la même forme que les utopies passées, puisque notre définition et notre perception de la société ont subi des évolutions radicales. Aujourd'hui, l'économie, la politique, et l'écologie sont dorénavant devenues des domaines concomitants. *"L'écologisme permet de lier trois termes clés, également présents dans l'utopie : critique sociale, support spatial, projet social"* Françoise Choay.¹

Les revendications environnementales touchent indirectement – mais inévitablement – les sphères économique, sociale et politique. L'environnement est le concept qui, dans notre société contemporaine (et Européenne), transcende tous les autres et c'est généralement à partir des enjeux environnementaux que les propositions utopiques sont revendiquées. *"Le constat des dysfonctionnements et ruptures écologiques du monde est un élément central de l'horizon de pensée et de l'idéologie dominante de la société contemporaine. Depuis un demi-siècle, les utopies écologiques font partie de l'expression littéraire de nos sociétés."* Jean-Paul Deléage, historien. Ce nouveau paradigme social est en ce sens contextuel et situationnel. L'environnement est dorénavant la figure à travers laquelle les autres se schématisent. *«Ainsi, l'actualité sur la consommation, la justice, la religion, la paix ou encore la démocratie s'appuient désormais sur le principe transcendant d'un développement durable, considéré comme la nouvelle « Loi de la Nature ».* Marie-Ange Cossette-Trudel².

1 Choay, Françoise, L'urbanisme, Utopies et Réalités, Paris, Du Seuil, coll. "Points", 1965

2 Marie-Ange Cossette-Trudel, La temporalité de l'utopie : entre création et réaction, article de la revue de sciences sociales et humaines : Temporalité, 2010,

L'utopie durable admet une nouvelle forme de contestation et de proposition - qui - de par sa faculté pratique à passer d'un lieu à l'autre en empruntant des formes et des contenus divers, semble plus adaptée aux nouveaux enjeux éco-sociopolitiques. (Vanessa Manceron)¹ Le développement des utopies durables, dans les dernières décennies, montre que de nouveaux enjeux peuvent aussi amener à de nouvelles réflexions sur notre façon de "faire société". Face aux nouvelles contraintes, les utopistes sont contraints de se tourner vers des notions peu abordées dans les utopies classiques. Ainsi, les changements climatiques posent de nouveaux problèmes, dont les décideurs politiques ne peuvent faire face seuls.

1.5.2 L'écologie, un thème qui n'est pas si novateur...

Marius De Geus², dans son livre *Ecological Utopias*, 1999 propose une distinction des préoccupations écologiques au sein même des récits et projets utopiques. L'auteur sélectionne neuf utopistes, afin de déterminer l'impact écologique de leurs travaux : Thomas More, Henry David Thoreau, Peter Kropotkin, William Morris, Ebenezer Howard, BF Skinner, Murray Bookchin, Ernest Callenbach et Aldous Huxley.

Selon Marius De Geus, il existe des dénominateurs communs au sein de ces utopies : celle de la perception des dégradations environnementales et les efforts faits pour y remédier - l'éloge de la nature - la réduction des dimensions urbaines et des infrastructures de mobilité - l'encouragement envers un mode de vie modeste - et un système économique, politique et agricole autosuffisant. Selon lui, les sociétés décrites par ces utopistes ne se développent pas selon des principes de croissance et de surconsommation ; mais favorisent l'utilisation et la réutilisation durable des ressources (Marius De Geus, 1999). Toujours selon Marius De Geus, ces travaux utopiques peuvent être catégorisés selon différentes métaphores :

- **Cloister metaphor** : La société décrite est régie par un mode de vie simple, où les ressources naturelles sont consommées avec parcimonie : Utopia de Thomas More.
- **Wilderness metaphor** : La société décrite est un éloge à la vie sauvage. Elle fait évoluer ses individus en harmonie totale avec son environnement. Selon cette métaphore, l'homme est un composant de la nature et de ce fait, doit chercher à la préserver telle qu'elle est : Henry David Thoreau, *Walden*, et Aldous Huxley, *Island*.
- **Garden metaphor** : La société décrite se contextualise au sein de vastes jardins, ou de parcs aménagés par des paysagistes. Cet environnement vert communique de manière directe avec la ville et ces individus : Ebenezer Howard, *Garden city* et William Morris, *Nowhere*.
- **Artwork Metaphor** : La société décrite se présente comme une forme artistique en décrivant des paysages idylliques et une nature idéale : William Morris, *Nowhere*
- **Natural cycle metaphor** : La société décrite s'intègre dans une répétition naturelle. Pour ne pas rompre l'ordre naturelle des choses, les individus doivent essayer, autant que possible, de conserver et préserver la nature à travers une société plus durable : Henry David Thoreau, *Walden* - Ernest Callenbach, *Ecotopia*, et Murray bookchin, *The Ecology of Freedom*.

1 Vanessa Manceron, L'imaginaire écologique, dans la revue *Terrain*, 2013,

2 Marius de Geus, *Ecological Utopias*, Editions International Books, 1999

Comme nous le remarquons à travers le travail de Marius de Geus, "l'écologie" - malgré un terme relativement récent - est un thème déjà abordé dans de nombreuses utopies classiques. Ainsi, la considération de l'environnement seule, ne peut être une distinction des utopies durables. Essayons alors de trouver des points de distinction entre cette utopie contemporaine, et les utopies classiques.

1.5.3 Vers un changement des caractères dominants de l'utopie

À ce stade de l'état de l'art, nous pouvons toutefois essayer de définir les caractères dominants de l'utopie durable et contemporaine. Nous essaierons par la suite de les comparer aux points de jonction entre toutes les périodes, approches et expériences utopiques passées que nous avons évoquées précédemment.

Pour le moment, nous pouvons dresser un tableau reprenant les caractéristiques principales de l'utopie "classique" :

Utopie classique
Vive critique de la société
Propose une société alternative
Rêverie du refuge (Lieux isolés / insularité)
Vivre autrement est un objectif raisonnable
Crée un temps qui lui est propre
S'inscrit dans un projet politico-social
Naît d'une insatisfaction collective
Fruit d'un imaginaire créatif personnel
Maitrise totale de l'Homme et de la cité

À partir de ces caractéristiques, nous allons pouvoir étudier les changements induits aujourd'hui au sein des utopies contemporaines. Dans son livre "L'imaginaire utopique aujourd'hui", Alain Pessin nous parle de l'approche critique de la notion d'utopie. *"Les manifestations actuelles de l'utopie, apportent à leur tour des modifications considérables [...] à la fois l'on retrouve la trame générale de toute rêverie utopique, les mêmes nœuds de problèmes ne cessant d'alimenter la rêverie de " l'autre vie ", les mêmes enjeux continuant d'y être affrontés. Mais en même temps, cette trame commune autorise à des " remplissages ", des actualisations extrêmement différentes, et les intentions de l'utopie contemporaine, [...] sont souvent contradictoires avec celles de l'utopie classique."* Une vision également partagée par Pierre Musso dans "Le crépuscule technologique de l'utopie".

Pour ces deux auteurs, l'essentiel de l'utopie classique n'est pas entièrement remis en question par l'utopie durable, mais fait l'objet de transformation plus ou moins importante.

* **La notion critique**

L'une des premières dissimilitudes se trouve dans sa force critique de la société actuelle. Cette disposition à critiquer les règles en place ne saurait aujourd'hui être démentie, mais devient de moins en moins nécessaire. La critique de l'oppression capitaliste et d'État, tant ressassée dans les utopies passées, n'a guère besoin d'être répétée aujourd'hui. Cet effacement ordinaire du discours oppositionnel n'enlève rien à la teneur générale des contestations.

Il est vrai néanmoins que cela annonce une transformation majeure qui est celle de l'utopie contemporaine. Les protestations peuvent enfin passer au second plan, et dresser en priorité absolue non plus le récit de l'opposition, mais celui de l'invention et de la transformation. (Alain Pessin)¹

La critique, comme évaluation des utopies "classiques" laisse la place à la transition des utopies contemporaines. Pour Alain Pessin : *"Il y a une atténuation très sensible du caractère polémique qui présidait à tous les aspects initiaux de l'utopie. Cependant on remarque que les problèmes dont on s'empare prioritairement sont ceux qui ne sont pas ou qui sont mal "politisables". Les nouvelles questions utopiques sont en effet à la fois celles de la vie ordinaire, du non-légiférable, de ce qui, toujours et partout, ne cesse d'échapper au contrôle politique."*

Ici, Alain Pessin nous fait comprendre que l'utopie contemporaine se déploie exactement où s'est joué l'échec de l'utopie dans le monde politique. Ces "brèches" se trouvent alors être reconsidérées par la capacité d'imagination commune, afin de trouver de nouvelles manières de penser le futur. Les sociétés alternatives d'aujourd'hui puisent majoritairement leurs forces créatrices dans cet imaginaire ; non pas dans l'imagination d'un seul homme, qui assumerait à lui seul la maîtrise de tous les problèmes - comme c'est souvent le cas dans les utopies passées - mais dans une imagination collective. *"L'utopie contemporaine peut en sens, se définir comme un parti pris de l'impuissance politique, [...] et l'affirmation confiante de la puissance sociale. L'utopie contemporaine reste un antisystème."* Alain Pessin

* **La notion de temporalité**

Contrairement aux nombreux récits utopiques qui ont ponctué l'histoire, l'utopie contemporaine s'inscrit dans une temporalité plus proche de notre présent. Pour Paul Ricoeur² : *«L'utopie porte dorénavant la revendication majeure d'une réalisation, ici et maintenant »*. Alors que les utopies passées ne pouvaient exister que dans un non-lieu, les utopies contemporaines trouvent ce nouveau "ailleurs" dans un futur proche et incertain. Cette nouvelle inconnue que représente l'indécision de l'avenir leur permet d'exister en tant qu'utopie. L'existence du non-lieu se voit abandonnée au profit d'un futur proche "possible" mais incertain.

1 Pessin, Alain, L'imaginaire utopique aujourd'hui, Paris, Presses Universitaire de France, coll. "Sociologie d'aujourd'hui", 2001

2 Paul Ricoeur, L'Idéologie et l'Utopie, Editions Seuil, coll. "La Couleur des idées", 1997

* **La notion du lieu**

L'utopie contemporaine souhaite occuper l'espace social, l'espace vécu. Elle prend possession de l'espace public qui devient un terrain d'expression et un lieu d'expérience. *"Tout d'abord, le rêve de la scène vide se voit abandonné au profit d'un imaginaire des brèches." L'utopie contemporaine "cherche à s'approprier le monde [...] On occupe l'espace. On l'inonde de paroles, donc de présence et de vie au présent. On prend possession de la rue, des places, qui deviennent des terrains d'expression et des lieux d'expérience."* (Alain Pessin). La cité utopique passée était conçue en considération des besoins naturels de l'homme, et sur une anticipation de ses comportements "instinctifs". La cité devait être conçue méthodiquement en mettant en place des dispositifs de contrôle et de surveillance pour éviter les débordements propres à l'individu.

Eric Letonturier *"Dans les cités utopiques [...] les passions sont dénoncées, et combattues, principalement l'égoïsme, l'homme est instable, imprévisible, dangereux même."* Les alternatives contemporaines mettent fin à cette conception systématique, et manifestent de l'intérêt pour l'inédit en éprouvant de nouvelles formes sociales, et de nouvelles expériences. *"Quand on valorise l'innovation permanente et le surgissement de l'inattendu, on renonce du même coup à la maîtrise globale, présente majoritairement dans les utopies classiques."* Alain Pessin

Globalement nous pouvons caractériser cette nouvelle forme d'imaginaire utopique comme une réactualisation de projets sociétaux alternatifs. Cette forme d'utopie en perpétuelle expansion et réinvention d'elle même permet de rendre à sa capacité créative, et à son imaginaire, sa fonction primordiale.

* **Reconnaissance des dissemblances**

Avec tout ce que nous venons de voir, nous pouvons établir un tableau correspondant aux utopies contemporaines:

L'utopie classique	L'utopie contemporaine
Vive critique de la société	Contestation ordinaire de la société
Propose une société alternative	Propose une société en constante réinvention
Rêverie du refuge (Lieux isolés / insularité)	S'inscrit dans les brèches du tissu social
Vivre autrement est un objectif raisonnable	Vivre autrement est un objectif raisonnable
Crée un temps qui lui est propre	S'inscrit dans un futur possible (proche)
S'inscrit dans un projet politico-social	S'inscrit dans un projet politico-social par le biais de l'environnement
Naît d'une insatisfaction collective	Naît d'une insatisfaction collective
Fruit d'un imaginaire créatif personnel	Fruit d'un imaginaire créatif collectif
Maitrise totale de l'Homme et de la cité	Innovation permanente des individus et de la cité

Ce tableau nous permettra de valider ou non le caractère utopique des œuvres et projets que nous aborderons dans la deuxième partie de ce travail. Il nous permettra également de savoir si les alternatives actuelles s'inscrivent davantage dans une configuration utopique du passé, ou bien si elles sont davantage de l'ordre de l'utopie contemporaine.

1.6 - Le paysage à travers l'utopie et le développement durable

Avant de commencer ce travail sur l'utilité de l'utopie dans une approche de paysage durable, il semble normal de se demander si la notion de "paysage" existe bel et bien au sein des utopies. Dans le cas contraire, le rôle de cette approche pourrait être remis en question...

1.6.1 Le paysage, une notion récente

Il va sans dire que la notion de paysage, comme nous la percevons aujourd'hui, est bien différente de celle de l'époque de Thomas More. Le paysage ne possède pas la même détermination à toutes les époques, ni dans tous les groupes sociaux. En Europe notamment, il nous faudra attendre la Renaissance avant que le terme de "Paysage" ne soit reconnu. (Augustin Berque, 1994)¹ De manière plus globale, l'exaltation esthétique et morale du paysage sont des phénomènes particuliers, qui ne seront abordés que très tard dans la plupart des cultures ; les premières notions apparaissent au XIXe siècle... Même aujourd'hui dans notre société contemporaine, les valeurs attribuées au paysage sont enclines aux variations liées aux circonstances du moment. Ce qui rend difficile de le considérer comme une donnée stable et objectivable de l'environnement.



Fig.8 L'utopie de Thomas Morus, Amsterdam, François L'Honoré, 1730.
source : Paysage, {Claude Reichler}



Fig.9 L'utopie de Thomas Morus, Amsterdam, François L'Honoré, 1730.
source : Paysage, {Claude Reichler}

1 De Augustin Berque, Cinq propositions pour une théorie du paysage, Champ Vallon Editions, coll. "Pays paysages", 1994

À l'époque de Thomas More, le concept de paysage se limite à l'espace embrassé par la vue. Aujourd'hui, nous savons que *«le paysage ne se réduit pas aux données visuelles du monde qui nous entoure. Il est toujours spécifié de quelque manière par ce qui nous entoure. Il est toujours spécifié de quelque manière par la subjectivité de l'observateur : subjectivité qui est davantage qu'un simple point de vue optique. L'étude paysagère est donc autre chose qu'une morphologie de l'environnement.»* (Pierre Donadieu)

Il s'avère que les découpages de la notion de paysage - effectués au XXe siècle par les politiques - en séparant la conception de la gestion, ont amené à distinguer isolément : formes spatiales, usages et espaces habités. Le paysage a aujourd'hui pris des valeurs (valeur sociale, économique, etc.) complètement inconnues jusqu'au XXe siècle. De la même façon, il se caractérise aujourd'hui comme le tissu d'une mémoire collective et tient lieu d'espace de rassemblement et d'expression. Le paysage est en permanence impliqué dans des rapports sociaux et résulte de divers cheminements humains qui se croisent, se complètent ou se contredisent. Le paysage et le tissu social se répondent l'un à l'autre dans une constante synergie d'évolution. En définitive, le paysage est une entité dynamique, où environnement et société sont en perpétuelle interaction.

1.6.2 Fonctions du paysage dans l'utopie classique

Les utopies classiques, élaborées dans des « non-lieux », nous donnent à voir des images de pays imaginaires où les institutions sont fondamentalement différentes de ceux de notre société contemporaine. Les paysages rêvés participant au dépaysement, encouragent également la construction utopique. Dans ces récits, l'environnement prend une part importante dans la réussite d'une société idéale. *«La transformation des campagnes en terres d'abondance et la maîtrise de l'organisation des espaces habités témoignent de l'excellence utopienne.»* (Maïté Clavel, 1996)¹

En utopie, les sociétés produisent les paysages dont elles estiment avoir besoin pour leur survie et leurs développements, et en retour, ceux-ci la caractérisent. *«Les formes, les volumes, les agencements utopiens traduisent une volonté de faire se correspondre deux aspects d'une même société : l'organisation collective et l'organisation spatiale. Aussi en décrivant des espaces, les utopistes décrivent-ils un aspect parmi d'autres de la société idéale.»* (Maïté Clavel, 1996) Cela confère à la description paysagère des utopies classiques un caractère strictement utilitariste et souligne la soumission de la nature au projet de société idéale.

Pourtant, nous retrouvons dans certains récits utopiques des planches qui font la part belle au paysage. Les lieux de campagnes sont donnés à voir comme des paysages admirables, avec des points d'observations, une scène de premier plan et des lointains. *«La présence de ces illustrations apparente le genre utopique au récit de voyage et constitue un trait qui marque l'émergence d'une vision paysagère de l'utopie. L'image anticipe ici une évolution qui ne sera pleinement assumée que plus tard.»* (Claude Reichler)

Dans son livre "Utopiques : jeux d'espaces", Louis Marin évoque trois thèmes indissociables aux utopies et qui se réfèrent à la notion même de paysage : La dimension spatiale, la géographie et la géométrie. Selon lui, ces trois mêmes notions font l'objet de toutes sortes de manipulations dans les récits utopiques. Et ceux, afin de coïncider avec la nouvelle société imaginée par l'auteur. Un exemple parlant est celui du récit de Gabriel de Foigny dans son utopie romanesque "Dans La Terre australe", 1676. Pour l'auteur, la géométrie est une science qui se place au-dessus de toutes les autres, et réduit la géographie et l'espace à un rôle modique. *«Les vergers sont géométriques, et se partagent en douze belles allées, dont chacune fait le tour du département, avec une place carrée au milieu, de six pas de diamètre »* (Pierre Ronzeaud)².

1 Maïté Clavel, Des espaces en utopies, dans Géographie et cultures, 1992

2 Pierre Ronzeaud, la terre australe connue de Gabriel de foigny, Editions C.M.R., 1982

Une autre manipulation utopique revient à modeler le paysage comme bon leur semble : « *Ce qui passe toute admiration, c'est que toute la terre australe est sans montagne : et j'ai appris de très bonne part que les Australiens les avaient toutes aplanies.* » Les passages décrivant l'environnement naturel et agricole du pays relatent un paysage géométrique et utilitaire, et mettent en avant la maîtrise parfaite de la nature. *"Le paysage acquiert la place que lui concède le rationalisme de l'imaginaire utopien classique."* (Claude Reichler) En résumé, les utopies classiques loin d'être dénuées de toutes considérations paysagères, lui accordent une fonction tributaire de l'utile.

1.6.3 La notion du paysage dans les utopies post-XVIIIe

La condition du paysage dans les travaux d'utopies commence à évoluer après le XVIIIe siècle. En tête de cette transformation, nous pouvons citer « la colonie rochelloise », de l'abbé Prévost dans son roman *Cleveland*. Le paysage y est alors abordé comme le principal composant naturel et social par lequel est signifiée l'utopie. *"Pour la première fois dans les récits utopiques depuis More, le paysage, développé au sens plein de la notion, est installé au cœur de l'histoire racontée. Construisant son utopie en dehors d'une cité idéale, écartant les urbanismes géométriques, Prévost imagine lui aussi un monde complet."* (Claude Reichler) Le texte de l'abbé Prévost donne une description du paysage conforme à l'idée de ce à quoi il faisait référence à l'époque, c'est-à-dire une vision qui se déroule sous les yeux de l'observateur, organisée en différents plans successifs, et qui a pour seule limite celle de l'horizon. Dans ce texte, le paysage comporte des éléments d'ordre naturel (forêt, montagne, rivière) ou fabriqués par les hommes (vergers, champs, maisons).

Cette évolution dans la description du paysage est également perceptible dans *"Les Mémoires de Gaudence de Lucquesune"*, une utopie du XVIIIe siècle. L'intérêt pour la géographie est affiché tout au long du récit, et le paysage est représenté sous tous ses aspects. Pour ce qui est du paysage urbain, la ville est décrite dans les structures géométriques de ses avenues, de ses places, de ses maisons identiques, de ses parterres magnifiques; et se matérialise d'elle-même comme un immense jardin. Autour de la ville, les cultures, les forêts, l'hydrographie et les reliefs sont décrits de manière répétée par le narrateur.

"La vue s'égarait dans des bocages qui, par leur immensité, se perdaient dans le plus bel horizon du monde ; soit qu'on la tournât sur les collines, soit qu'on la portât sur les vallées, tout le pays paraissait une forêt continue, coupée cependant par intervalles, d'espaces réguliers." (Berington, *"Les Mémoires de Gaudence de Lucquesune"*, 1787)

Mais l'exemple le plus marquant se trouve dans l'une des trois lettres de *"La Nouvelle Héloïse"*, de Rousseau, décrivant le domaine utopique de Clarens. Rompant avec les formes classiques des traditions utopiques, la description du domaine de Clarens se détourne de la notion géométrique au profit du naturel. *"La géométrie une fois déchu de ses prétentions, la géographie peut reprendre toute sa place. Rousseau pratique une géographie sensible, attentive aux effets des espaces sur l'homme qui les habite ou les contemple, plus paysagère que physique ou politique, quoiqu'il sache être attentif à ces aspects-là aussi."* (Claude Reichler)

En conséquence, le caractère fictif des récits utopiques est contrebalancé par des références géographiques réelles du monde dans lequel elles évoluent. Cette évolution descriptive du contexte naturel qui entoure les utopies, relève précisément de la question du paysage : en conférant une place centrale à des paysages réels et à une situation géographique exacte.

1.6.4 Le rôle du paysage pour un futur durable

L'évidence des paysages décrits à travers les œuvres des peintres et de la littérature du XXe siècle a fait place aujourd'hui à une préoccupation de plus en plus croissante du public pour la valeur de nos paysages européens, qui ne se développent plus d'une manière naturelle. Aujourd'hui, le projet de paysage est considéré par les collectivités comme un instrument de médiation des valeurs du développement durable au sein de gouvernances territoriales. (Pierre Donadieu)¹

Mais la question même de la durabilité du paysage fait encore l'objet de recherche, car il est nécessaire de traduire les valeurs socio-politique, en questions scientifiques. Dans le cas du développement durable urbain par exemple, la question tourne autant sur la gestion de l'environnement (pollutions, énergies, biodiversité, etc.) que sur une plus grande participation des habitants à cette gestion. *"Encore peu traduite dans des faits, la mise en œuvre de « paysages durables » est aujourd'hui autant une promesse politique qu'une construction en cours des chercheurs."* (Pierre Donadieu)

À ce stade, nous pouvons nous demander comment cette préoccupation naissante peut se traduire en projet, permettant de contribuer à une planification et une gestion plus responsable des paysages de demain ?

La notion de paysage devient évidente seulement lorsque l'individu assimile le fait que le paysage constitue son environnement quotidien et qu'il fait partie intégrante de sa culture. Contrairement à l'écologie qui tend majoritairement à se préoccuper des espèces et des écosystèmes considérés comme appartenant au monde extérieur, la question du paysage nous interpelle plus implicitement. Elle entame une prise de conscience sur notre responsabilité envers autrui : socialement et écologiquement, en milieu urbain comme en milieu rural. *"Cette prise de conscience est un préalable nécessaire de l'existence, parmi la population, de la volonté de participer à la recherche de meilleurs moyens de gérer le paysage, garants d'un avenir durable."* (Conseil de l'Europe, Convention européenne du paysage) En d'autres termes, non seulement le paysage devient une notion d'utilité publique, mais il aurait en plus à sa charge la mise en œuvre des valeurs du développement durable.

"Le paysage comme le développement durable sont des notions qui globalisent les projets politiques et de société. Entre action et contemplation, objectivité et subjectivité, réalité et utopie, art et science, la notion de paysage n'échappe pas à sa réduction à l'une ou l'autre de ses facettes par les actions politiques et paysagistes." (Pierre Donadieu)

1 Pierre Donadieu, Le paysage, les paysagistes et le développement durable : quelles perspectives ?, Société Française d'Économie Rurale, 297-298, janvier-avril 2007

PARTIE II : OBJECTIFS & MÉTHODOLOGIE

2.1 - Objectifs

Cette première partie théorique, consacrée à l'état de l'art, nous a permis de comprendre l'évolution de l'utopie au cours de l'histoire. Historiquement, la fonction utopique est celle d'une pratique critique et projective, qui a marqué les époques par son approche audacieuse. Cependant, nous avons vu que les projets utopiques contemporains ne semblent plus être des constructions purement imaginaires, mais se réinventent sous des perspectives tangibles. L'état de l'art nous a également permis de pouvoir discerner les liens de l'approche utopique avec le potentiel développement d'un paysage plus durable. Le paysage et les questions écologiques prennent une part plus importante dans ces nouvelles utopies, et chercher à réinventer la société sous des questions plus environnementalistes. À la suite de cette mise en contexte, nous pouvons formuler divers questionnements qui constitueront nos objectifs dans la seconde partie du travail. Les propos tenus seront donc structurés autour de notre hypothèse suivante :

Les utopies contemporaines proposent des réponses novatrices au regard des objectifs définis par l'agenda 2030, permettant ainsi d'initier un aménagement durable des paysages de demain.

Cette hypothèse sera divisé en grands objectifs auxquels nous tenterons de répondre afin déprouver l'exactitude de notre hypothèse. À ce stade, nous pouvons donc formuler les deux objectifs suivants :

- **Objectif 1** : Déterminer et développer un analyse critique des solutions "nouvelles" apportées par les projets utopiques durables, et ceux vis-à-vis des thèmes liés aux paysages.

Ce premier objectif nous permet de relever les nouvelles "propositions" d'aménagement du territoire au sein des projets utopiques contemporains et de comprendre leurs rôles dans le contexte d'un paysage en transition.

- **Objectif 2** : Eprouver l'aspect novateur de ces "nouvelles" propositions en les comparant aux objectifs déterminés par l'agenda 2030.

Ce deuxième objectif nous permet de nous questionner sur le caractère avant-gardiste et sur l'apport réel de ces nouvelles utopies face aux objectifs de développement durable (ODD) et des sous-objectifs qui leur sont associés.

Pour ce faire, la suite de ce document se concentrera sur l'étude de cas de trois projets utopiques contemporains. Chacune de nos études de cas fera l'objet d'un travail en deux étapes : une première dédiée à l'observation et à la description des "nouvelles propositions" amenées par les trois projets utopiques ; et une seconde étape dans laquelle nous formulerons une comparaison avec les ODD de l'agenda 2030. Pour ceci, nous nous appuierons sur une méthode développée dans le point suivant.

2.2 - Méthodologie

Pour répondre à nos objectifs cités précédemment, l'étude de cas semble s'imposer comme la méthode la plus pertinente. Selon Gauthier (1992), l'étude de cas est une approche de recherche pratique qui consiste à enquêter sur un phénomène, un événement, ou des œuvres, sélectionnés de façon non aléatoire, afin d'en tirer une description et une interprétation précise. Plus précisément, l'étude de cas comme méthode de recherche est appropriée pour la description et l'explication inhérente à divers phénomènes. (Woodside et Wilson, 2003). "Ses grandes forces sont bien sûr de fournir une analyse en profondeur des phénomènes dans leur contexte, d'offrir la possibilité de développer des paramètres historiques et d'assurer une forte validité interne, c'est-à-dire que les phénomènes relevés sont des représentations authentiques du cas étudié." (Yves Gagnon) En résumé, l'étude de cas est une méthode adaptable, tant au niveau du contexte qu'au niveau des caractéristiques de la recherche. Puisqu'il s'agit dans ce travail de comprendre de manière approfondie la viabilité des projets utopiques durables et de comprendre leurs apports vis à vis des ODD, l'étude de cas apparaît alors comme une démarche appropriée.

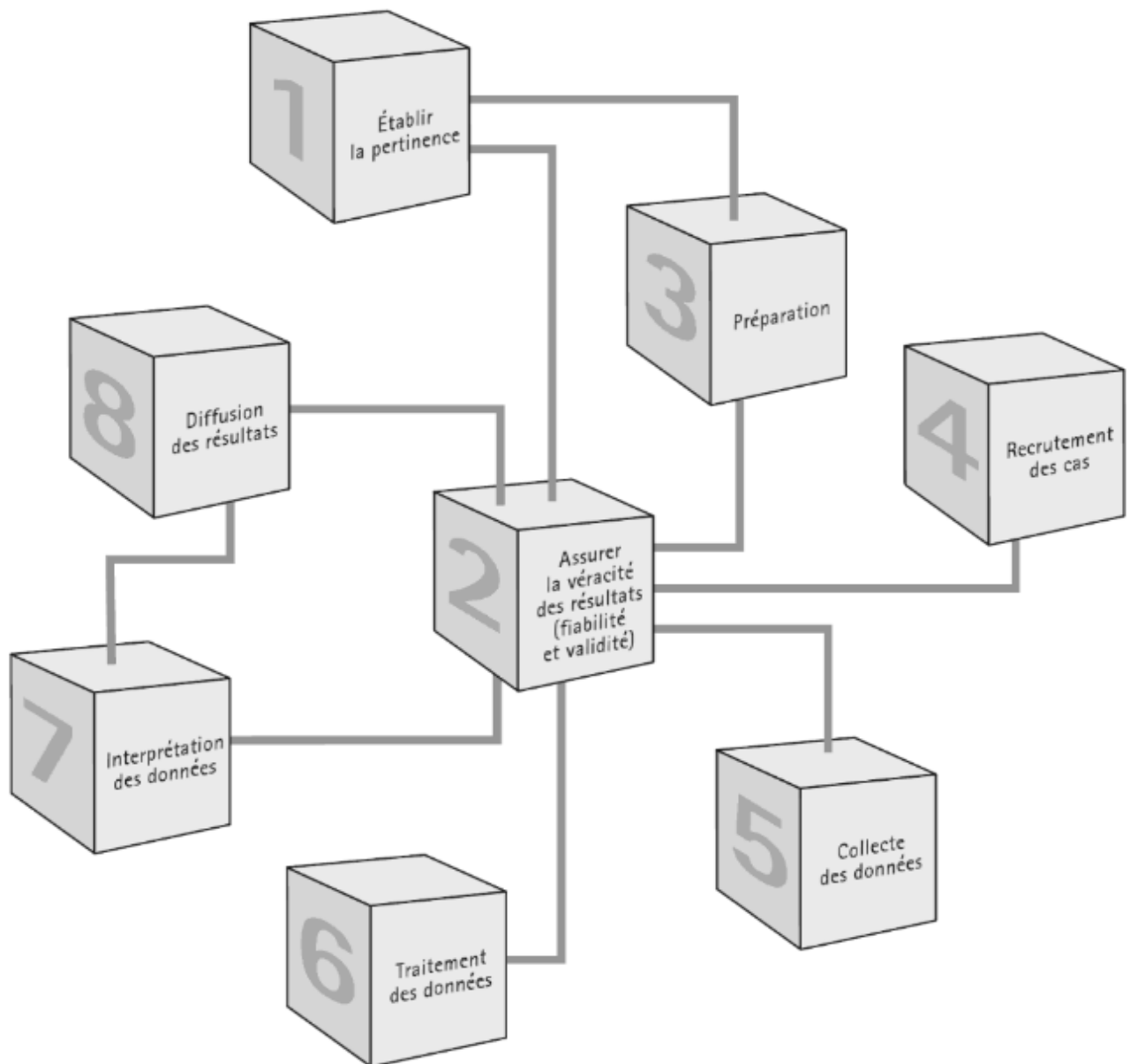


Fig.10 Schéma : démarche de réalisation d'une étude de cas
source : L' étude de cas comme méthode de recherche, 2e édition, Yves-Chantal Gagnon

Phase	Intitulé	Mise en œuvre
1	Etablir la pertinence	Partie I : Etat de l'art - Mise en contexte de la recherche
2	Assurer la véracité des résultats	Ce travail se doit d'être établi dans l'exactitude de ses propos et doit mentionner toutes ses sources utilisées.
3	Préparation	Partie II : Objectifs et méthodologie - Assure d'avoir un cadre de recherche suffisamment développé et précis pour assurer une collecte rigoureuse des données.
4	Recrutement des cas	Développement des critères retenus nous permettant de sélectionner nos cas utopiques, afin que leur présence soit objectivable (partie 2.2)
5	Collecte des données	Partie III : Etude de cas - Acquisition des données en respectant notre stratégie mise en place dans la phase 3.
6	Traitement des données	Analyse des données, en fonction des objectifs déterminés précédemment.
7	Interprétation des données	Partie IV : Résultats et Discussion - Commentaire argumenté sur les résultats de recherche

2.3 - Choix des cas d'étude

Tout d'abord, il importe de définir un cadre d'étude raisonnable afin d'éviter toutes digressions et nous permettant d'atteindre les objectifs mentionnés précédemment. Comme nous l'avons évoqué dans la partie consacrée à l'État de l'art, la production dans le domaine de l'utopie est foisonnante, ce qui impose une sélection précise de nos cas d'étude.

Pour cela, il importe d'établir des critères de sélection claire et appropriée à nos objectifs de recherches. Les projets devront donc répondre à trois critères de choix :

1) Les projets ou œuvres impliquent des thèmes en lien avec le paysage

2) Les projets ou œuvres sont définis comme des utopies "durables", en respectant les caractères déterminés dans l'état de l'art et repris dans le tableau ci-dessous :

Tableau de caractérisation des utopies "durables" :

Utopie durable
Contestation ordinaire de la société
Propose une société en constante réinvention
S'inscrit dans les brèches du tissu social
Vivre autrement est un objectif raisonnable
S'inscrit dans un futur possible (proche)
S'inscrit dans un projet politico-social par le biais de l'environnement
Naît d'une insatisfaction collective
Fruit d'un imaginaire créatif personnel et/ou collectif

3) Les projets ou œuvres sélectionnés s'attachent à des typologies d'étude différentes, permettant d'élargir notre champ de recherche.

Pour ce critère, trois typologies utopiques sont identifiées :

- Utopie Urbaine
- Utopie Territoriale
- Utopie Pratiquée

Parmi les différentes possibilités respectant les trois critères de sélection, le choix s'est porté sur des projets de référence, reconnus par leurs auteurs et par le grand public comme étant des projets utopiques. De ce fait, trois cas d'étude ont été retenus pour la réalisation de notre étude de cas :

Thème principal	Cas d'étude sélectionné
Utopie Territoriale	Vito Utopique, de Victor Locuratolo
Utopie Urbaine	Vegetal city, de Luc Schuiten
Utopie Pratiquée	Christiania, ancien quartier indépendant de Copenhague

2.3.1 Justification du choix du projet "Vito Utopique!" de Victor Locuratolo

Le projet "Vito Utopique!" de Victor Locuratolo propose d'imaginer ce à quoi pourrait ressembler notre futur si nous décidions collectivement de prendre le chemin de la révolution écologique. Son travail s'intéresse particulièrement au territoire qui tend à se partitionner par l'hypertrophie de l'espace, rendue possible par le développement des réseaux et des mégapoles. C'est ainsi que l'auteur illustre sa vision de l'utopie et de la transition durable à travers une œuvre littéraire regroupant nombres d'illustrations de territoires et de villes « idéales ».

Pour Victor Locuratolo, la révolution écologique passe par la renaissance d'une esthétique territoriale et urbaine à échelle humaine. Contestant la conception classique de notre époque, avec celle d'un progrès sans limite, l'auteur nous fait comprendre que nous nous trouvons actuellement dans un modèle civilisationnel de l'effondrement, qui ne produit plus que du vacarme et du superflu.

2.3.2 Justification du choix du projet "Végétal city" de Luc Schuiten

Les travaux de Luc Schuiten sur les villes de demain se caractérisent par une abondante production illustrative dans laquelle ils proposent des solutions alternatives à la dégradation de l'environnement et à l'architecture urbaine. Son corpus "Vegetal City" est issu d'une réflexion architecturale et paysagère sur des formes possibles d'habitat et de fonctionnements urbains futuristes. Une simple observation de ses illustrations nous renseigne sur la dimension utopique de ses travaux, mais comme nous le verrons par la suite, les projets de Luc Schuiten sont élaborés dans le souci des réalités et des nécessités matérielles et intellectuelles du vivant. (Anne-Catherine Labrique) Tout en contestant les visions urbaines imposées par le développement capitaliste, ces projections futuristes de notre environnement quotidien s'interrogent sur nos modes de vie dans la perspective d'une évolution durable. Bien que Luc Schuiten soit surtout considéré comme un architecte, ses réflexions s'inscrivent souvent dans une préoccupation du paysage, et plus particulièrement du paysage urbain. Il propose des solutions qui abordent explicitement les problèmes liés au contexte urbain tels que la croissance démographique ou la mobilité.

2.3.3 Justification du choix du Quartier libre Christiania

Pour le quartier Libre de Christiania, tout commence en 1971 ; lorsqu'un petit groupe d'activistes prend possession des baraques militaires abandonnées en plein cœur de la capitale danoise. C'est ainsi que la ville-libre de Christiania s'installe et éveille en elle la possibilité d'un nouveau mode de vie, faite d'expression, d'Art et de liberté. Une nouvelle urbanité se forme à travers la réhabilitation des anciennes casernes militaires dans un premier temps, puis vint la construction d'habitats informels, caractéristique substantielle du lieu. Ainsi, se développe une ville alternatif, établit sur des principes d'émancipation de toutes règles instituées et d'expérimentations de vie et de spatialité. Mode opératoire en totale contradiction avec l'esprit de consensus et l'organisation régulée de la vie urbaine.

Cet exemple de communauté autonome s'inscrit également dans une pensée écologique et durable, allant jusqu'à la constitution d'un Plan Vert pour réduire l'impact environnemental du quartier.

2.4 - Identification des thèmes abordés

Afin de répondre à nos objectifs, la première partie de nos études de cas se verra descriptive, et s'appuiera sur une analyse se référant tant sur les textes et les illustrations des auteurs d'utopie, que sur l'analyse postérieure de ces mêmes projets. Le recoupement des recherches nous permet ainsi d'amener une plus grande fiabilité et validité dans nos résultats. Afin de mieux cibler les thèmes abordés par chacune de nos études de cas, notre recherche se concentrera sur l'exploration de quatre thèmes en lien avec les questions du paysage. Ces thèmes sont abordés par le ministère Français de la Transition écologique et sont également repris au sein de l'agenda 2030. Nous les avons regroupés au sein du tableau suivant :

Thèmes abordés	Dénominations repris par le Ministère de la Transition écologique	Dénominations repris par l'Agenda 2030
Aménagement durable du territoire	Aménagements du territoire	ODD 11 - Développement territorial
Nouvelles mobilités	Action pour les transports et la mobilité	ODD 11 - Transports sûrs, accessibles et viables
Urbanisation durable	Transition écologique et solidaire des villes	ODD 11 - Urbanisation durable
Protection de la biodiversité	Protection de la biodiversité	ODD 15 - Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres

2.5 - Comparaison avec les objectifs à l'horizon 2030

La seconde partie est une confrontation appliquée des observations réalisées en amont avec les Objectifs de Développement Durable (ODD) et leurs cibles respectives. Elle vise à établir des liens entre les "nouvelles solutions" proposées dans les travaux utopiques et les ODD présentés dans l'agenda 2030.

Pour cela, nous nous orienterons vers les Objectifs de Développement Durable en filiation avec les thèmes abordés précédemment. :

- **ODD 11** : Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables
- **ODD 13** : Prendre des mesures d'urgence pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions
- **ODD 15** : Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité

De manière à mieux définir les thématiques liés à la question du paysage, nous pouvons réaliser un tableau reprenant les sous-objectifs classés selon nos quatre thèmes généraux :

ODD	Dénominations des sous-objectifs
ODD 15 - 2	Promouvoir l'agroécologie comme principe de base de l'économie agricole
ODD 15 - 7	Concilier à l'échelle du territoire les enjeux énergétiques et écologiques
ODD 11 - 2	Renforcer l'autonomie alimentaire des agglomérations urbaines
ODD 13 - 11	Développer des villes sobres en carbone et favoriser les transports en commun
ODD 11 - 3	Améliorer la qualité de l'air et réduire les accidents de circulation en ville
ODD 11 - 3	Améliorer la qualité de l'air en ville
ODD 11 - 4	Éduquer et sensibiliser à la citoyenneté urbaine durable
ODD 11 - 5	Mieux prendre en compte la sécurité des femmes dans les lieux et transports publics
ODD 11 - 12	Réduire l'impact environnemental et la consommation de ressources naturelles des villes
ODD 11 - 15	Limiter l'empreinte écologique de l'urbanisation
ODD 15 - 9	Limiter les pressions du développement industriel sur les milieux naturels
ODD 13 - 15	Préserver les écosystèmes forestiers, leur biodiversité, augmenter le stockage du carbone par les sols
ODD 15 - 3	Enrayer les pollutions de l'air, de l'eau et du sol pour protéger l'ensemble du vivant
ODD 15 - 4	Sensibiliser et éduquer à la protection de la biodiversité et aux services qu'elle rend
ODD 15 - 6	Perpétuer la restauration des milieux humides et la gestion partagée des usages
ODD 15 - 8	Intégrer la valeur de la biodiversité dans les modèles économiques durables
ODD 15 - 14	Préserver la biodiversité des espaces littoraux malgré les pressions anthropiques fortes

PARTIE III : ETUDES DE CAS

Avant de tenter de répondre concrètement à nos deux objectifs, une description de nos cas d'étude et de leurs contextes de publication s'impose. De ce fait, chaque étude de cas retenu dans ce travail fera l'objet d'une contextualisation en première partie. L'idée de cette description est d'obtenir un premier aperçu des ambitions de ces auteurs de projets utopiques et de comprendre leurs motivations dans le choix de cette approche. Nous constaterons également la forme prise par ces utopies, et leurs manières d'être communiquées au grand public. Puis nous établirons des grilles d'évaluation reprenant les grandes "idées" des différents projets et les comparerons aux ODD de l'agenda 2030.

3.1 - Cas d'étude : Vito Utopique!

3.1.1 - Contextualisation

Le projet de "Vito Utopique!" voit le jour en 2021 sous la plume de Victor Locuratolo, alias Vito. Architecte et urbaniste de formation, l'auteur tente d'imaginer à travers une série d'illustrations un monde propice à la révolution écologique et au "vivre ensemble". Ces illustrations sont accompagnées de textes critiques, de prises de conscience et de propositions de nouvelles "règles" pour adapter nos territoires à un avenir durable. Ces œuvres traduisent un engagement écologique clairement affiché : abandon du tout voiture au profit des mobilités douces, épanouissement de l'agriculture urbaine et du biorégionalisme, décroissance économique, renoncement à un certain confort moderne, combattre le gaspillage des ressources naturelles...

La pensée utopique de Vito n'est pas imaginée pour un lieu prédéfini, mais s'adapte à des contextes géographiques et morphologiques particuliers : contexte urbain, contexte montagneux, contexte rural. Cependant, des lieux communs sont parfois utilisés à titre d'exemple pour illustrer certains propos ou critiquer la politique actuelle.

"Il nous faut imaginer un grand plan de réaménagement du territoire qui créera - par le haut - un contexte favorable à l'épanouissement de l'idéal écologique." Victor Locuratolo

L'auteur reste malgré tout conscient que son programme et ses idées peuvent être perçus comme réactionnaires ou passéistes, et comporter de nombreuses approximations et fantaisies inhérentes à ce genre d'approche expérimentale. Cependant, l'œuvre de Victor Locuratolo reste une construction utopique, qui dépeint tout d'abord une contestation ordinaire du monde actuel : critique du capitalisme et de la non-action généralisée - avant de proposer une société nouvelle à réinventer, se déployant dans un avenir proche : dans son livre illustré, l'auteur projette ses idées pour l'an 2030.

"Il n'est évidemment pas question d'en imposer une version monolithique et figée, mais au moins de jeter les bases d'un modèle socialement et écologiquement viable, avec tous les imbroglios et les contradictions que cet idéal comporte." Victor Locuratolo

Le projet Vito Utopique! cite des références réputées telles que "L'an 01" de Gébé - bande dessinée critique et utopique, inspirée par les contestations de Mai 68 - et se réfère à plusieurs reprises au rapport Meadows 1972, qui pour la première fois alertait le grand public sur les risques d'une croissance économique infinie dans un monde aux ressources limitées. Rapport qui lui permet de justifier l'approche de son travail face aux alarmes climatiques qui retentissent tout autour de nous. Il est d'ailleurs nécessaire de rappeler que l'œuvre "Vito Utopique!" a été publiée en 2021, soit un an avant la publication du Rapport du GIEC sorti le 28 Février 2022. L'auteur n'avait alors pas encore connaissance de cette déclaration, ce qui peut expliquer l'utilisation d'un rapport antérieur. Mais nul doute que celui-ci aurait contribué davantage à la justification de son travail utopique qui s'appuie sur l'urgence d'une transition écologique inévitable.

3.1.2 - Construction utopique

Nous retrouvons les engagements et les contestations de l'auteur dès les premières pages de son livre. Cela n'est pas sans nous rappeler le modèle de construction des utopies, comme pouvait l'être "Utopia" de Thomas More : Une première partie critique et politique suivie par la proposition d'un nouveau monde, qui se détache des conditions sociétales actuelles.

En ce sens, les illustrations réalisées par Vito peuvent être classées en deux grandes catégories : les travaux de contestations - qui ont pour objectif d'improver les actions ou l'inaction du monde actuel - et les projets de démonstration, qui comportent des objectifs de réalisation et des propositions concrètes. Dans ces dernières, l'auteur expose une refonte de nos organisations territoriales et de tout ce qui en découle : la distribution des espaces publics, la circulation urbaine, le remplacement des voitures individuelles par le transport en commun, l'hypermobilité, etc...

Dans la première partie de son livre consacré à la contestation du monde contemporain, Victor Locuratolo invective sa génération qui a pour lui était trop longtemps insouciant et ivre du confort moderne qu'offre le capitalisme. *"Je n'aime pas beaucoup mon époque. Son tort ? Une incapacité chronique à faire émerger de nouvelles utopies collectives vitales et de poésie. Notre époque est creuse. Dans cette histoire, ma génération a globalement été d'une impressionnante passivité. Qu'avons-nous fait de l'héritage parental [...] des trente glorieuses, à part nous vautrer dans une société de consommation toujours plus indécente ?"* Victor Locuratolo

L'inaction écologique est aussi le point de convergence de sa critique : *"Alors que tous les voyants sont au rouge, pourquoi les solutions écologiques en matière d'habitat, de mobilité, d'alimentation, de fabrication et d'organisation sociale peinent-elles encore à devenir la norme ? Pourquoi la révolution écologique paraît-elle même plus difficile à embrasser aujourd'hui qu'il y a 50 ans ?"*

Cette constatation ouverte de la passivité et de l'inefficacité de sa génération en ce qui concerne les questions écologiques, semble être la justification de l'utilisation de l'approche utopique dans son travail. L'auteur met en évidence l'impuissance de notre société actuelle face à une transition écologique toujours plus impérative. Cette mollesse liée à notre besoin de confort imposé par le capitalisme et notre technologie moderne peut être "corrigée" dans un contexte de travail utopique.

3.1.3 - Contestations de Victor Locuratolo

*** Urbanité ou ruralité ?**

La première limite pour une société durable décrite par l'auteur est cette question du choix fait entre territoire rural et territoire urbain. Lorsque l'on pense transition écologique, les grands espaces ruraux semblent être plus propices aux expérimentations constructives et à l'autonomie alimentaire; et les liens sociaux semblent également être plus concrets et durables. Toutefois, les utopies "néorurales", comme celles développées à la fin des années 60 - où des milliers de jeunes urbains ont fui la ville pour repeupler les villages "désertés" du sud de la France (désigné familièrement comme l'exode baba cool) - se sont vus limitées par leur géographie excessivement éloignée des métropoles et par le manque d'infrastructures de mobilité ne permettant pas des déplacements aisés à l'échelle du territoire. Aujourd'hui, la ruralité est encore extrêmement dépendante de la voiture individuelle, de la grande distribution et plus généralement des ressources fossiles. L'auteur nous rappelle également que le contexte actuel du monde rural n'est pas adapté à une transition écologique. Entre la disparition des commerces de proximités, les zones de non-droit (décharges sauvages, forêts privées, lieux de chasse, etc...) et les "lotissements pavillonnaires", les paysages ruraux n'offrent plus une terre d'accueil propice aux utopies durables.

L'option urbaine apparaît alors comme la solution la plus adaptée... Sa morphologie permettant de faciliter les mobilités douces et les transports collectifs, mais également de penser une architecture plus dense et durable afin d'économiser l'espace et limiter la pluralité des infrastructures. Cependant Victor Locuratolo soulève le fait que l'urbanisation d'expansion et les modes de vie urbains ont entraîné un détachement des citadins envers le monde naturel. De plus la ville est une représentation du pouvoir politique et de l'abondance de la surconsommation, deux notions qui, pour l'auteur, sont incompatibles avec une révolution écologique durable. À cela nous pouvons ajouter les phénomènes de dévitalisation des cœurs de ville, l'expansion urbaine grandissante, les phénomènes de "quartiers difficiles" et la spéculation immobilière...

En conséquence, les territoires d'aujourd'hui ne font plus figure de lieux propices à une transition écologique durable. Pour Victor Locuratolo, l'organisation spatiale de nos territoires doit d'abord faire l'objet d'un réaménagement complet afin d'accueillir une nouvelle manière de faire "société". Il est aussi intéressant de relever le questionnement de l'auteur sur les lieux alternatifs et citoyens comme les ZAD¹ ou les communautés semi-autonomes. Pour lui, ces "nouvelles" alternatives représentent des îlots de résistance face à notre société de l'inaction. Nous aborderons ce sujet plus en détail lors de l'étude de cas sur le quartier de Christiania.

* *L'emprise de la voiture individuelle*

À de nombreuses reprises, Victor Locuratolo objecte le fait que l'urbanisme actuel ait sanctifié le "tout-voiture", en transformant l'espace public en un immense espace de stationnement individuel. Entre parkings automobiles, voieries en asphalte, volets antibruits, stations essence, et présence de stationnement le long des trottoirs, la voiture individuelle est omniprésente et fait aujourd'hui partie intégrante de notre mode de vie, de notre façon de consommer (zones commerciales en périphérie des villes) et de notre urbanisme.

Pour appuyer son propos, Victor Locuratolo compare à travers une publication photographique, l'évolution de l'espace public de la commune d'Hellemmes (banlieue lilloise) des années 1910 à 1960. Sur ces photos, il met en évidence l'espace libre et l'utilisation de la rue "citoyenne". À l'époque, l'espace public est un grand terrain de jeux, occupé par les piétons et les cyclistes. La ville semble épurée et apaisante, contrairement à aujourd'hui où la voiture règne en maître.



Fig.11 Commune d'Hellemmes entre 1910 et 1960
source : Vito Utopique!, «Mémoire d'Hellemmes»

1 zone à défendre, néologisme militant désignant une forme de squat à vocation politique

Cette contestation est d'ailleurs applicable à beaucoup de villes européennes. En région Bruxelloise par exemple, l'espace occupé par la voiture individuelle représente 58.5%, comparé à l'espace piéton qui est de seulement 37%. (Observatoire de la mobilité, Bruxelles) Cette révolution en termes de mobilité a métamorphosé la morphologie des territoires urbains, imposant une nouvelle manière de circuler en ville. Pour Victor Locuratolo, il est important de retrouver une ville à taille humaine, et de remettre la circulation piétonne et cyclable au cœur d'un urbanisme adapté pour un avenir durable.

L'auteur conclut cette contestation par une remarque d'ordre social *"Nous avons été tellement biberonnés aux mythes de la voiture individuelle que la plupart des gens sont incapables d'imaginer un autre modèle..."*

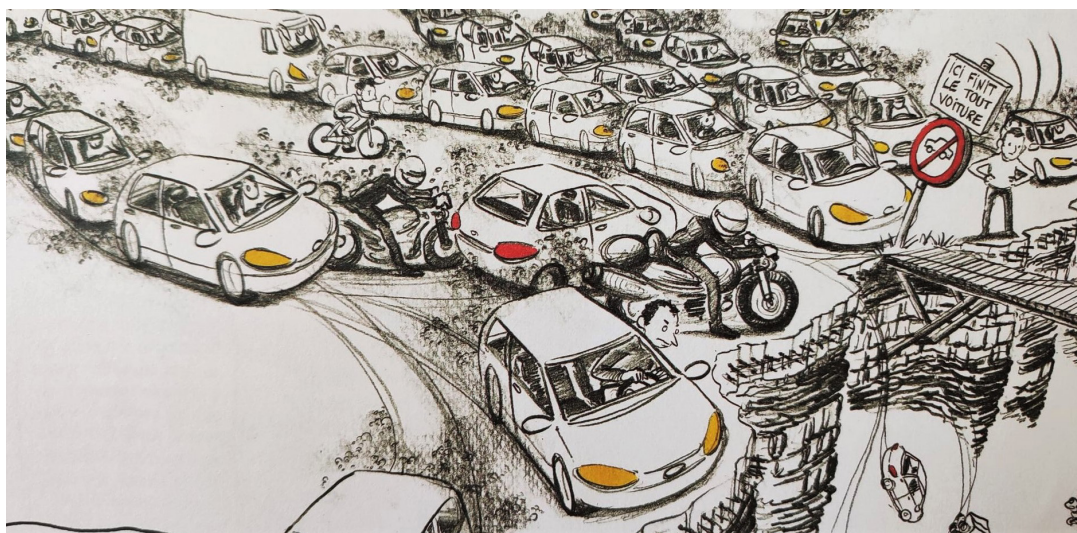


Fig.12 Illustration de Victor Locuratolo
source : Vito Utopique!

* *Un territoire déconstruit*

Pour Victor Locuratolo, la déconstruction de nos territoires est la cause principale de certains problèmes sociaux de notre époque : Gilets jaunes, colère de la paysannerie, "quartiers sensibles", etc... En France par exemple, cette déconstruction territoriale prend naissance dans les années 60, où certaines métropoles et grandes villes ont été désignées afin de devenir des lieux majeurs de l'économie tertiaire. Aujourd'hui, ces villes sont dynamiques, riches, et possèdent un rayonnement important à l'échelle de la mondialisation. À elles seules, elles concentrent l'essentiel de la recherche universitaire, les hautes technologies, les quartiers d'affaires et l'industrie culturelle. De plus, elles sont toutes reliées entre elles par un réseau ferroviaire performant. Cependant ces grandes métropoles ont fait le vide autour d'elles et ont progressivement détricoté la continuité territoriale héritée de la révolution. Les vastes territoires autour des grandes villes sont désormais réduits aux fonctions agricoles et font office de villes dortoirs pour les travailleurs de la mobilité pendulaire.

Mais ce n'est pas tout, l'auteur insiste également sur la composition de ces métropoles - qui en leur sein - se caractérise également par une construction ou "déconstruction" sociale. Elles se composent tout d'abord par un centre ancien, et historique, majoritairement constitué de logements et commerces vacants. Puis à l'ouest, loin des vents dominants apportant anciennement les fumées des quartiers ouvriers, s'étalent les quartiers de la "haute bourgeoisie", dans lesquelles on retrouve de nombreux parcs et aménagements publics. À l'est, nous retrouvons les anciens faubourgs populaires, qui sont le théâtre d'une gentrification importante. En périphérie de ce noyau urbain sont venus s'implanter les quartiers "difficiles", reliquats des grands ensembles des années 60. Puis enfin, la couronne urbaine se compose des banlieues résidentielles des classes moyennes et populaires.

En conséquence de cette déconstruction territoriale, nos territoires ruraux sont exposés à des nouveaux phénomènes majeurs : Gaspillage de l'espace, dépendance à la voiture et à la grande distribution et conflits sociaux....

Pour l'auteur, cette déconstruction nous éloigne également de la "beauté du monde" : *"Il serait plus judicieux de préserver des paysages harmonieux à portée de roue de vélo. Évidemment cela implique de revoir radicalement notre relation à l'espace et au temps."*

3.1.4 Les nouvelles propositions

*** Mobilité**

Dans le travail de Victor Locuratolo, l'adaptation de la mobilité prend une place de premier ordre; que ce soit à l'échelle nationale, à l'échelle intercommunale ou à l'échelle urbaine. Dans son projet utopique, la mobilité interfère avec des thèmes sous-jacents, comme peuvent l'être l'émergence économique des circuits courts ou l'autonomie énergétique et alimentaire. Pour l'auteur, ces thèmes sont diamétralement influencés par les infrastructures routières, et notamment par la question du transport.

Pour Victor Locuratolo, l'hypermobilité représente le fléau de notre époque et doit cesser pour que la société ait une chance de bâtir un monde durable. Il n'est donc pas étonnant que l'idée principale de son projet utopique concerne la diminution de l'emprise des infrastructures routières à l'échelle nationale. Dans son travail, il souhaite l'abandon progressif de la voiture individuelle et des poids lourds, au profit d'un réinvestissement massif dans le ferroviaire, et le développement des mobilités douces, tel que le vélo.

Pour analyser plus en détail les propositions faites par l'auteur, nous allons diviser notre argumentaire selon les 3 échelles citées précédemment :

- Echelle nationale
- Echelle intercommunale
- Echelle urbaine.

Echelle nationale et intercommunale

Dans cette première illustration, Victor Locuratolo partage de nouvelles "propositions" pour repenser la mobilité à l'échelle du territoire. Nous transcrivons ces propositions sous forme de tableau de synthèse, afin de pouvoir par la suite relever les "grandes idées" de son projet utopique et établir une comparaison avec les ODD de l'agenda 2030.

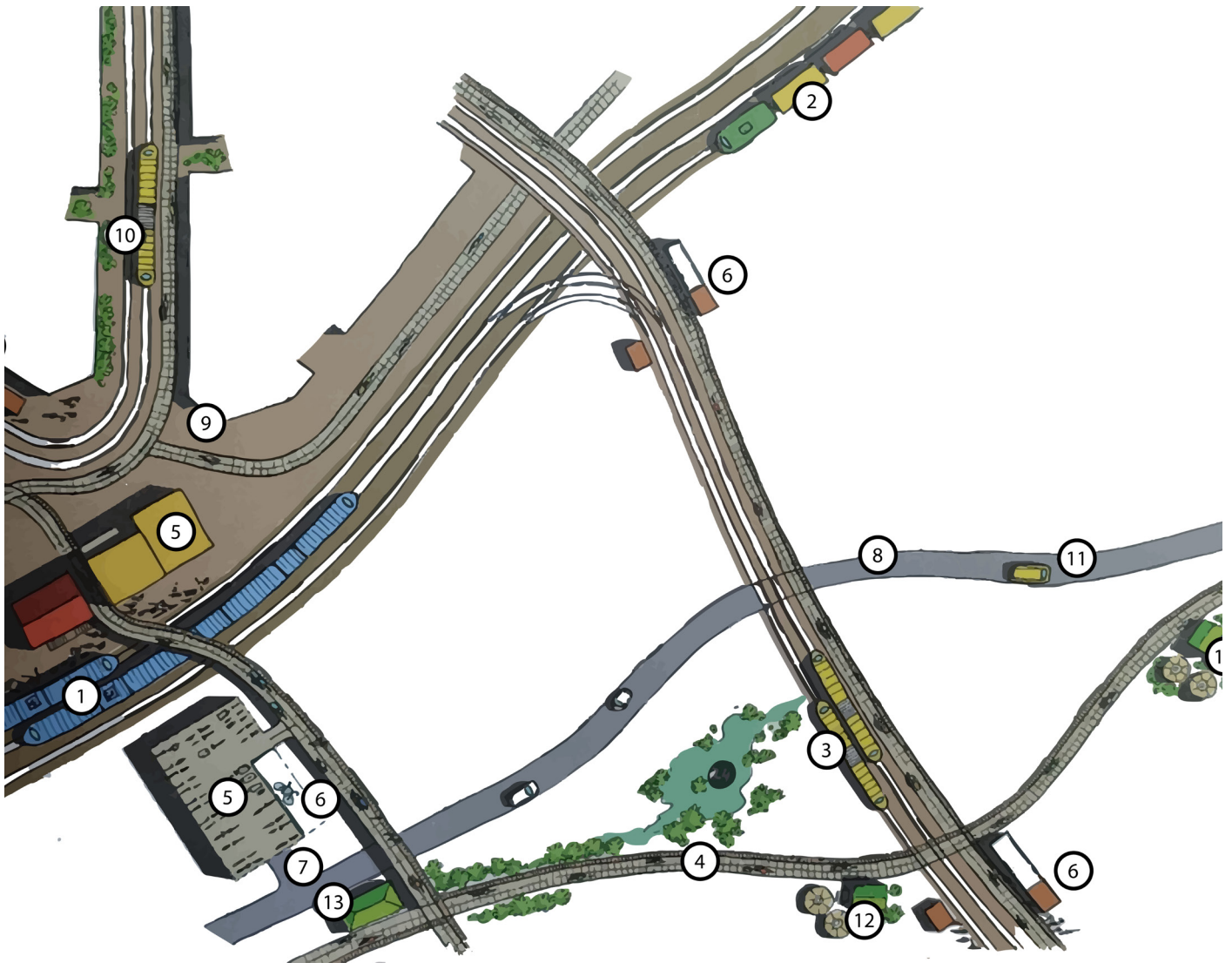


Fig.13 Illustration de Victor Locuratolo, modifications personnelles
source : Vito Utopique!

Numéros	Echelle nationale
1	Renforcement d'un réseau de train régionaux et rétablissement des trains de nuit
2	Augmentation des frets ferroviaires de marchandise
Echelle intercommunale	
3	Maillage de tram-trains entre les villages
4	Maillage de véloroutes avec chemin piétonniers
5	Parcs à vélo sécurisés
6	Flotte de vélos partagés sur tout le territoire
7	Flotte de véhicules motorisés électriques partagés avec quotas d'utilisation
8	Maillage réduit de petites routes de campagne
9	Pistes cyclables et espace public piétonnier
10	Tram avec porte-vélo
11	Minibus desservant les villages et hameaux
12	Refuges le long des véloroutes
13	Stations services pour vélos

Echelle nationale et intercommunale

Dans cette deuxième illustration, les propositions sont adaptées selon un contexte urbain. Comme précédemment, nous allons relever ces propositions dans un tableau de synthèse.

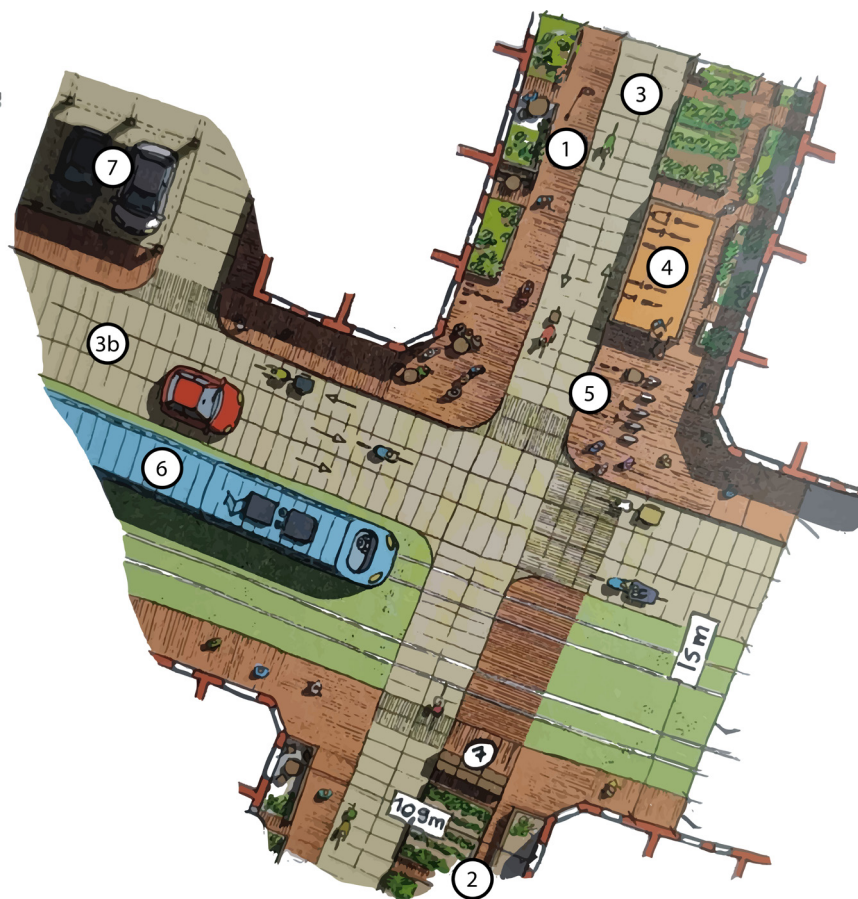


Fig.14 Illustration de Victor Locuratolo, modifications personnelles
source : Vito Utopique!

Numéros	Echelle urbaine
1	Voie piétonne principale pavée et poreuse
2	Voie piétonne secondaire
3	Route cyclable à double sens
3bis	Route cyclable à double sens avec une voie accessible aux véhicules motorisés (30km/h)
4	Parc à vélo sécurisé
5	Flotte de vélos en libre-service
6	Tram avec porte-vélo
7	Flotte de véhicules motorisés électriques partagés avec quotas d'utilisation

> Synthèse :

Nous pouvons maintenant assembler ces "nouvelles propositions" afin d'établir les idées principales de son projet en ce qui concerne la mobilité. Ces grandes idées sont reprises dans le tableau ci-dessous :

Numéros	Synthèse des «nouvelles» propositions
1	Renforcement du réseau ferroviaire
2	Création de tram-train intercommunaux
3	Maillage de véloroutes au sein du territoire, avec aménagements cyclables
4	Véhicules motorisés mutualisés et restreints

À travers l'observation de ces différentes propositions, nous pouvons remarquer les 4 grandes idées principales qui se détachent de son travail. Pour l'auteur, le ferroviaire reste le seul mode de déplacement de l'âge industriel qui semble pouvoir être conservé, et développé. Combiné aux mobilités actives - telles que la marche et le vélo - cela permettrait selon lui de réduire drastiquement les infrastructures routières, afin de les remplacer par des maillages de mobilité poreux et plus respectueux de l'environnement. Cependant, l'auteur essaye de rester cohérent face aux prérogatives de la société. Certaines routes de campagnes sont conservées pour préserver le transport des personnes à mobilité réduite, ou pour laisser l'accès aux véhicules prioritaires, artisans et agriculteurs. De plus, les autres véhicules motorisés seront dans la plupart des cas rationnés et mutualisés, selon un quota à fixer au préalable (**quota d'utilisation basé sur l'empreinte carbone par habitant**).

A ce stade de notre étude, nous pouvons nous questionner sur l'aspect novateur de ces "nouvelles propositions". Pour cela, nous allons comparer ces grandes idées aux ODD retenues dans l'agenda 2030.

> Comparaison agenda 2030

En ce qui concerne les questions de mobilité, les ODD de l'agenda 2030 ne semble pas donner des indications bien précises sur ce sujet. Dans notre grille d'évaluation, nous retrouvons seulement 2 sous-objectifs traitant de la question :

ODD 13 - 11	Favoriser le développement de villes sobres en carbone et favorisant les transports en commun
ODD 11 - 3	Améliorer la qualité de l'air et réduire les accidents de circulation en ville

Afin d'apprécier au mieux la prise en compte des questions de mobilité dans l'agenda 2030, nous devons relever l'une des "cibles" de l'ODD 11 qui énonce ceci :

C-11.2 : *D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à des systèmes de transport sûrs, accessibles et viables, à un coût abordable, en améliorant la sécurité routière, notamment en développant les transports publics, une attention particulière devant être accordée aux besoins des personnes en situation vulnérables, des femmes, des enfants, des personnes handicapées et des personnes âgées.*

Bien que cette cible évoque la question des transports publics, elle n'aborde cependant pas la question des mobilités douces, et ne met pas non plus en perspective l'usage de la mobilité à travers différentes échelles. Pour cela, nous devons nous intéresser aux prescriptions données par la "Loi de transition énergétique pour la croissance verte (France)" inscrite en matière d'exemple dans l'agenda 2030 :

Loi de transition énergétique pour la croissance verte :

Au niveau national, en 2015, la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte prévoit de nombreuses dispositions en faveur de la qualité de l'air et de la mobilité :

- *le développement des voitures à faibles émissions dans les flottes publiques et privées ;*
- *le développement des flottes d'autobus et d'autocars à faibles émissions*
- *la création de zones à circulation restreinte réservées aux véhicules les moins polluants;*
- *l'encouragement des mobilités durables (covoiturage, vélo, piéton);*

Ces nouvelles dispositions peuvent être mises en parallèle avec les propositions de Victor Locuratolo, notamment sur le développement des transports en commun et sur le déploiement des mobilités durables. Mais ici encore, l'accent sur la mobilité à l'échelle des territoires reste peu explicite...

Pour nous aider à faire le lien entre ces enjeux de mobilités et l'agenda 2030, nous pouvons nous appuyer sur le partenariat mondial "MobiliseYourCity", qui réalise la jonction entre les ODD et les préconisations de mobilité durable :

MobiliseYourCity :

«Dans le contexte urbain, les inégalités sociales vont de pair avec la ségrégation spatiale, caractérisée par des zones mal reliées aux pôles de services. [...] La marche et le vélo sont des modes de transport simples et abordables qui permettent d'accéder à l'éducation (ODD 4), aux emplois, aux marchés alimentaires (ODD 2) et aux soins de santé. (ODD 3) [...] Par conséquent, les investissements dans les infrastructures pour la marche et le vélo offrent de bonnes stratégies de réduction de la pauvreté (ODD 1).

Les émissions provenant des transports motorisés contribuent de manière significative aux gaz à effet de serre à l'origine du changement climatique. Selon l'ITDP, le seul moyen de limiter le réchauffement de la planète à moins de 2°C est de combiner l'électrification des véhicules avec le développement de villes compactes propices à la marche, au vélo et aux transports en commun. Par conséquent, la promotion de la mobilité active est essentielle pour réduire les émissions afin d'atteindre les objectifs de l'Accord de Paris (SDG 13) et de réduire la pollution de l'air extérieur (SDG 3). De plus, les infrastructures dédiées aux modes actifs peuvent être intégrées aux écosystèmes locaux et enrichies de la biodiversité indigène (ODD 15), améliorant ainsi l'attrait des rues pour les personnes tout en favorisant la résilience et l'atténuation du changement climatique.»

En d'autres termes, le développement des mobilités douces telles que le vélo ou la marche sont des actions qui sont déjà admises et incluses dans les sous-objectifs de l'agenda 2030. Les connexions territoriales et intercommunales le sont également avec pour objectif de réduire les ségrégations spatiales, et par extension, les inégalités sociales.

Pour ce qui est du développement du réseau ferroviaire, nous retrouvons au sein de l'ODD 9, une cible correspondante :

C-9.1 : *Mettre en place une infrastructure de qualité, fiable, durable et résiliente, y compris une infrastructure régionale et transfrontière, pour favoriser le développement économique et le bien-être de l'être humain*

Nous pouvons également citer à titre d'exemple le plan d'action Belge "Rail Roadmap 2030" qui - au vu des enjeux climatiques - souhaite moderniser les infrastructures ferroviaires afin de doubler le volume de transport par rail d'ici 2030 .

À l'égard des recommandations de l'agenda 2030 abordées précédemment, nous pouvons établir le tableau suivant :

Idées "utopiques"	Relation ODD de l'agenda 2030	Exemples d'actions
Renforcement du réseau ferroviaire	ODD C-9.1 - Mettre en place une infrastructure durable régionale et transfrontière	Rail Roadmap 2030
Création de tram-train intercommunaux	ODD 13 - 11 / ODD 11.2 - Assurer l'accès de tous à des systèmes de transport sûrs, accessibles et viables	Extension de la ligne de tram à Liège
Maillage de véloroutes au sein du territoire	ODD 13 - 11 - Promotion de la mobilité active et encouragement des mobilités durables	Partenariat "Mobilise Your City"

En conséquence de ce tableau, nous pouvons constater que les "nouvelles propositions" amenées par Victor Locuratolo s'inscrivent naturellement dans les préconisations de l'agenda 2030 et les programmes d'actions qui lui sont affiliés. Cependant, nous pouvons noter que les propositions de l'auteur utopique vont plus loin en termes d'aménagements et dans la considération des échelles spatiales. Là où l'agenda 2030 donne des recommandations et des objectifs à atteindre, les travaux de Victor Locuratolo proposent des aménagements concrets à mettre en place sur le territoire. Il est donc tout à fait admissible de noter une certaine complémentarité entre les deux "approches".

*** Aménagements durables du territoire et préservation de la biodiversité**

Dans son projet utopique, Victor Locuratolo souhaite un réaménagement complet du territoire. Pour l'auteur, il est important de récupérer les espaces perdus en périphérie des villes, suite au développement de la grande distribution, des lotissements et de la voiture individuelle. Pour lui, il est important d'aménager le territoire afin d'initier un retour à la terre, et propager une agriculture raisonnée. Comme pour le point précédent, nous allons étudier l'une de ces illustrations, et relever les propositions qui y sont faites.

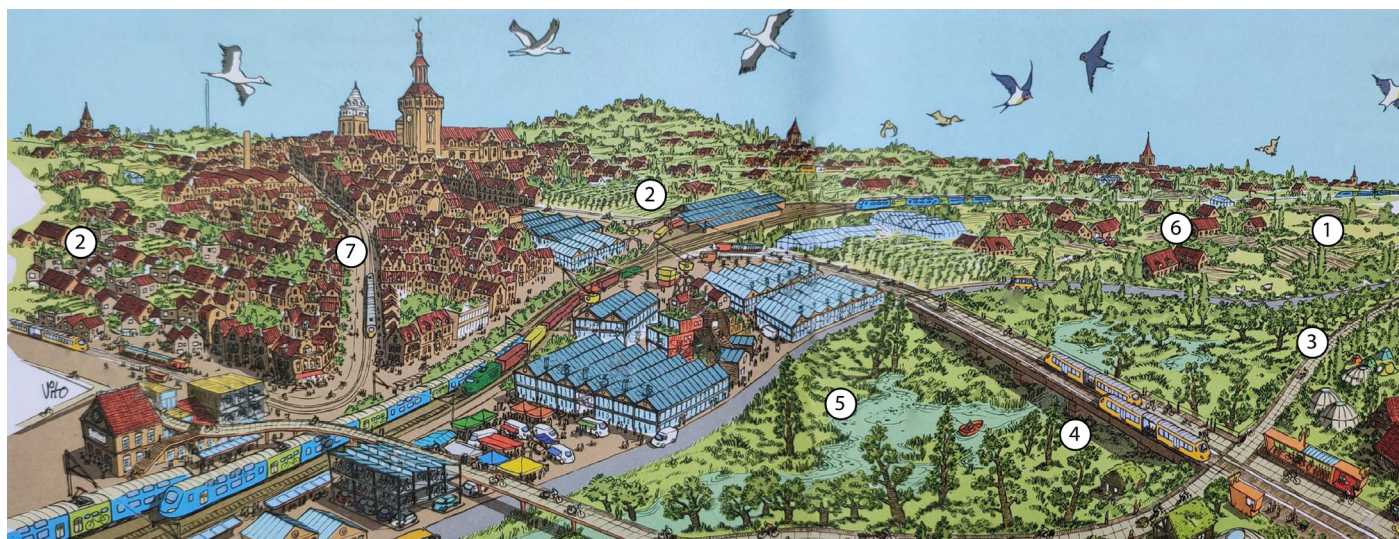


Fig.15 Illustration de Victor Locuratolo, modifications personnelles
source : Vito Utopique!

Numéros	Echelle urbaine
1	Campagne composée de parcelles et de bocages avec des haies préservant la biodiversité
2	Développement de la permaculture avec l'instauration d'un service citoyen hebdomadaire
3	Arbres fruitiers le long des véloroutes
4	Corridor pour faune sauvage
5	Espaces dédiés à la vie sauvage (zone humide, tourbière, etc...)
6	Porosité du territoire, ruralité sans barrière (à l'exception des haies)
7	Espace frontal végétalisé

> **Synthèse :**

Reprenons maintenant ces idées au sein de notre tableau synthétique :

Numéros	Synthèse des «nouvelles» propositions
1	Développement d'une agriculture durable et retour des paysages ruraux d'antan
2	Développement de la permaculture urbaine/rural et d'un service citoyen hebdomadaire
3	Porosité du territoire et maintiens des écosystèmes en place

À travers ces trois grandes idées, nous pouvons relever la volonté de l'auteur à créer des liens entre le monde rural et le monde urbain. Notamment en constituant un maillage de ville à taille humaine, en lien avec une continuité rurale constituée de villages et de paysages adaptés pour l'agroagriculture et la permaculture. Victor Locuratolo évoque également les espaces laissés vacants par le démantèlement des infrastructures routières, pouvant être dédiés au développement d'une agriculture de proximité aux environs des lieux de vie. Ce qui à terme pourra entraîner l'expansion d'une sobriété alimentaire, une adaptation aux produits saisonniers, et un service citoyen dédié à l'entretien des paysages et à la production agricole.

> Comparaison avec l'agenda 2030

Au sein des propositions présentées par l'auteur, la question de l'agriculture et de la permaculture prend une place importante. Thème que l'on retrouve également dans l' ODD 15 et parmi les cibles de l'ODD 2 «Lutte contre la faim» :

C- 2.4 : *D'ici à 2030, assurer la viabilité des systèmes de production alimentaire et mettre en œuvre des pratiques agricoles résilientes qui permettent d'accroître la productivité et la production, contribuent à la préservation des écosystèmes, renforcent les capacités d'adaptation aux changements climatiques, aux phénomènes météorologiques extrêmes, à la sécheresse, aux inondations et à d'autres catastrophes et améliorent progressivement la qualité des terres et des sols*

L'agenda 2030 fait également le parallèle entre l'agriculture et la préservation de la biodiversité :

Les principaux leviers sont d'engager une réflexion globale et systémique de l'exploitation [...] et de valoriser les interactions biologiques positives des systèmes (maintien des éléments de biodiversité (haies, de bandes enherbées...), régulations naturelles entre populations/ bioagresseurs, recherche d'assolements et de rotation adaptés et renforcement des effets précédents cultureaux.

En ce qui concerne plus spécialement la préservation de la biodiversité, l'une des cibles de l'ODD 15 nous donne des objectifs très précis :

C - 15.1 : *D'ici à 2020, garantir la préservation, la restauration et l'exploitation durable des écosystèmes terrestres et des écosystèmes d'eau douce et des services connexes, en particulier les forêts, les zones humides, les montagnes et les zones arides, conformément aux obligations découlant des accords internationaux*

Des initiatives ont déjà été lancées, notamment en France, avec le financement des centres permanents d'initiatives pour l'environnement (CPIE), qui agissent pour l'éducation et la sensibilisation de tous aux services rendus par les écosystèmes.

Selon les objectifs de l'agenda 2030 abordés précédemment, nous pouvons établir le tableau suivant :

Idées "utopiques"	Relation ODD de l'agenda 2030	Exemples d'actions
Développement d'une agriculture durable et retour des paysages ruraux d'antan	ODD 15 - 2 - Mettre en œuvre des pratiques agricoles résilientes qui contribuent à la préservation des écosystèmes	Programme Ambition Bio 2017
Développement de la permaculture et d'un service citoyen hebdomadaire	ODD 11 - 2 - Renforcer l'autonomie alimentaire des agglomérations urbaines	Projets alimentaires territoriaux (PAT)
Porosité du territoire et maintiens des écosystèmes en place	ODD 13 - 15 / ODD 15 - 6 - Garantir la préservation, la restauration et l'exploitation durable des écosystèmes terrestres et des écosystèmes d'eau douce	(CPIE) - Evaluation française des écosystèmes et des services écosystémiques

* Urbanisation durable

Dans le projet Utopique! de Victor Locuratolo, l'urbanisation est traitée à échelle humaine. Il n'est pas question pour lui de gaspiller les espaces urbains ni de construire des zones commerciales en périphérie des villes. Tout ce dont les citoyens ont besoin doivent se trouver à proximité, et ce qui peut être mutualisé le devient. Il est notable de distinguer la similarité de la proposition avec celle de la ville du quart d'heure de Carlos Moreno.

Pour mieux comprendre les tenants et aboutissants de la proposition, nous relevons les idées utopiques faites par l'auteur à travers l'une de ces illustrations :

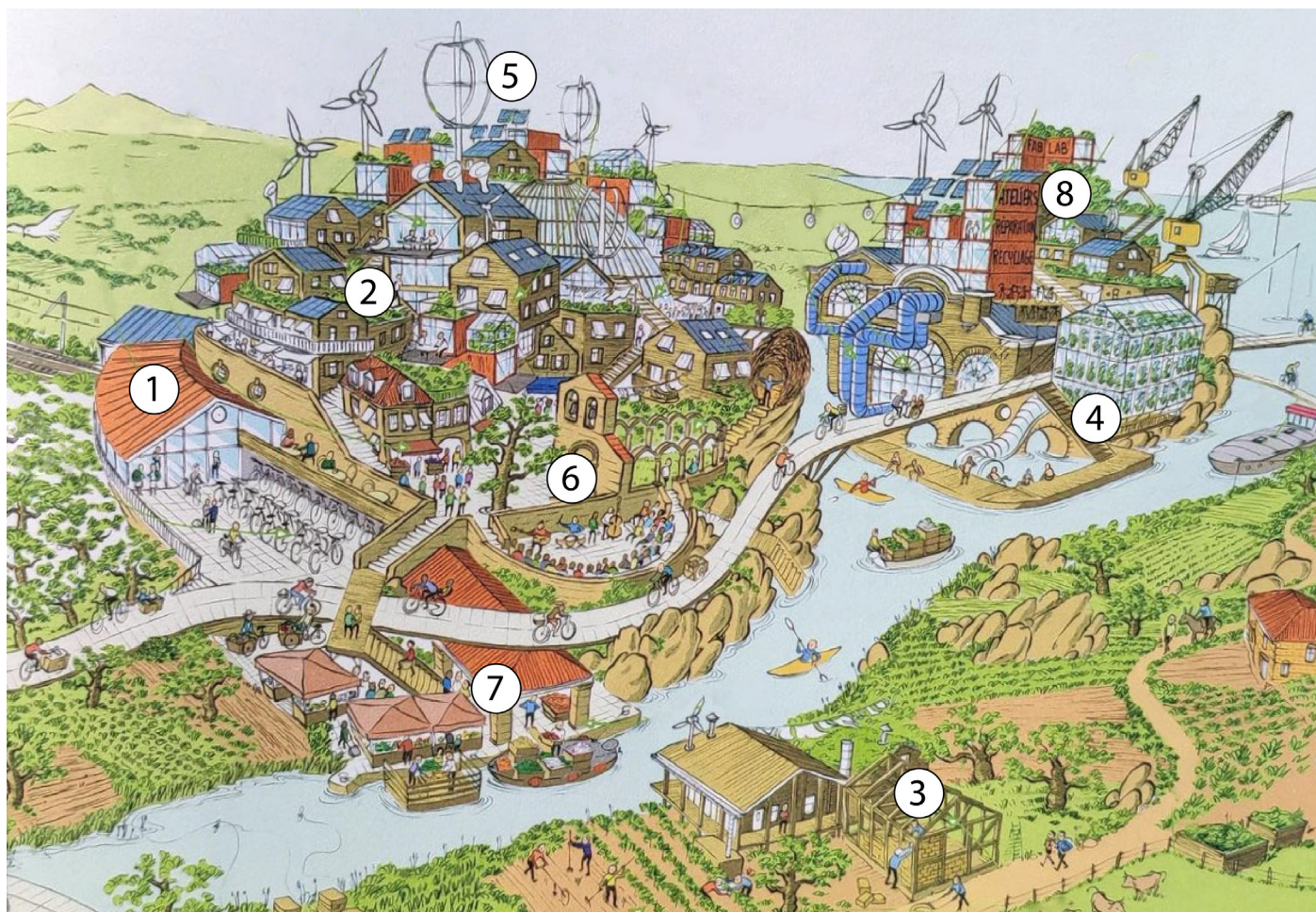


Fig.16 Illustration de Victor Locuratolo, modifications personnelles
source : Vito Utopique!

Numéros	Echelle urbaine
1	Ville dense mais à échelle humaine
2	Habitat regroupé mais poreux
3	Construction collective
4	Bâtiment à énergie passive
5	Eolienne adaptée à la forte granulométrie urbaine
6	Espace public piétonnier et poreux
7	Marché de petits producteurs et petits commerces de proximité
8	Ateliers et usines regroupés favorisant le tri, le recyclage, la réparation et la mutualisation

> Synthèse :

En raison de toutes ces propositions, nous pouvons en faire la synthèse dans le tableau suivant :

Numéros	Synthèse des «nouvelles» propositions
1	Ville dense et poreuse à échelle humaine
2	Développement des écoconstructions et des énergies vertes
3	Habitat collectif
4	Commerces en circuit court et industries regroupés

Ces quatre grandes idées transcrivent d'une volonté à rendre la ville moins synthétique et s'attache à donner aux citoyens un lieu de vie plus humain, concentré autour d'un urbanisme du "vivre ensemble". Les commerces de proximité et l'économie en circuit court permet également de réduire la dimension de la ville pour la rendre à une échelle plus "praticable".

> Comparaison avec l'agenda 2030 :

Au sein de l'ODD 11 (comme établi dans le plan local Français), nous retrouvons des programmes d'actions affiliés, en lien avec l'urbanisation durable :

Le Plan de restauration et de valorisation de la nature en ville :

- *Améliorer la qualité de vie et le lien social en favorisant l'implication citoyenne;*
- *Préserver la biodiversité, les fonctions des écosystèmes et les services qu'on en retire ;*
- *Promouvoir des modes de production et de consommation durables favorables au maintien et au développement des filières économiques de proximité*

Le Plan biodiversité :

Le Plan biodiversité fixe comme objectif de parvenir à zéro artificialisation nette des sols. Il s'agit de limiter, autant que possible, l'accaparement de nouveaux espaces et, lorsque cela est impossible, de « rendre à la nature » l'équivalent des superficies entamées. Cela passe par le développement de la nature en ville, la densification des zones déjà urbanisées, la rénovation des logements.

Ces plans d'action visent à réhabiliter et à planifier les villes de manière à améliorer l'utilisation des ressources et réduire leurs impacts environnementaux. Cela inclut également la densification des villes et par extension, le regroupement des habitats - malgré le fait que cela ne soit pas implicitement explicité. Cependant, nous retrouvons cet objectif dans les descriptions de l'ODD 11 : "Permettre le développement d'autres modèles de logements : habitats coopératifs et solidaires, habitats groupés [...]"

Ainsi, nous pouvons établir le tableau suivant :

Idées "utopiques"	Relation ODD de l'agenda 2030	Exemples d'actions
Ville dense et poreuse à échelle humaine	ODD 11 - 15 - Limiter l'empreinte écologique de l'urbanisation - Le Plan biodiversité fixe comme objectif de parvenir à zéro artificialisation nette des sols. Cela passe par la densification des zones déjà urbanisées	Plan biodiversité
Développement des écoconstructions et des énergies vertes	ODD 11 - 12 - Réduire l'impact environnemental et la consommation de ressources naturelles des villes	GlobalABC = bâtiment zéro carbone
Habitat regroupé collectif	ODD 11 - 12 - Permettre le développement d'autres modèles de vivre ensemble et de logements : habitats coopératifs et solidaires, habitats groupés...	-
Commerces en circuit court et industries regroupés	ODD 11 - 4 / ODD 15 - 9 - Promouvoir des modes de production et de consommation durables favorables au maintien et au développement des filières économiques de proximité	Le programme national pour l'alimentation (PNA)

Ici, Victor Locuratolo reprends les grandes idées de "l'urbanisme vert", que l'on peut retrouver au sein des projets d'écoquartiers ou dans les recommandations des "smart cities". Ces idées, bien que "contemporaines", ne peuvent être considérées comme novatrices. Cependant, l'intérêt de cette mise en pratique à travers l'œuvre utopique de Victor Locuratolo semblent être les interactions qui se jouent à travers le projet dans son ensemble. Nous retrouvons cette mise en relation dans l'illustration de fin, qui lui permet de conclure son oeuvre en rappelant les contestations relevées précédemment.



Fig.17 Illustration de Victor Locuratolo
source : Vito Utopique!

3.2 - Cas d'étude : Luc Schuiten

3.2.1 - Contextualisation

Le travail de Luc Schuiten s'appuie majoritairement sur la recherche et l'expérimentation d'un mode de vie en lien avec la nature, les énergies bioclimatiques locales et le logement. Au cours de sa carrière d'architecte, Luc Schuiten a composé de nombreux travaux mêlant l'architecture urbaine à l'architecture végétale, comme peut l'être son projet "BARRIÈRE DE PÉAGE DE L'A29", ou encore ses projets de construction alternatifs nommés : "Habitarbres".

Nous retrouvons d'ailleurs ces attributs dans son corpus de projet « Vegetal City », qui regroupe tous ses travaux en lien avec un urbanisme durable. Ce corpus est également issu d'une réflexion mêlant architecture, paysage et biomimétisme sur des formes possibles d'un urbanisme futuriste.

Ce qui est remarquable dans ses projets utopiques, c'est cet attachement au réel. Luc Schuiten ne prend pas seulement en compte l'existant, mais s'attache également aux nécessités matérielles qui lui permettent de "faire projet"; et cela n'est pas le seul point inusuel de ses travaux. En effet l'auteur se préoccupe également de la dimension temporelle, en situant ses projets sur une frise chronologique; ce qui reste inhabituel dans une construction utopique.

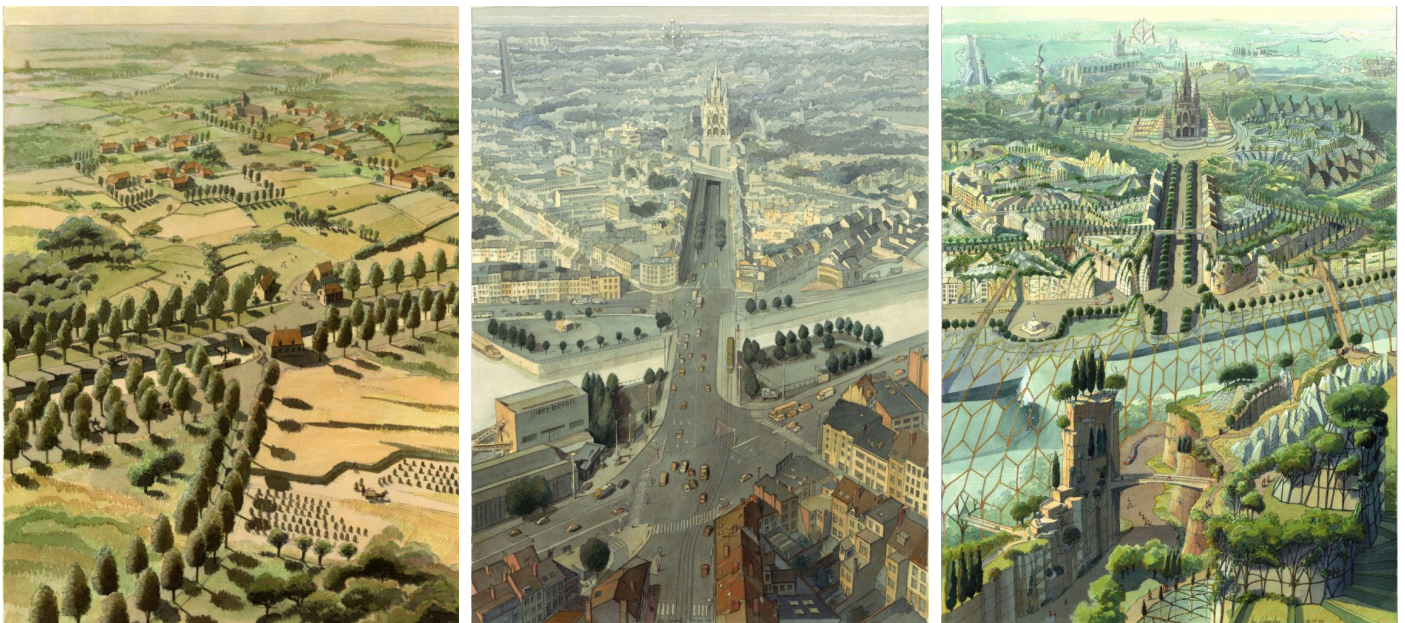


Fig.18 Illustration de Luc Schuiten, ÉVOLUTION DE LAEKEN
source : <http://www.vegetalcity.net/>

Néanmoins, ses travaux peuvent être caractérisés comme des utopies durables comme nous l'avons défini au sein de notre État de l'art. Les illustrations de Luc Schuiten restent libres de toute contrainte de développement imposée par la société de consommation capitaliste, et ses projections futuristes s'interrogent sur nos modes de vie dans la perspective d'une évolution durable. De plus, ces représentations de la ville idéale se situent dans un futur proche (projection en l'an 2100) et s'inscrivent dans un projet politico-social soutenu par une prise en compte importante de l'environnement.

"Dans cette vision futuriste, la quasi-totalité des immeubles existants a été conservée. Ils ont été adaptés à la conception d'un urbanisme considéré comme un paysage intégrant de multiples écosystèmes." Luc Schuiten

Nous pouvons également relever des similarités d'opinions avec notre précédente étude de cas. Tout comme Victor Locuratolo, Luc Schuiten souhaite que le monde connaisse une décroissance ou effondrement économique soudain. Bien que cela puisse être en contradiction avec l'objectif de « bonheur collectif » - constituant de toute utopie - nos deux auteurs soutiennent qu'il s'agit là de l'unique solution afin de rééquilibrer notre monde et nos modes de vie. Un tel effondrement provoquerait un élan d'innovation dans notre manière de consommer, et dans notre façon de concevoir nos espaces.

"Ma réflexion pour le futur va dans le sens de la frugalité heureuse, d'une décroissance ou encore de la possibilité d'un effondrement. Mais, en tous cas, pas dans le sens de la continuité du développement d'une civilisation basée sur la croissance et la consommation illimitées." Luc Schuiten

Ainsi les problèmes relevés par l'architecte peuvent également être mis en commun avec notre précédente étude de cas : omniprésence de la voiture, société de consommation capitaliste, pollution de l'air et de l'eau, manque d'autonomie alimentaire des villes, désintérêt des concepteurs des modes de vie durable, etc...

Cette manière de penser peut être jumelée avec la contestation de Victor Locuratolo, en ce qui concerne la non-action de notre monde : *"Commençons par nous rappeler ce que l'on imaginait du siècle prochain, en 1900. Il y a un siècle, à n'en pas douter, l'an 2000 allait combler tous nos désirs. On allait bénéficier de technologies extraordinaires susceptibles de nous apporter le confort et le bonheur à tous, sans aucune crainte des possibles conséquences. 100 ans plus tard, notre vision du siècle prochain est apocalyptique! Qu'est-il arrivé pour être passé d'une vision aussi idyllique à une vision aussi cauchemardesque?"* Luc Schuiten

Vis-à-vis de ce constat pessimiste, Luc Schuiten aborde son travail de manière catégorique. Pour lui, ses projets utopiques ne doivent laisser aucun compromis, du moins dans un premier temps. Car les objectifs de ces illustrations sont de viser une représentation d'un idéal et d'en donner les arguments pour que la société en prenne la direction. Luc Schuiten évoque la notion d'un « autre possible », à savoir un monde qui aurait évolué vers des techniques qui ne seraient que durables, et qui n'appauvrissent pas la planète, mais qui, au contraire, l'enrichissent. Pour lui, son approche utopique n'est pas celle d'un rêveur irréaliste, mais permet de tracer une piste vers un futur possible.

"Mes dessins sont tous des utopies, pas plus irréalistes que ne l'était, en 1960, celle de construire une fusée pour aller sur la lune. À cette époque, personne ne savait comment faire. Mais dix ans après, c'est devenu une réalité, car on a engagé les efforts nécessaires, on a mis les intelligences, les moyens financiers nécessaires à son aboutissement. Si nous pouvions avoir la même volonté pour aller vers l'avenir prometteur décrit précédemment, mes dessins seraient un jour qualifiés de prémonitoires ..." Luc Schuiten

3.2.2 - Construction utopique

Contrairement à notre précédente étude de cas, les contestations et les engagements de Luc Schuiten ne sont pas clairement explicites. Son corpus de projet est uniquement constitué d'illustrations projectives, accompagnées d'une courte description narrative. De ce fait, nous devons d'avantage nous appuyer sur l'étude de ses illustrations pour comprendre le contexte critique de l'œuvre et les propositions qui y sont faites. Toutefois, les communiqués et publications de l'auteur sont nombreux et nous permet de comprendre les pensées de l'architecte.

Dans un entretien donné pour le livre "Penser la qualité : La ville résiliente et sensible" Luc Schuiten aborde sa vision de la ville durable : *"Pour moi, c'est avant tout des lieux où les habitants se sentent bien, où ils ont plaisir à être, à rester, à déambuler, à se promener. Certains lieux invitent au contact humain, à la rencontre. Ce sont des lieux rendus pacifiques par la manière dont ils ont été mis en scène. Ils créent un environnement doux, agréable, sensible."*

Pour lui, la pratique architecturale ne doit pas être un accomplissement individuel, comme pourrait l'être l'œuvre d'un artiste. Mais elle doit au contraire - dans une démarche projet - être en lien avec la société actuelle, et être à l'écoute des demandes et des besoins. En considérant ce fait, Luc Schuiten place son concept de ville durable dans une autogestion collective. La ville se développe au moyen d'une volonté commune, et selon une forme d'équilibre où chacun joue son rôle.

En ce qui concerne le partage de son travail au sein de son corpus "Vegetal City", nous pouvons relever trois catégories principales :

- Les cités archiborescentes,
- Les villes de demain,
- Les recherches sur de nouveaux moyens de transport

Les cités archiborescentes sont des illustrations figuratives d'une urbanité naturelle nouvelle, où les considérations citoyennes sont liées aux contextes environnementaux du lieu. Ces illustrations ne font pas figure de projets "concrets", mais donnent l'image d'un monde basé sur le biomimétisme.

Les villes de demain quant à elle s'appuient sur des lieux existants, et réinventent les paysages urbains, en proposant de nouvelles morphologies, plus adaptés au développement durable.

3.2.3 Contestations de Luc Schuiten

*** Une société qui arrive à son terme**

Dans une publication de "Bruxelles Métropole", Luc Schuiten se lance dans une énumération critique de notre société de consommation actuelle et de notre individualisme : *"La société qui s'est élaborée dans l'ivresse de la production a mis sur pied une représentation illusoire du progrès. La maîtrise technique qui garantissait hier la croissance des biens donnait l'assurance d'une puissance incontestée et illimitée de nos sociétés industrielles. Conduites par des valeurs d'espérance de vie meilleure où la quête de la richesse matérielle était l'assurance d'échapper à la précarité, elles n'ont pas vu le fléau ravageur que cachait leur rêve."*

Ce constat défavorable de notre société actuelle n'est pas le seul motif qui inquiète l'architecte utopique - les questions environnementales le préoccupe également. Et ce pour une bonne raison, depuis plusieurs années nous assistons à une multiplication des catastrophes environnementales et les rapports internationaux sur les changements climatiques et sur la biodiversité - comme ceux du GIEC - donnent de plus en plus de place aux visions négatives et anxiogènes. Dans notre monde en perpétuelle croissance, Luc Schuiten s'interroge sur le manque de solution proposée pour imaginer de nouveaux modèles de consommation, plus audacieux et moins dommageables pour la planète. Pourtant, nous connaissons aujourd'hui les effets dévastateurs de ce mode de consommation : Disparition des réserves naturelles à travers le globe, érosion de la biodiversité, capitalisation individuelle des ressources de la planète, réchauffement climatique... Tous sont autant de signes qui caractérisent la voie dans laquelle le modernisme s'est engouffré.

Pour appuyer sa critique, Luc Schuiten prend l'exemple de la ville de Seraing : *"Ce qui, hier, faisait la fierté de Seraing, est devenu aujourd'hui désolation, pollution, méfiance, paupérisation. La ville s'est développée dans la seule perspective de l'industrie et de la production. Aujourd'hui, elle se retrouve dans l'inversion des fonctionnements par l'absence de toute considération de la vie de la cité."*

Pour conclure son propos, Luc Schuiten conteste l'approche moderne des concepteurs urbains - qui est pour lui l'approche de l'inaction et du mépris des modes de vie durable. Il déplore le manque de considération des concepteurs à l'égard des besoins principaux de la ville : A savoir les manières de rendre la ville plus conviviale et de nous lier émotionnellement aux lieux. Pour Luc Schuiten, les concepteurs se préoccupent seulement de résoudre les problèmes techniques, mais ne vont pas jusqu'à créer un sentiment d'appartenance à travers leurs projets.

*** L'aberration des voitures**

Pour Luc Schuiten, réfléchir la ville de demain nécessite obligatoirement de se pencher sur ses différents modes de déplacements. Cependant, la voiture es aujourd'hui omniprésente, et impacte, de différentes manières qui soit (auditive, olfactive, visuelle, polluante, etc.) les conditions de vie urbaine.

"La proximité des voitures joue de manière très négative sur les rapports humains, par le biais du bruit qu'elles génèrent, la pollution, le danger qu'elles représentent. Elles peuvent même susciter une certaine forme d'agressivité de la part des conducteurs. C'est aussi le cas des motos équipées de pots d'échappement bruyants ou de certaines voitures de sport, des étendards de richesse et de domination." Luc Schuiten

Tout d'abord, Luc Schuiten nous fait comprendre que la mobilité telle que nous la connaissons aujourd'hui repose sur une erreur complète. Nous avons imaginé nos modèles de déplacement en supposant que l'Homme dispose d'une énergie infinie. *"Un litre d'essence est une énergie considérable avec laquelle on pourrait faire bien mieux que faire rouler nos voitures et ne correspondant pas réellement à nos besoins."* De plus, Luc Schuiten s'interroge sur la viabilité même de l'objet : A savoir la masse importante du véhicule - environ 1,5T en moyenne - par rapport à la masse qu'il doit transporter - environ 150kg en moyenne. En ce sens, 10% à peine de la masse totale du véhicule est réellement utilisée pour sa fonction principale. Contrairement au vélo qui pèse en moyenne 20kg pour transporter une charge moyenne de 75kg, ce qui est pour Luc Schuiten, un modèle beaucoup moins aberrant que ne l'est la voiture.

Afin de mieux exprimer cette idée, Luc Schuiten s'appuie sur une question simple : *"Pourquoi la nature n'a pas créé la roue ?"* Ce constat est issu d'une discussion entre l'architecte, et l'ingénieur agronome Gauthier Chapelle. La réponse à cette question se base sur une observation biomimétique : si la nature n'a jamais inventé la roue, c'est avant tout pour son absence de rentabilité

L'emploi de la roue impose la construction de routes, d'autoroutes, de viaducs, de ponts, de tunnels coupant les réseaux hydrauliques et racinaires, ainsi que le morcèlement du territoire, rendant difficile voire impossible le déplacement de la faune sur toute sa zone d'habitation endémique. *"Au contraire des pattes, des jambes et des ailes, qui n'ont pas besoin d'infrastructures pour se mouvoir : elles courent, grimpent et sautent les obstacles."* Gauthier Chapelle

Si aujourd'hui la majorité de nos déplacements dépendent de l'utilisation de la voiture lourde et individuelle, Luc Schuiten souhaite un changement radical de paradigme, notamment par l'utilisation d'engins glissants ou, comme le fait la nature, au moyen d'engins à pattes.

3.2.4 Les nouvelles propositions

* **Mobilité**

Dans les travaux utopiques de Luc Schuiten, la réflexion sur la mobilité prend une place toute particulière. Une partie de son corpus est d'ailleurs dédié à la création de nouveaux moyens de transport :

- **Le Chenillard** : Petite voiture urbaine pour deux ou trois personnes. Ces petits engins sont programmés pour se rassembler en convois, ce qui leur permet de prendre peu de place dans la ville et de consommer moins d'énergie. Ces véhicules puisent leur énergie motrice dans un rail intégré dans la plupart des rues de la cité (Projets des villes durables).
- **Le Tramodulaire** : Petits modules autonomes pouvant circuler sans conducteur et s'assembler à d'autres pour former un convoi. Ce système présente l'avantage d'être adaptable sur n'importe quel réseau de tram existant, moyennant quelques aménagements.
- **L'ornithoptère** : Engins aériens, dirigeables biomimétiques plus légers que l'air, sont constitués de membranes dont la surface capte l'énergie solaire et la transforme en électricité. Leur progression lente et leur structure gonflable compartimentée rendent ce mode de déplacement très sûr et particulièrement attrayant.

Ainsi, les suggestions de Luc Schuiten se concentrent essentiellement sur la transformation de nos moyens de transport traditionnels, qu'il souhaite adaptés à un usage plus respectueux de l'environnement et du paysage. Pour lui, il est indispensable que les véhicules durables deviennent plus légers, et moins "performants", tout en gagnant en justesse et en économie d'énergie. A l'image de ses "nouveaux véhicules" non polluants et fonctionnant sous la forme d'une intelligence collective, l'utopiste réinvente nos modes de déplacement sans émission de carbone ni utilisation d'énergie fossile. De plus, Luc Schuiten insiste sur l'autonomie de ses véhicules, qui seraient guidés par un cerveau commun et leur permettraient de se réunir en un convoi modulable.

Dans cette première illustration nommée "PANORAMA VEGETAL CITY", nous pouvons relever les "nouvelles propositions" pour repenser la mobilité à l'échelle de la ville. Nous transcrivons ces propositions sous forme de tableau de synthèse, afin de pouvoir établir une comparaison avec les ODD de l'agenda 2030.

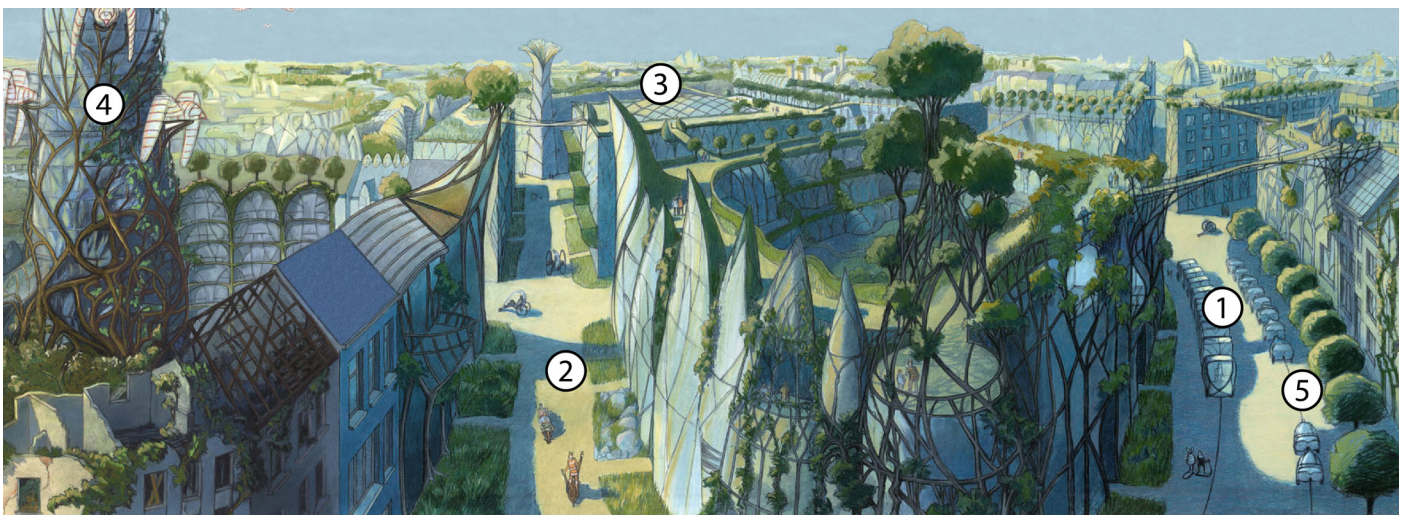


Fig.19 Illustration de Luc Schuiten, PANORAMA VEGETAL CITY, modifications personnelles, source : <http://www.vegetalcity.net/>

Numéros	Echelle de la ville
1	Création de trams légers, connectés et modulables, zéro carbone.
2	Voie partagée entre piéton et nouveaux transports individuels légers et connecté
3	Les trains sont remplacés par des petites cabines ferroviaires formant des convois modulables, connectés, souples et légers.
4	Augmenter et valoriser les transports aériens légers, et solaires, neutre en carbone.
5	Réutilisation des voies de trams existantes

> Synthèse

Dans cette énumération des "nouvelles propositions" exposées par l'utopiste, nous ne pouvons intégrer un à un les nombreux véhicules imaginés par l'auteur, cependant nous pouvons en tenir compte sous l'appellation "véhicules connectés non polluants".

Nous pouvons dès à présent synthétiser ces "nouvelles propositions" afin de souligner les idées principales des travaux de Luc Schuiten au sujet de la mobilité. Ces grandes idées sont reprises dans le tableau ci-dessous :

Numéros	Synthèse des «nouvelles» propositions
1	Transformation des transports communs par des véhicules connectés non polluants
2	Voie partagée entre piéton et transports légers
3	Augmenter et valoriser les transports aériens légers, et solaires, neutre en carbone.

Nous remarquons d'emblée que les propositions de Luc Schuiten restent concentrées autour de la création de ces "nouveaux véhicules". La ville est adaptée à ces nouveaux transports, en s'appuyant sur les infrastructures déjà existantes. A cela, nous pouvons rapprocher ici les idées de "Végétal City" avec celle de notre précédente étude de cas "Vito Utopique!".

> Comparaison avec l'agenda 2030

ODD 13 - 11	Favoriser le développement de villes sobres en carbone et favorisant les transports en commun
ODD 11 - 3	Améliorer la qualité de l'air et réduire les accidents de circulation en ville

Comme nous l'avons relevé précédemment, la majorité des propositions de Luc Schuiten en matière de mobilité se concentre sur l'utilisation de nouveaux transports durables. Pour attester du caractère novateur de la proposition, nous devons nous pencher sur les objectifs et les recommandations de l'agenda 2030. Pour cela, le tableau d'Eurlex (10) - répertoriant les documents de politique européenne et leur relation avec les ODD - nous permet de trouver les informations en lien avec les sous-objectifs traitant de la mobilité.

C'est ainsi que dans le communiqué de la Commission européenne du 9.12.2020 : "Stratégie de mobilité durable et intelligente", nous retrouvons des initiatives en faveur de la création de nouveaux transports durables :

Initiative 3 : Rendre la mobilité interurbaine et urbaine plus durable et plus saine :

- 3.36 "La pression croissante exercée sur les systèmes de transport de passagers a stimulé la demande de solutions nouvelles et innovantes intégrant différents modes de transport dans un service accessible à la demande."

Initiative 6 : Faire de la mobilité connectée et automatisée une réalité :

- 6.56 "Les systèmes connectés et automatisés recèlent un potentiel immense pour améliorer de manière fondamentale le fonctionnement de l'ensemble du système de transport et contribuer à la réalisation de nos objectifs en matière de durabilité et de sécurité. Les actions viseront à soutenir l'intégration des modes de transport dans un système multimodal opérationnel."

À titre d'exemple, nous pouvons également citer la reconnaissance des nouveaux engins de déplacement personnel motorisés (EDPM) (monoroues, trottinettes électriques, Hoverboards, Gyropodes...), reconnus par la législation française. Ainsi, bien que les "nouveaux véhicules" de Luc Schuiten soient innovants sur la forme, la proposition en elle-même peut être rattachée aux initiatives de l'agenda 2030 et des ODD 9 - 11 et 13.

Pour ce qui est de la valorisation des transports aériens neutres en carbone, nous retrouvons également des initiatives conjointes au sein du communiqué de la Commission européenne : "Stratégie de mobilité durable et intelligente"

Initiative 7 : Innovation, données et intelligence artificielle pour une mobilité intelligente

- 7.46 : Poursuite du développement du cadre réglementaire pour les drones et les aéronefs sans équipage;
- À l'horizon 2035 : les aéronefs de grande capacité à zéro émission seront prêts à être commercialisés

De nouveau, la proposition de Luc Schuiten demeure différente par la forme, mais reste commune dans son fondement. Les aéronefs, tels que décrits dans le communiqué et repris dans l'agenda 2030, auront pour objectif d'être neutres en carbone, comme prescrit dans les travaux de l'utopiste.

À l'égard des recommandations de l'agenda 2030 abordées précédemment, nous pouvons établir le tableau suivant :

Idées "utopiques"	Relation ODD de l'agenda 2030	Exemples d'actions
Transformation des transports communs par des véhicules connectés non polluants	ODD C-9.1 - Mettre en place une infrastructure durable régionale et transfrontière	Reconnaissance des EDPM
Voie partagée entre piéton et transports légers	ODD 11 - 7 - Assurer l'accès de tous, à des espaces verts et des espaces publics sûrs	zone de rencontre partagée - rue résidentielle (9)
Augmenter et valoriser les transports aériens légers, et solaires, neutre en carbone.	ODD C-9.1 - Mettre en place une infrastructure durable régionale et transfrontière	Investissement dans des aéronefs "zéro carbone"

Au regard de cette comparaison, nous constatons que les "nouvelles propositions" de Luc Schuiten sont déjà intégrées dans une approche de transition recommandée par l'agenda 2030. La Commission européenne aborde le sujet des véhicules autonomes et connectés, et évoque également la transformation des aéronefs, en véhicules "zéro carbone".

*** Aménagements durables du territoire et préservation de la biodiversité**

Dans ses travaux, Luc Schuiten n'aborde pas l'échelle des territoires, mais se concentre uniquement sur l'échelle urbaine, qui constitue pour lui un environnement où l'Homme a mis son empreinte de façon volontaire. Mais l'architecte reste proche de la question du paysage : *"Comment concevoir une ville qui soit un paysage ? Comment penser une ville qui soit une portion d'un environnement naturel ?"* Bien que nous retrouvons au sein de ses travaux une pluralité de lieux ne possédant pas les mêmes contextes géographiques et morphologiques, des similarités dans ses propositions peuvent être relevées et regroupées sous deux thèmes principaux : L'autonomie alimentaire des villes et leurs fonctionnements intrinsèques.

Il est toutefois important de rappeler que Luc Schuiten est avant tout un architecte, et de ce fait, ses projets se concentrent majoritairement sur l'architecture des bâtiments plutôt que dans une approche d'aménagement public. La majorité de ses propositions vise donc à promouvoir une architecture biomimétique, par laquelle la ville se réinvente d'elle-même.

Pour relever les propositions de l'utopiste au rapport des thèmes inscrits dans notre méthodologie, et afin de pouvoir les comparer aux ODD de l'agenda 2030, nous allons étudier trois de ses illustrations selon les deux thèmes observés précédemment :

- L'autonomie alimentaire
- Le fonctionnement de la ville durable

Nous composerons à travers ces deux thèmes une réflexion en lien avec les thématiques suivantes :

- Aménagement durable du territoire
- Protection de la biodiversité
- Urbanisation durable
- Résilience du paysage

> Autonomie alimentaire -

Pour Luc Schuiten, l'autonomie alimentaire de nos milieux urbains devient une question de plus en plus fondamentale - estimant que nos métropoles possèdent une indépendance alimentaire d'une semaine, tout au plus. Et ce pour une bonne raison : nos villes actuelles dépendent aujourd'hui entièrement d'un équilibre mondialisé, basé sur l'importation de produits consommables. Pour lui, ce système reste beaucoup trop fragile, surtout face aux aléas climatiques et aux catastrophes hypothétiques. *"Qu'est-ce qui se passe quand une crise planétaire empêche le ravitaillement des magasins ? On n'a simplement plus à manger."*

C'est ainsi que Luc Schuiten propose une ville imaginée et réalisée à la manière d'un vaste organisme vivant, dans lequel nous ferions pousser notre propre nourriture près de l'endroit où nous vivons. Et ceux, afin de répondre à une finalité simple, celle ne plus avoir à dépendre du marché international pour pouvoir nourrir la cité. De ce fait, l'architecte utopiste souhaite pallier ce risque majeur en rendant les villes plus résilientes et en les dotant de cultures pouvant répondre à nos besoins alimentaires. *"Beaucoup de toitures sont devenues des potagers, les arbres dans les rues se sont mutés en vergers. Des serres, des ruches, des poulaillers, des pigeonniers se sont multipliés dans tous les espaces encore libres; toitures balcons, terrasses, cours et jardins."*

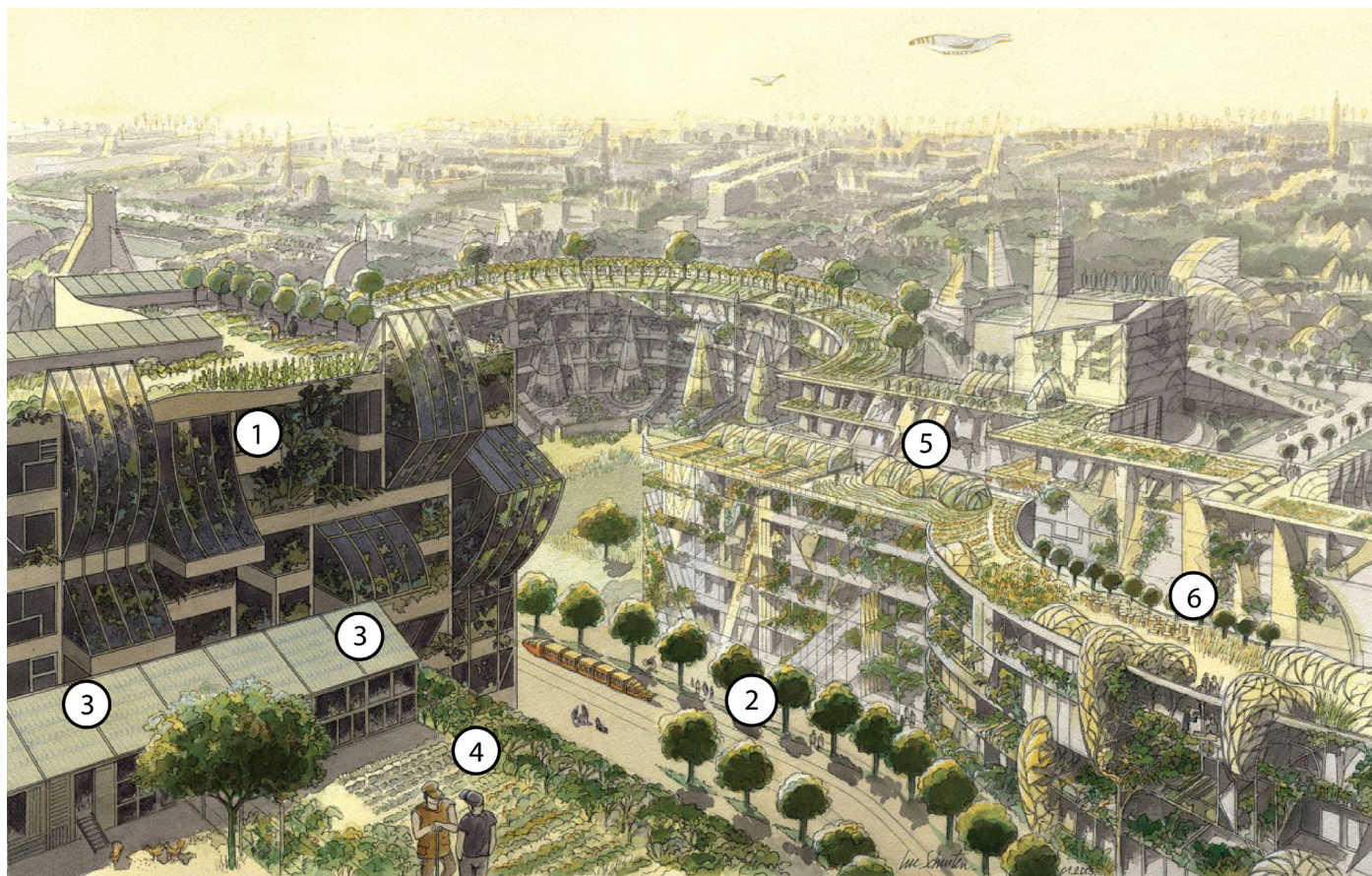


Fig.20 Illustration de Luc Schuiten, LA VILLE POTAGÈRE, modifications personnelles, source : <http://www.vegetalcity.net/>

Numéros	Echelle de la ville
1	Bâtiments urbain destinés à la production alimentaire
2	Arbres fruitiers au sein des espaces publics
	Sur toiture, balcon, terrasse, espaces publics :
3	Poulailler / Pigeonnier
4	Potagers
5	Serres
6	Ruches

> **Fonctionnement de la ville**

Le principe de ville durable, comme l'entend Luc Schuiten, nous oblige à repenser la ville comme un système biomimétique, s'inspirant des méthodes que la nature a mises en place au fil de milliers d'années d'évolution. *"Dans la nature, tout fonctionne sur le principe de l'économie circulaire. Un déchet est une ressource pour un autre organisme vivant, on ne jette rien."* Ceci étant, l'architecte utopiste maintient que ce projet devrait pouvoir se réaliser dès aujourd'hui et pour un coût moindre que celui de nos villes actuelles.

Attachons-nous maintenant à l'exploration de deux illustrations dessinées par Luc Schuiten, et projetant la vision de ville durable.

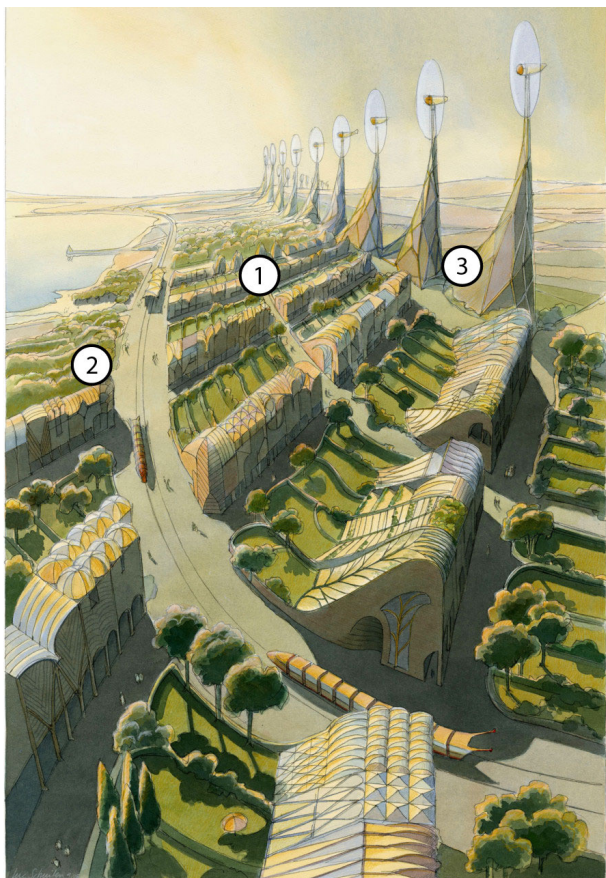


Fig.21 Illustration de Luc Schuiten, LA VILLE CREUSE, modifications personnelles, source : <http://www.vegetalcity.net/>

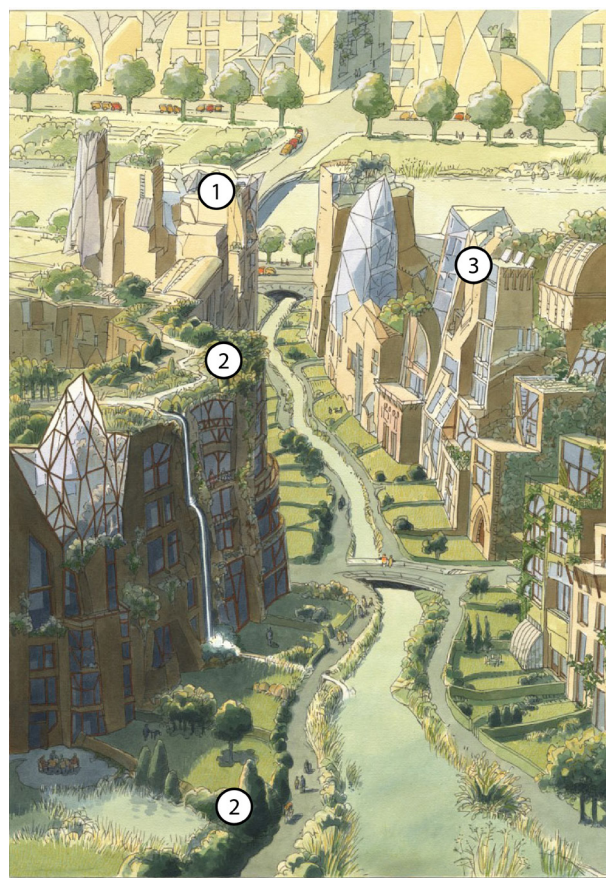


Fig.22 Illustration de Luc Schuiten, L'EAU DANS LA VILLE, modifications personnelles, source : <http://www.vegetalcity.net/>

Dans l'illustration de gauche, nommée "La ville creuse", la ville ne se veut ni compacte, ni dispersée - elle s'étend dans une continuité naturelle, en suivant les courbes morphologiques du paysage. La disposition de ses habitations s'établit en deux alignements de logements de part et d'autre d'une ligne de tramway centrale. Ainsi, l'usage de la voiture n'est pas nécessaire, puisque les transitions peuvent être réalisées à pied ou en tramway. L'évolution de la ville ne repose pas sur l'augmentation de la densité urbaine, mais peut croître en tricotant de nouvelles mailles, tant que la ligne de tramway peut s'allonger.

Dans cette nouvelle ville durable, la cité est également autonome en énergie. Chaque rue se termine par une unité centrale d'énergie mixte, mêlant énergie solaire, éolienne et production de gaz méthane tiré de la décomposition des déchets organiques de la cité.

Dans cette deuxième illustration, la morphologie urbaine semble correspondre davantage à ce que l'on connaît aujourd'hui. Ici, Luc Schuiten ne développe pas une nouvelle morphologie centrée autour d'un réseau de transport en commun, mais reprend le contexte urbain actuel. Dans ce projet, les routes sont devenues beaucoup plus étroites, suite à la disparition des voitures lourdes individuelles, et remplacées par de nouveaux transports "plus légers". La circulation piétonne reprend également sa place au sein d'un quartier apaisé, et de nouvelles promenades vertes sont créées sur les toits des bâtiments, permettant d'exploiter les endroits "oubliés" de la ville. Pour relier ce nouvel espace public à la rue, des passerelles suspendues sont imaginées, permettant la connexion entre les différents bâtiments - passerelles que l'on retrouve également dans "Panorama Vegetal City" fig(19). D'autre part, les façades et devantures des bâtiments sont végétalisées, suscitant ainsi un retour massif du végétal au sein de la ville.

Numéros	Echelle de la ville
1	Dimension de la ville réduite à l'échelle humaine
2	Retour massif du végétal en ville
3	Exploitation du soleil, du vent, et des déchets organiques
4	Création de promenades vertes sur les toits des bâtiments, relier pas des passerelles suspendues

> Synthèse

A partir des propositions précédentes, nous pouvons établir le tableau ci-dessous :

Numéros	Synthèse des «nouvelles» propositions
1	Intégration de l'agriculture urbaine au sein des espaces "vides" de la ville
2	Ville à taille humaine
3	Retour massif du végétal et création de promenades vertes dans les espaces "vides" de la ville
4	Exploitation du soleil, du vent, et des déchets organiques

À travers l'observation de ces différentes propositions, nous remarquons que les travaux de Luc Schuiten s'engagent vers une réconciliation entre typologie urbaine et environnement naturel. *"J'aime projeter des villes où il fait bon respirer, rendant de la place aux chants d'oiseaux, aux potagers et aux méandres des rivières et ruisseaux. Des villes aux espaces incarnant un des principes fondamentaux du vivant : la vie crée des conditions propices à la vie."* En exploitant les endroits oubliés de la ville, Luc Schuiten propose de diluer les frontières entre l'artificiel et le naturel, et de réconcilier Homme et nature autour d'une conscience renouvelée d'interdépendance et d'un respect commun pour la vie sur Terre.

Mais nous pouvons nous demander avec quels degrés d'innovation ces propositions amènent de nouvelles perspectives urbaines. Pour cela, nous allons de nouveau comparer ces "idées majeures" avec les ODD de l'agenda 2030.

> Comparaison avec l'agenda 2030

ODD 15 - 7	Concilier à l'échelle du territoire les enjeux énergétiques et écologiques
ODD 11 - 2	Renforcer l'autonomie alimentaire des agglomérations urbaines
ODD 11 - 12	Réduire l'impact environnemental et la consommation de ressources naturelles des villes
ODD 11 - 15	Limiter l'empreinte écologique de l'urbanisation
ODD 15 - 4	Sensibiliser et éduquer à la protection de la biodiversité et aux services qu'elle rend
ODD 11 - 6	Désimperméabiliser les villes et gérer les risques d'inondation en ville

L'agenda 2030 ne témoigne pas directement d'un objectif d'autonomie alimentaire pour nos villes futures - cependant - l'agriculture urbaine est un sujet pris en compte par l'ODD 2, qui appelle à la mise en place de systèmes de production alimentaire et de pratiques agricoles durables et résilientes. Parmi ses sous-objectifs, nous retrouvons :

- Promouvoir une agriculture durable et une viabilité des systèmes de production alimentaire – via l'accroissement de la productivité et la préservation des écosystèmes.
- Promouvoir l'agriculture urbaine et les circuits courts alimentaires, augmenter les surfaces jardinées en ville en valorisant ainsi son foncier disponible.

Le Parlement européen a également rédigé une résolution en 2017, où il invite les États membres à encourager l'agriculture urbaine. Nous retrouvons donc au paragraphe 19 de cette résolution, *«le Parlement européen demande aux États membres, compte tenu, d'une part, de l'accès limité aux terres agricoles dans les zones rurales et, d'autre part, de l'intérêt croissant suscité par l'agriculture urbaine et périurbaine, d'instaurer des mesures d'incitation pour le développement de fermes urbaines ainsi que d'autres formes d'agriculture participative et de partage des terres ».*

Dans ces recommandations, nous retrouvons exactement les propositions élaborées par Luc Schuiten en ce qui concerne l'agriculture au sein de la cité. L'objectif étant d'augmenter les surfaces de cultures en ville, afin de contribuer aux besoins alimentaires des habitants.

Au sein de l'agenda 2030, nous retrouvons également le terme "agriculture urbaine" résumé sous l'appellation "végétation urbaine", prenant en considération toutes formes d'implantation du végétal au sein des villes. La vision de l'agenda 2030 est explicite : la végétation urbaine doit être considérée comme une composante essentielle du paysage et de l'écosystème urbains, car elle constitue un élément clé pour l'amélioration de la qualité de vie des citoyens et collabore au maintien des équilibres écologiques. Il n'est donc pas étonnant de retrouver au sein de l'ODD 11 - "Villes et communautés durables" - des recommandations par rapport à l'intégration du végétal en ville :

Les cibles de l'ODD 11 nous disent ceci :

11.7 - D'ici à 2030, assurer l'accès de tous, en particulier des femmes et des enfants, des personnes âgées et des personnes handicapées, à des espaces verts et des espaces publics sûrs.

11.15 - Limiter l'empreinte écologique de l'urbanisation : fragmentation des espaces, trames vertes et bleues, agricultures urbaines, densités, zéro artificialisation nette des sols

De plus, l'ODD 11 nous fournit une description sur les véritables enjeux de son sous-objectif :

"Les villes doivent investir dans la désimperméabilisation et la végétalisation des sols. Lors du renouvellement des chaussées et de la réfection des routes, elles devront accorder de l'intérêt à la gestion durable des sols, et désimperméabiliser un maximum de surfaces."

Le retour du végétal au sein de nos espaces urbains est donc bien inscrit dans les recommandations à l'horizon 2030. Pour ce qui est de la question énergétique, nous pouvons nous appuyer sur l'ODD 7 - garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable. Nous retrouvons donc parmi les cibles de l'ODD 7, des recommandations en lien avec l'énergie renouvelable :

7.2 D'ici 2030, augmenter substantiellement la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique mondial.

7.a - D'ici à 2030, renforcer la coopération internationale en vue de faciliter l'accès à la recherche et aux technologies relatives à l'énergie propre, notamment l'énergie renouvelable, l'efficacité énergétique et les nouvelles technologies relatives aux combustibles fossiles propres, et promouvoir l'investissement dans l'infrastructure énergétique et les technologies relatives à l'énergie propre.

Ici, l'agenda 2030 évoque le terme "énergie propre", mais ne donne pas plus d'information sur cette composante. Pour en apprendre davantage et approfondir notre analyse, nous devons nous rendre sur la version révisée européenne de la "Directive sur les Énergies renouvelables", cité dans l'agenda 2030.

Nous y retrouvons une définition approfondie des "énergies propres" : *"Les énergies propres peuvent être produites à partir de sources diverses, telles que l'énergie éolienne, l'énergie solaire, l'énergie hydraulique, l'énergie marémotrice, l'énergie géothermique et la biomasse."*

Ainsi, nous pouvons lier les objectifs de l'ODD 7 aux propositions énergétiques produites par Luc Schuiten. Au vu de l'analyse des objectifs et cibles de l'agenda 2030, nous pouvons produire le tableau suivant :

Idées "utopiques"	Relation ODD de l'agenda 2030	Exemples d'actions
Intégration de l'agriculture urbaine au sein des espaces "vides" de la ville	ODD 11 - 2 - Renforcer l'autonomie alimentaire des agglomérations urbaines	Programme COST « Urban Agriculture Europe. »
Ville à taille humaine	ODD 11 - 15 - Limiter l'empreinte écologique de l'urbanisation	"Lutter contre l'étalement urbain : Initiatives, Pratiques, et outils" - FNE
Retour massif du végétal et création de promenades vertes dans les espaces "vides" de la ville	ODD C-11.7 - Assurer l'accès de tous, [...] à des espaces verts et des espaces publics sûrs.	"High Line" de New York
Exploitation du soleil, du vent, et des déchets organiques	ODD C-7.2 - Augmenter substantiellement la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique mondial	"Plan de libération des énergies renouvelables" - Ministère de la Transition écologique Français

Après la comparaison des propositions de Luc Schuiten et de l'agenda 2030, nous pouvons remarquer que la majorité des "nouvelles idées" de l'utopiste sont innovantes par la forme, mais le sont beaucoup moins dans leurs déterminations. Les travaux de l'utopiste nous donnent l'image d'une ville apaisée, conçue selon des pratiques empruntées à la nature et qui se veut être durable et résiliente. Mais ces illustrations mettent essentiellement en pratique la réalisation des objectifs de l'agenda 2030 au sein d'un contexte urbain déficient - avec certes - une forme qui reste propre à l'artiste (création de nouveaux véhicules, éoliennes sublimes, Habitarbres, etc...). Au vu de cette analyse, nous pouvons déceler à travers le projet "Végétal City" une certaine complémentarité avec les ODD de l'agenda 2030, même si celle-ci n'est pas intentionnelle.

3.3 - Cas d'étude : La ville libre de Christiania

3.2.1 - Contextualisation

> La création, 1971

A la fin des années 60, des phénomènes tels que le baby-boom de l'après-guerre, l'expansion du secteur de l'éducation et le départ des familles vers les banlieues périphériques ont modifié le profil démographique de Copenhague. Une vague de population - majoritairement jeune - rejoint le centre-ville à la recherche d'un logement, sans pouvoir en trouver... Dans le même temps, la municipalité de Copenhague met en œuvre une série de plans de rénovation urbaine afin de restructurer le cœur de ville, ce qui a pour effet de laisser de nombreuses maisons vides et donc prêtes à être occupées. Il n'en faut pas plus pour que les jeunes Danois, en mal de logement, commencent à prendre possession de ces lieux inexploités dans les quartiers centraux de Copenhague.

C'est ainsi que les premiers squatters - connus sous le nom de "Slumstormere" et composés d'étudiants, d'activistes de gauche, de délinquants toxicomanes et de jeunes sans le sou - se sont emparés non seulement des appartements vides, mais aussi des terrains extérieurs pour former des «républiques" autonomes - qui - dans le langage de l'époque, étaient perçus comme «des îles révolutionnaires dans un océan capitaliste».

Mais pour Christiania, l'histoire commence véritablement en septembre 1971, lorsqu'une poignée d'activistes mettent en scène leur prise de contrôle symbolique de la caserne abandonnée de Bårdsmandsstræde, une zone militaire de 49 hectares située au sud-est de Copenhague. Idéalement isolée du reste de la ville, l'ancienne base militaire se trouve enclavée parmi les remparts et les anciennes douves de la renaissance du XVIIème siècle. Au Nord, une vaste bande boisée et le canal de Kobenhavns Havn viennent renforcer l'isolement du quartier, qui se trouve pourtant être à moins d'un kilomètre du Palais royal et du Parlement danois. Le site se compose d'anciens ateliers et de grandes salles vides, tous construits en briques ou en bois massif de vieux navires.

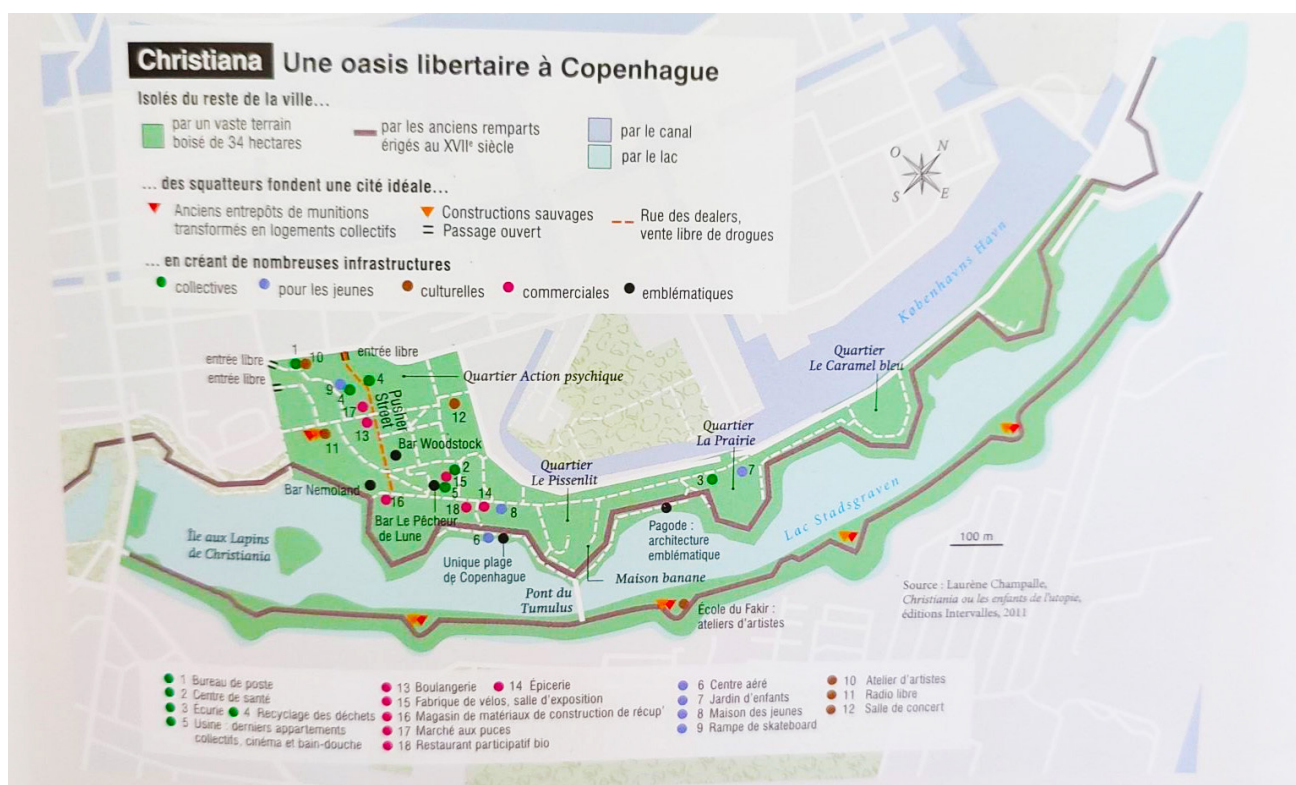


Fig.23 Image scanné, Plan de Christiania
source : Atlas des utopies, Axel Vicq

Le site constitue une véritable aubaine pour les squatters, et c'est ainsi que le 26 septembre 1971, le groupe d'activiste va proclamer la création de la "Ville libre de Christiania". Cet appel sera relayé dans le magazine alternatif Hovedbladet, et sera largement diffusé parmi la jeunesse de Copenhague. Au cours des semaines suivantes, des reportages et des séries photographiques sur la proclamation de la «Ville libre» sont relayés par les grands médias nationaux, à travers tout le pays. Très vite, des personnes de tout horizon se rendent dans la capitale danoise pour participer à la fondation de cette nouvelle communauté.

En 1973, le gouvernement social-démocrate du Danemark donne à Christiania le statut officiel d'«expérience sociale», donnant aux "squatteurs" la permission temporaire de loger sur place sans risque d'être délogés.

> La première contre-politique, 1975

Seulement deux années plus tard, les changements d'ordres politiques remettent en cause la légitimité de Christiania. C'est ainsi qu'une proposition de loi a été adoptée en 1975, obligeant la fermeture du quartier Christiania avant le 1er avril 1976.

Lorsque le jour J - censé mettre fin au quartier de Christiania - arrive le 1er avril 1976, un rassemblement impressionnant de plus de 20 000 personnes se tient devant la mairie de Copenhague, afin de manifester son désaccord avec cette mise à mort politique. Face à cette mobilisation sociale de grande ampleur, le parlement décide de reporter l'expulsion.

Pourtant, malgré cette apparente ferveur populaire, la décision parlementaire de fermer le quartier de Christiania correspondait bien à celle de la majorité de l'opinion publique. En avril 1975, le premier sondage avait donné une nette majorité de 59 % en faveur d'une fermeture. En cause figuraient des questions telles que l'entretien et l'insalubrité des bâtiments, le non-paiement des loyers, la criminalité du quartier et sans oublier la vente de haschisch, très présente au sein de Christiania.¹

> Légalisation du quartier, 1986

En 1986, les relations entre Christiania et l'État prennent un tournant décisif. En mai, une majorité parlementaire mène le dialogue avec la Ville Libre afin de trouver un moyen de légaliser le quartier de Christiania.

Bien que les progrès aient été rendus difficiles par les factions des deux côtés - la loi dite de Christiania a été adoptée par le Parlement en 1989 et a abouti à l'accord-cadre en 1991. Ce dernier est résultat d'un marchandage classique dans lequel figurait la réglementation des bâtiments, le paiement des loyers, et la fermeture des pubs sans licence. En contrepartie, l'État, comme le stipule l'accord de 1991, «confirme le droit des habitants de Christiania d'utiliser les bâtiments et la zone dans son ensemble» et s'engage à «garantir une autonomie maximale à Christiania». Un accord qui marque un renouveau et un soulagement pour de nombreux habitants de la ville libre.

1 Excès de criminalité remis en cause par le rapport de recherche rédigé avec Henning Koch et Jørn Vest, intitulé «Politiets virksomhed i Christianiaområdet» concluant que le taux de criminalité à Christiania n'était pas plus élevé que dans d'autres parties de Copenhague.

> Remise en cause par le gouvernement, 2001-2004

Suite à l'attaque terroriste du 11 Novembre 2001, de grands bouleversements s'opèrent au sein de la politique Européenne. De ce fait, l'équilibre du pouvoir entre la ville libre et les membres du gouvernement en faveur de la fermeture du quartier Christiania avait clairement basculé à l'avantage de ce dernier. Dans ce contexte, c'est un gouvernement confiant qui s'est alors attaqué au démantèlement du quartier libre.

La première étape fut la préparation d'un rapport gouvernemental préliminaire sur le droit d'existence de Christiania, présenté en mai 2003. Puis il fut suivi de la création d'un plan général d'urbanisme, présenté sous forme de programmes d'action pour réhabiliter l'ancienne base militaire en nouveau complexe immobilier. En mars 2004, ce rapport a servi de base pour le projet de loi sur le changement de la législation relative à l'utilisation de la zone de Christiania. Grâce à cette nouvelle loi adoptée en juin 2004, le gouvernement Danois fait annuler l'accord-cadre de 1991, et démantèle les résultats durement acquis lors de plusieurs années de dialogue. La transformation radicale du quartier Christiania était désormais devenu l'objectif principal du nouveau gouvernement.

En réaction, la communauté de Christiania lève une foule de partisan qui - sous la bannière de la liberté - va organiser des événements tels que la Barricade Fiesta, divers rassemblements de rue, des comédies musicales et sans oublier l'une des traditions les plus populaires de Christiania : le dîner gratuit du réveillon de Noël, auquel participent chaque année des centaines de Copenhagois pauvres et sans abri.

Au cour de ces manifestations, le perdant de cette bataille populaire fut le gouvernement, qui a vu l'opinion publique changé de manière décisive en faveur du quartier libre de Christiania. En cause, peut être relevé le discours de normalisation du gouvernement, qui à certains égards ne correspondait pas très bien à la réalité des faits. L'un des principaux arguments du gouvernement affirmait que : "Christiania devrait être un espace vert récréatif pour tous les citoyens [...] et s'ouvrir sur la ville de Copenhague et non-être une enclave réservée à une population choisie». Mais ce discours fût perçu comme une mystification de la réalité par les habitants de Copenhague. Car avec le temps, Christiania était devenu non seulement un lieu très fréquenté, mais aussi un lieu indiscutablement populaire. Des milliers de citoyens affluaient régulièrement vers les espaces «ouverts» existants, les rives herbeuses des lacs, les foyers, les terrains de jeux et autres installations «récréatives» et «vertes» en acte dans la ville libre.

En raison d'une pression insistante exercée par le gouvernement, la communauté de Christiania a dû essayer de s'entendre avec les autorités et entreprendre des négociations. Dans le même temps, la communauté libre a fait usage d'une autre façon d'objecter : l'action en justice contre l'état. La logique de Christiania était de gagner du temps et d'attendre ainsi une meilleure situation politique.

> Le rachat de Christiania, 2012

En novembre 2008, Christiania a intenté deux actions en justice contre l'État concernant l'utilisation collective de la superficie totale de l'ancienne base militaire et la protection de l'identité de la ville libre : Le verdict de la Haute Cour rendu le 26 mai 2009 fût négatifs pour les Christianiens.¹

1 La communauté de Christiania fera appel, mais le verdict restera inchangé

Peu de temps après, l'État fait une proposition à la communauté de Christiania, en ce qui concerne :

- Une offre d'achat des bâtiments et des terrains par les habitants, dans la «zone ur-baine»,
- Une offre d'achat des bâtiments et des locations des terrains par les habitants, dans la «banlieue»
- Une offre de location des bâtiments et des terrains par les habitants, dans «la campagne».

Après ses nombreuses défaites en justice, la communauté de Christiania décide d'accepter l'offre et le 1er juillet 2012 une Fondation fût créée afin d'acheter les terrains de l'ancienne base militaire pour 125 millions de Couronnes danoises. (env. 16,8 millions d'euros). De ce montant, 40 millions de Couronnes ont été déduites du prix, en accord avec les habitants de la ville libre en contre-partit de leur participation à la gestion et la rénovation des anciens bâtiments militaires, et à l'entretien des réseaux d'eau, des égouts et des espaces ruraux adjacents aux quartiers.

3.3.2 Les nouvelles propositions

Contrairement à nos deux précédentes étude de cas, l'analyse de Christiania ne porte pas sur une série de travaux illustrés, mais sur une utopie concrète bien réelle. De ce fait, les nouvelles propositions utopiques relatives à ce projet peuvent être plus difficiles à relever, de par leur inscription dans le monde réel. En conséquence de quoi, nous nous appuyeront d'avantage sur des supports photographiques, des écrits, et le Plan Vert de 1991 de Christiania, qui reporte les recommandations de la communauté en lien avec l'évolution écologique futur du quartier. À partir de ce plan, le statut alternatif de Christiania n'était plus défini en termes sociaux, mais en termes environnementaux, en lien avec le discours du développement durable.

* *Mobilité*

Compte tenu de la dimension réduite de la Ville Libre et de la proximité avec le cœur de ville de Copenhague, la mobilité motorisée n'est pas devenue un moyen nécessaire au sein de Christiania. C'est ainsi que cette spécificité géographique - soutenue par une volonté écologique de non-pollution et d'apaisement urbain - a entraîné l'interdiction de la voiture au sein du quartier libre. En guise de transport, le vélo prend alors une place majeure au sein des rues apaisées de l'ancienne base militaire. Cette décision engendrera la création d'un modèle de vélo-cargo, inventé par les Christianiens et utilisé comme moyen de transport principal. Cette invention deviendra même l'emblème du quartier avant de connaître un succès non modéré à l'échelle nationale. Ainsi, certaines idées issus de "projets utopiques", peuvent connaître un écho qui dépasse largement le cadre de la proposition.



Fig.24 Image d'archive, Christiania Bikes
source : Inconnue, provient du site <https://bit.ly/3QqBsyn>

"Dans les années 1990, on voyait des milliers de ces véhicules écologiques à faible vitesse dans toute la ville, transportant des jeunes, des courses, du matériel musical et des familles pas trop nombreuses. Aujourd'hui encore, les vélos-cargos, que les Danois appellent familièrement «Christiania bikes», font office de publicité itinérante pour la culture spéciale de Christiania et confirment que la Ville Libre a atteint certaines des intentions du manifeste de 1971 : «montrer que la pollution psychologique et physique peut être évitée»

Cette absence de véhicules motorisés se transcrit par un contexte urbain très différent de ce que l'on connaît dans nos villes Européennes. La ville libre de Christiania peut être à certains égards considérée comme une ville au cœur d'un parc paysager - la majorité des chemins ne sont pas goudronnés et la végétation de la zone est laissée libre ; créant parfois des passages exigus qui ne permettraient pas le passage de véhicules motorisés. Nous ressentons cet esprit de ville nature, jusque dans les objectifs du Plan Vert de 1991 : *"Nous souhaitons la ville à la campagne et la campagne à la ville, non pas réduites en purée, mais comme des espaces changeants, beaux, spacieux et pleins de belles surprises."*



Fig.25 Photographie de Christiania
source : <https://www.christiania.org/>



Fig.26 Photographie de Christiania
source : <https://www.christiania.org/>

Le Plan Vert de 1991 évoque également le développement de la mobilité nautique à travers Holmen (Quartier composé de plusieurs îles), qui serait un moyen de connecter le quartier de Christiania, avec les autres îles alentours.

Plan Vert 1991 :

- "Nous souhaitons un petit port de hangars à bateaux à travers Holmen; et lieux d'amarrage pour canoës/ kayaks avec foyers..."

Comme pour les précédentes études de cas, nous transcrivons les propositions énoncées par le "projet" de Christiania sous forme de tableau de synthèse, afin de pouvoir établir une comparaison avec les ODD de l'agenda 2030.

	Echelle de la ville
1	Ville sans voiture
2	Création de la Christiania-bike
3	Développement de la circulation nautique sur le lac

> Comparaison avec l'agenda 2030

En termes de mobilité, les propositions sont peu nombreuses et se résument à la non-circulation des véhicules motorisés au sein des rues du quartier. Cependant, la mise en avant des mobilités douces (piéton, vélo) - notamment celle des vélo-cargos - peut être liée aux objectifs de l'agenda 2030. L'ODD 11-3 évoque notamment l'amélioration de la qualité de l'air, principe que l'on retrouve à de nombreuse reprise dans le Plan Vert. Objectif que nous retrouvons dans le Plan Vert 1991 et tagué sur un des murs de la ville.¹

1 figure (xxxx)

Comme nous avons pu le constater dans nos précédentes études de cas, la question des mobilités douces est un thème inscrit dans les recommandations de l'agenda 2030, notamment en faveur de la réduction des accidents de la route, mais également en faveur des transports publics. Ici, la "proposition utopique" de Christiania met en avant la mobilité active (piéton / vélo) sous le regard d'un apaisement urbain général. Thème que nous n'avons pas encore exprimé à travers les ODD de l'agenda 2030.

Pour cela, nous pouvons nous référer au communiqué du parlement Européen du 14.12.2021 : "Le nouveau cadre de l'UE pour la mobilité urbaine", relevé dans l'agenda 2030, et dans lequel est communiqué :

Objectif 2.5 : Une mobilité plus saine et plus sûre: une attention renouvelée à la marche, au vélo et à la micro-mobilité

- 41 : "Les modes de mobilité active peuvent (...) offrir par eux-mêmes une solution de mobilité porte-à-porte. Ils offrent un grand potentiel pour améliorer la santé humaine grâce à l'activité physique et atténuer la congestion, réduisant ainsi le dioxyde de carbone et les émissions, ainsi que la pollution atmosphérique et sonore. Investir dans des infrastructures de mobilité active apporte également des avantages économiques tangibles."
- Par conséquent, la Commission: renforcera le rôle de la marche et du vélo dans les documents d'orientation actualisés sur les PMUD;

Dans cet objectif européen, nous retrouvons plusieurs caractéristiques liées au phénomène d'apaisement urbain à savoir :

- Nuisance olfactive (réduction des émissions carbone)
- Nuisance sonore (réduction de la pollution sonore)
- Nuisance visuelle (réduction de la congestion)

Dans ce même communiqué Européen, nous retrouvons un objectif concernant les voies navigables urbaines :

Objectif 2.6 : Logistique urbaine de fret et livraisons du dernier kilomètre à émission nulle

- 47 : " Outre les propositions relatives aux nœuds urbains (...), il convient d'accélérer le déploiement de solutions durables et en développement rapide, telles que les vélos-cargos, en recourant à de nouveaux modèles de distribution, et à une meilleure utilisation multimodale et connectée (...) des voies navigables intérieures..."

Dans cet objectif, le développement des vélo-cargos et l'utilisation des voies navigables intérieures sont directement reliés aux propositions faites de la ville de Christiania dans son Plan Vert de 1991. Il est d'ailleurs notable de relever autant de similitudes entre les propositions de la Ville Libre et les recommandations issues de l'agenda 2030.

À l'égard des thèmes abordés précédemment, nous pouvons établir le tableau suivant :

Idées "utopiques"	Relation ODD de l'agenda 2030	Exemples d'actions
Ville sans voiture	ODD 13 - 11 - Favoriser le développement de villes sobres en carbone	PMUD (Plan de Mobilité Urbaine Durable - "Mobiscore")
Création de la Christiania-bike	ODD 13 - 11 - Promotion de la mobilité active et encouragement des mobilités durables	-
Développement de la circulation nautique sur le lac	ODD 11.2 - Meilleure utilisation multimodale et connectée (...) des voies navigables intérieures...	RAPPORT (...) vers un transport par voies navigables intérieures pérenne en Europe

* *Aménagement du territoire et biodiversité*

La communauté de Christiania s'est développée sur la base d'une pensée écologique manifeste : celle de faire fonctionner la Ville Libre comme un espace vert créatif, bénéfique à la fois pour les habitants et pour l'environnement. Le Plan Vert de 1991 en est d'ailleurs l'illustration dans sa forme la plus concrète, en rappelant que l'un des objectifs principaux de la communauté est de rendre Christiania encore plus justifiable écologiquement qu'elle ne l'est aujourd'hui. En partant de ce postulat, nous pouvons énoncer les propositions durables en matière d'aménagement du territoire, mis en avant au sein de ce même plan, et en s'appuyant sur une analyse photographique et textuelle.

L'un des principes fondamentaux que l'on retrouve dans le Plan Vert de 1991 concerne la gestion des espaces naturels, nombreux au sein de Christiania (espaces récréatifs, boisement, berges, lac, marais...). La Ville Libre étant devenue un lieu prisé des habitants de Copenhague et des touristes en quête d'utopie¹, certains espaces réclament des attentions particulières - notamment les berges du lac commençant à s'effondrer suite au piétinement répété des promeneurs.

Cependant, la gestion se heurte aux principes d'autogestion et de démocratie participative en place au sein de Christiania : la zone urbaine se subdivisant en quatorze quartiers à la fois autonomes et indépendants dans leurs prises de décision. C'est pourquoi la communauté crée en 1980 le "groupe communautaire des jardiniers" afin de répondre aux besoins urgents d'organisation des espaces naturels au sein du quartier. La constitution de ce groupe de travail reste cependant attachée aux principes de démocratie participative ; les membres ne sont pas permanents, mais effectuent des cycles avec les autres habitants, perpétuant ainsi les "bonnes pratiques" reprises dans le Plan Vert.

¹ Christiania est devenu une attraction touristique accueillant jusqu'à un million de visiteurs par an, statistique de 2018, sur Routard.com

Au sein de cette gestion durable des espaces verts, nous retrouvons les thématiques suivantes :

- **Reconnaissance des végétaux :** "Notre ville libre offre un terreau fertile pour une variété de plantes. Tout d'abord, voici: Érable, Frêne, Orme, Châtaignier, Thorn et Mountain Ash dans des rangées apprivoisées. Depuis, ont été plantés : peuplier, pin, chêne, thuya, haies, mirabelle, mélèze, prunellier, poirier et pommier, en désordre sauvage. Certains poussent jusqu'au ciel et d'autres meurent."
- **Gestion des espèces à privilégier :** "Dans les zones de vie densément peuplées, le châtaignier, l'érable et l'orme produisent beaucoup d'ombre et peuvent être remplacés par des arbres plus clairs, comme le chêne, le frêne, le bouleau, lorsque les arbres d'origine ont disparu."
- **Gestion (ou non-gestion) du parc arboré :** "Les zones boisées de Christiania sont des endroits si exceptionnels et somptueux que nous avons décidé de les préserver tels quels."
- **Gestion d'ensemble des espaces verts :** "Nous construisons des escaliers naturels là où les berges sont piétinées. Nous abattons les arbres malades et en plantons de nouveaux. Nous faisons des chemins de liaison autour de la ville pour donner accès aux espaces verts où l'on peut se détendre."
- **Gestion différencier :** "Dans certaines régions, la nature doit avoir libre cours (forêts sauvages à jonc) ; d'autres zones doivent être cultivées par des personnes (groupements d'habitations). Nous devrions avoir des prairies sur les talus pour les animaux de compagnie."

À travers ces thématiques, nous comprenons que le Plan Vert de Christiania embrasse une nature sauvage et « indisciplinée» qui représente, en partie, les frontières d'un avenir post-matériel expérimental. Mais nous voyons également l'antonymie de la situation, qui impose à Christiania un entretien plus "conformiste" des espaces récréatifs, pour répondre aux impératifs de rénovation en raison du flux important de visiteurs.

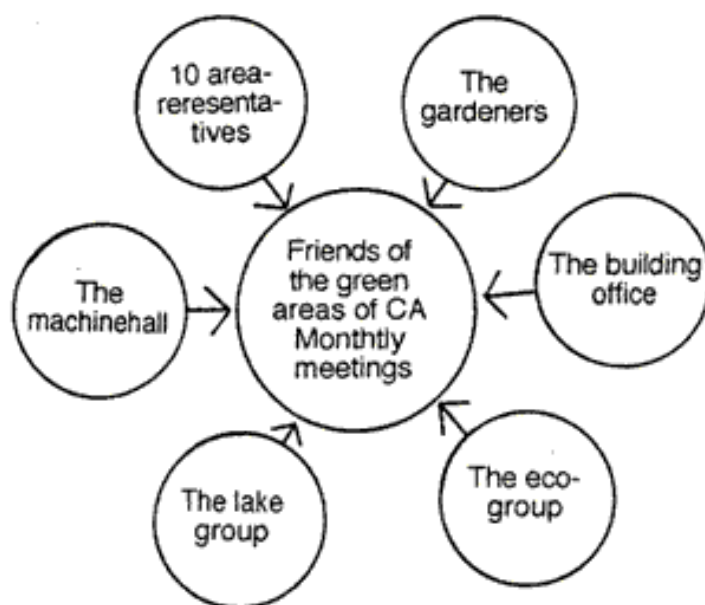


Fig.27 Schéma repris du plan vert 1991
source : <https://www.christiania.org/>

Une autre thématique abordée par le Plan Vert est celle de la question de la dépollution de l'eau. En effet, le quartier de Christiania se trouve enclavé entre le lac de Stadsgraven et les anciennes douves immergées - l'eau reste donc une préoccupation très présente dans l'esprit écologique de la communauté. Le Plan Vert propose ainsi de procéder à une oxygénation de l'eau grâce à un procédé expliqué sur le schéma ci-contre :

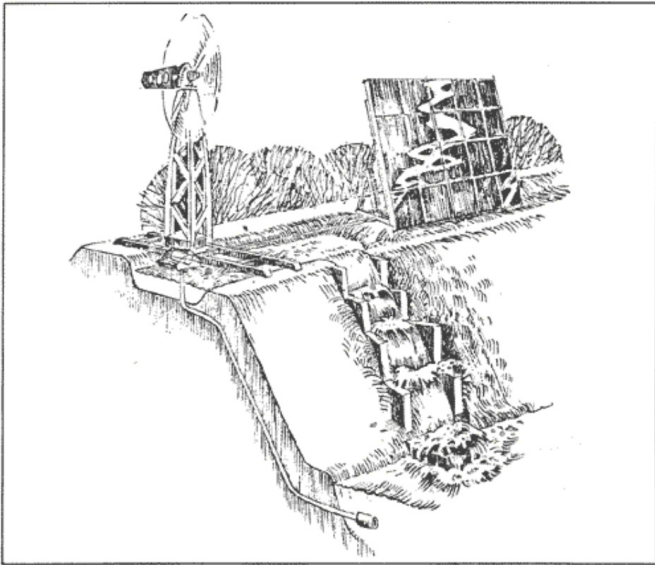


Fig.28 Schéma repris du plan vert 1991
source : <https://www.christiania.org/>

Les marches d'eau : Un moulin à vent et un panneau solaire donnent de l'énergie à une pompe, qui soulève l'eau du lac. De là, elle descend à travers quelques chutes et s'en trouve oxygénée. Même si le lac a un courant d'eau du port qui coule, il sera toujours nécessaire de donner vie à l'eau du port «à moitié morte», en faisant une rangée d'installations de cascades sur les remblais.

Même si cette intention semble être improductive pour la vie de la communauté, elle se révèle pourtant être un des objectifs majeurs énoncés dans le Plan Vert - objectif que l'on retrouve également tagué sur l'un des murs de Christiania :



Fig.29 Image de la facade, dont on peut lire l'inscription «clean Water, Clean Air»
source : <https://www.christiania.org/>

À partir de toutes ces observations, nous pouvons établir le tableau suivant :

Echelle du paysage de Christiania	
1	Découpage et gestion du territoire par "Zone"
2	Création d'un groupe communautaire en charge des espaces naturels
3	Donner l'accès à tous à des espaces verts accueillants
4	Gestion durable des espaces naturels
5	Dépollution des eaux

> Comparaison avec l'agenda 2030

Les propositions d'aménagement du territoire et de protection de la biodiversité au sein de Christiania restent très générales. C'est pourquoi nous aborderons ces propositions de manière laconique.

La majorité des propositions en ce qui concerne la gestion des espaces naturels de la Ville Libre peuvent être reprises dans les cibles mêmes de l'ODD 11 :

11.7 - D'ici 2030, assurer l'accès universel à des espaces verts et publics sûrs, inclusifs et accessibles (...)

11.3 : D'ici à 2030, renforcer l'urbanisation durable pour tous et les capacités de planification et de gestion participatives, intégrées et durables des établissements humains dans tous les pays.

Mais pour approfondir notre comparaison, nous pouvons nous diriger vers le Plan d'action 2021-2023 relatif à la Stratégie pour le développement durable 2030, dans lequel nous retrouvons la mesure 20 en lien avec la Déclaration d'engagement pour une gestion durable des espaces verts par l'administration publique :

- (a) Préserver, utiliser de manière durable, favoriser et restaurer la diversité des espèces et la diversité génétique
- (c) Utiliser le sol de manière durable, éviter les pertes et les dégradations du sol, pré-server et restaurer les fonctions du sol

Pour ce qui est de la proposition sur la dépollution des eaux, nous pouvons nous appuyer sur les cibles de l'ODD 6 - Gestion durable des ressources en eau :

6.6 - D'ici 2020, protéger et restaurer les écosystèmes liés à l'eau, notamment les montagnes, les forêts, les zones humides, les rivières, les aquifères et les lacs.

6.b - Soutenir et renforcer la participation des communautés locales à l'amélioration de la gestion de l'eau et de l'assainissement.

Idées "utopiques"	Relation ODD de l'agenda 2030	Exemples d'actions
Découpage et gestion du territoire par "Zone"	-	-
Création d'un groupe communautaire en charge des espaces naturels	ODD 11.7 - Assurer l'accès universel à des espaces verts et publics sûr	-
Donner l'accès à tous à des espaces verts accueillants	ODD 11.7 - Assurer l'accès universel à des espaces verts et publics sûr	Le Plan de restauration et de valorisation de la nature en ville
Gestion durable des espaces naturels	ODD 15 - Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres	LOI n° 2016-1087 du 8 août 2016 (France)
Dépollution des eaux	ODD 6.b - Soutenir et renforcer la participation des communautés locales à l'amélioration de la gestion de l'eau et de l'assainissement.	Plan National Santé Environnement (PNSE)

Ainsi les propositions retenues dans le Plan Vert peuvent être reliées aux objectifs de développement durable de l'agenda 2030. Ces propositions sont plus de l'ordre du bon sens écologique, plutôt que de l'ordre de l'innovation. Cependant, la gestion particulière du territoire au sein de Christiania peut être relevée comme une idée novatrice. Le découpage en "zones" autogérées d'une même ville mériterait de faire l'objet d'une recherche plus approfondie sur la viabilité d'un tel système "décisionnel".

* *Ville durable*

La particularité de Christiania tient au fait que son agencement urbain ne s'est développé à partir d'aucun plan d'urbanisme. Ainsi, face à une trame urbaine conventionnelle, fixe et planifiée, la Ville Libre propose une morphologie urbaine plus fluide, accessible à tous et invitant au contact social. La plupart des habitations se sont modelées au fil des années sans la moindre recherche de logique urbaine. La construction collective du quartier a évolué dans le temps grâce à des installations éphémères et leurs disposition au sein de l'espace c'est faite de manière aléatoire selon les événements, les installations et les activités de la communauté. La multiplication des espaces publics, et des lieux d'échanges participe à la dynamique stimulante de la ville. Tout comme les pratiques artistiques et culturelles qui se développent également au sein des allées, à l'instar de l'intégration du street art, perçu dès le début des années 1980, comme un vecteur de cohésion et d'organisation spatiale.

La volonté du « vivre ensemble » s'incarne également dans la multiplication du mobilier urbain, tel que les bancs, les tables et chaises en libre-service, le kiosque, etc... installés dans l'espace public de manière à favoriser les contacts humains et à mettre l'altérité sociale au cœur d'un projet urbain durable. Nous retrouvons également la pensée écologique de Christiania dans son souci de justice spatiale et environnementale, qui est constamment recherché dans son aménagement (mise en place : de zones de recyclage proches de chaque habitation, de systèmes de traitement biologique des eaux usées, des énergies alternatives, des systèmes de compostage, etc.).

Christiania se singularise également de la capitale danoise par son architecture insolite (fig.31) - ainsi, les habitants ont pu construire librement leurs habitations jusqu'en 1990. Aujourd'hui toute nouvelle installation est contrôlée selon les principes repris dans le Plan Vert de 1991, et selon le plan directeur de Copenhague, suite à l'accord mené avec le gouvernement. A partir de ce postulat, nous pouvons nous appuyer sur les nouvelles recommandations d' "urbanisme" inscrites dans le Plan Vert de 1991 afin d'établir les "propositions durables" données par la ville utopique de Christiania. Au sein du Plan Vert, nous retrouvons une approche plus paysagère, notamment dans la recherche d'un équilibre acceptable entre espaces naturels et logements : "Avec quelques modifications et transformations, l'équilibre acceptable entre verdure et logement (environ 10 unités de logement par Ha) doit être atteint dans les zones vulnérables et pittoresques."

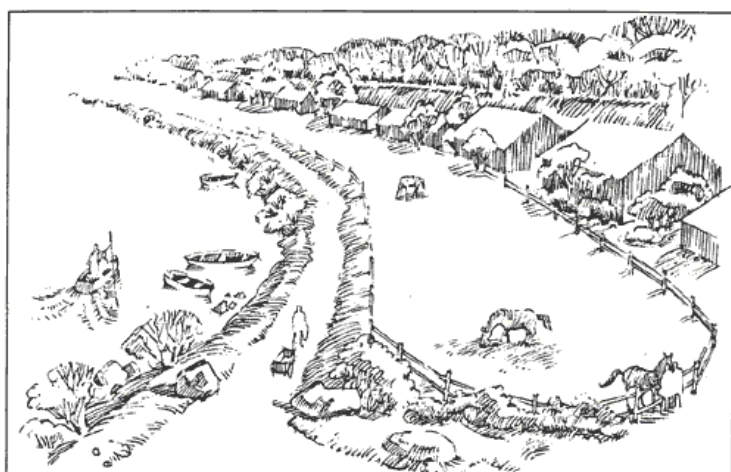


Fig.30 Schéma repris du Plan Vert 1991
source : <https://www.christiania.org/>

Autrement dit, la densité de la ville Libre de Christiania se veut volontairement faible, la gratifiant d'un environnement paisible, situé entre ville et nature. Cette idéologie de quartier apaisé se retrouve également dans la gestion de ses biens. A Christiania, la propriété privée n'existe pas, ou du moins, pas comme nous l'entendons. Toutes constructions établies sur le sol de Christiania appartiennent à la gouvernance du quartier (et non à la communauté). De ce fait, même les habitations modelées par la main des habitants ne peuvent être déclarées comme des biens totalement acquis. Cependant, les constructions sont libres de connaître des transformations, et ceux, à la totale liberté de l'occupant. Il est cependant inscrit dans le Plan Vert d'éviter la construction de clôture ou de tout ce qui pourrait entraver une circulation libre au sein du quartier.



Fig.31 Images de constructions «fait main»
source : <https://www.christiania.org/>

Un autre thème important inscrit dans le Plan Vert concerne le recyclage des déchets. Christiania se veut être une communauté autonome à petite échelle dont le mode de vie est axé sur la réutilisation et le recyclage - chose que l'on retrouve dans la construction architecturale de la Ville Libre.

À Christiania, le tri des ordures est décentralisé, en ce sens que chaque ménage trie ses propres déchets et les distribue à trois centrales différentes : la cour de fer (pour les métaux) - l'usine de traitement du compost (pour les déchets organiques) - et la salle des machines (pour le verre, le carton et le plastique). Aujourd'hui, Christiania affirme recycler près de 50% de ses déchets, avec pour objectif au fil des années d'augmenter ce pourcentage :

"À court terme, nous augmenterons la production de compost, avec comme gains secondaires des lieux de travail locaux, et mettrons en place de nouvelles installations de traitement des déchets. A terme, nous voulons recycler 80% des déchets ménagers." (Plan Vert 1991)

Ainsi au regard de toutes ces propositions, nous pouvons établir le tableau suivant :

Echelle du paysage de Christiania	
1	Aménagements urbains favorisant les contacts sociaux
2	Recherche d'un équilibre acceptable entre nature et logement - densité remarquablement faible
3	Renoncement à la propriété privé
4	Atteindre 80% de recyclage des déchets ménagers

> **Comparaison avec l'agenda 2030**

Ces dernières années, la reconnaissance internationale de l'importance de l'espace public a pris de l'ampleur dans les débats politiques. Comme en témoignent l'ODD 11 de l'Agenda 2030, et en particulier son objectif relatif à l'espace public (11.7) : "D'ici à 2030, assurer l'accès de tous, en particulier des femmes et des enfants, des personnes âgées et des personnes handicapées, à des espaces verts et des espaces publics sûrs."

Afin de spécifier une définition claire de l'usage des espaces publics dans les milieux urbains et proposer des principes intelligibles pour son aménagement et sa gestion, une charte regroupant plus de 50 recommandations a été développée en 2011. (la Charte de l'espace public)

Révisée en 2016 afin de répondre aux besoins des ODD de l'agenda 2030, la Charte développe un partenariat avec le Programme des Nations Unies pour les Etablissements Humains (ONU-HABITAT) en tant que contribution à l'élaboration de son plan d'action.

Charter of Public Space :

L'espace public est largement reconnu dans les agendas mondiaux. Il peut aider les centres urbains à atteindre les objectifs fixés par les (ODD), en particulier l'objectif ODD 11 - «Rendre les villes et les établissements humains ouverts à tous, sûrs, résilients et durables».

Nous retrouvons au sein de la "Charte des espaces publics" des recommandations en rapport avec les valeurs et les propositions promulguées par le Plan Vert de Christiania. Notamment en ce qui concerne la gestion partagée des espaces communs, et la promotion du "street art" :

Charter of Public Space :

- Il est souhaitable que les décisions concernant la création, la gestion et la jouissance de l'espace public soient soumises à des processus participatifs clairs et transparents avec tous les acteurs intéressés. Ces processus, qu'ils soient institutionnalisés, réglementés ou spontanés, doivent être considérés comme un droit des citoyens et non comme des initiatives unilatérales du gouvernement.
- Il est essentiel de considérer les espaces publics urbains comme un système continu, articulé et intégré, à développer depuis l'échelle des relations de voisinage jusqu'aux vastes espaces environnementaux, afin de faciliter la diffusion de sa jouissance au sein de toute la communauté et d'élever la qualité urbaine.
- Les événements et les interventions définies comme temporaires, y compris ce que l'on appelle «l'art public urbain», en particulier s'ils sont liés à une stratégie globale, sont une forme de jouissance de l'espace public qui peut devenir une «bonne pratique» pour conférer un sens et une qualité urbaine aux «espaces d'attente» rapidement, à faible coût et avec une forte implication de la communauté.

Les principes de renoncement à la propriété privée ne sont bien sûr pas repris dans l'agenda 2030, ni dans la Charte de l'espace public, puisque par nature, elle est contraire aux valeurs de notre société moderne et ne répond pas aux exigences de notre économie. Cependant, nous pouvons lier certaines recommandations de la Charte des espaces publiques, avec les recommandations du Plan Vert qui limite la construction d'entrave au sein de l'espace publique, afin de favoriser une circulation plus libre en ville.

Charter of Public Space, para. 23 :

- L'élimination des barrières physiques qui empêchent ou limitent l'accès à certaines catégories d'utilisateurs est un objectif prioritaire à poursuivre tant dans la conception de nouveaux espaces publics que dans l'adaptation des espaces existants.

En ce qui concerne les questions de densité urbaine, là encore les propositions prescrites dans le Plan Vert vont à l'encontre des recommandations actuelles de l'urbanisme moderne et de nos deux autres études de cas. En effet ces dernières privilégient les villes compactes, à forte densité, afin de réduire la dépendance aux véhicules individuels et minimiser l'artificialisation des sols. Pourtant ces deux derniers points semblent ne pas correspondre à l'usage actuel de Christiania, dans laquelle la voiture est interdite et l'artificialisation des sols est quasiment nulle. Ceci s'explique alors davantage par le nombre d'habitants au m² plutôt que par la question d'une densité architecturale compacte.

Certes ce modèle fonctionne bien pour la Ville Libre de Christiania, mais semble - au vu de l'augmentation croissante de la population mondiale - ne pas être un modèle reproductible. Il est toutefois important de reconnaître le caractère "particulier", si ce n'est innovant d'une telle proposition au sein d'un quartier Européen.

Pour ce qui est du recyclage des déchets, nous pouvons lier les propositions de Christiania aux cibles de l'ODD 11 qui reprend ceci :

11.6 : D'ici à 2030, réduire l'impact environnemental négatif des villes par habitant, y compris en accordant une attention particulière à la qualité de l'air et à la gestion, notamment municipale, des déchets.

Ainsi, nous pouvons établir le tableau suivant :

Idées "utopiques"	Relation ODD de l'agenda 2030	Exemples d'actions
Aménagements urbains favorisant les contacts sociaux	ODD 11.4 : Éduquer et sensibiliser à la citoyenneté urbaine durable	Charter of Public Space
Densité remarquablement faible	ODD 11.6 : D'ici à 2030, réduire l'impact environnemental négatif des villes par habitant	-
Renoncement à la propriété privée	-	-
Atteindre 80% de recyclage des déchets ménagers	ODD 11.6 : Accorder une attention particulière à la gestion, notamment municipale, des déchets.	loi anti-gaspillage pour une économie circulaire

PARTIE IV : RESULTATS

Cette partie nous donne l'occasion de mettre en parallèle les résultats de nos trois études de cas. Au terme de ce travail, nous pouvons remarquer que les différents projets utopiques étudiés présentent des similitudes, que ce soit à travers les contestations du monde moderne développées dans leurs approches, ou bien dans leurs propositions pour un avenir durable. Ainsi dans cette partie, nous mettrons en avant les liens qui, jusqu'alors, n'ont été que suggérés modestement ; bien qu'ils aient pu être relevés lors de l'analyse. Les concordances entre chaque projet utopique nous permettront d'établir un regard croisé entre nos résultats et les objectifs de ce travail.

4.1 - La particularité de Christiania

Avant toute chose, il est important de remettre dans le contexte, l'originalité de l'étude de Christiania. En effet, l'étude de la Ville Libre relève de circonstances particulières. Depuis 1971, Christiania se définit comme un espace de critique culturelle et d'altérité au centre de Copenhague, et témoigne d'un caractère autonome, souhaité par ses habitants. Ce projet utopique - évoluant au fil des années, et en suivant les changements de gouvernance et d'opinion publique - nous démontre comment un quartier établi autour d'une idée et d'une vision du monde différente, peut s'approprier le paysage urbain via une approche "utopique". Dans ce nouvel urbanisme du vivre ensemble, le projet utopique de Christiania nous prouve que l'on peut concevoir une ville ne relevant pas d'un plan d'ensemble, et ne provenant pas de l'esprit créatif d'une seule personne. Elle constitue le symbole d'une idéologie qui s'affranchit des règles de l'urbanisme moderniste et ouvre des horizons sur une manière de vivre différente. De plus, un certain nombre de ses propositions sortent du cadre de l'agenda 2030 pour questionner de manière générale la gouvernance et l'ordre des choses. Toutefois, il est important de noter que la Ville Libre ne manifeste pas seulement des aspects positifs : la drogue et l'insalubrité font aussi partie de ses fondations. Il est également notable que la constitution du quartier de Christiania ne relevait pas d'une volonté créatrice "utopique", mais se voulait être une réponse alternative à un besoin exprimé par une communauté. De ce fait, elle se distingue de nos deux autres études de cas dans son fondement même.

Pour toutes ces raisons, l'étude de cas de Christiania est à remettre dans un contexte particulier et nous permet de nous interroger sur la portée des idées d'une utopie concrète.

4.2 - Regards croisés sur les contestations

Au cours de notre état de l'art, nous avons pu déterminer les attributs significatifs des utopies durables, dans lequel nous retrouvons la spécificité d'une contestation ordinaire de la société. Cet aspect a pu être relevé au sein de nos études de cas, et détermine pour tous, l'amarce des projets utopiques proposés. Bien que comme nous l'avons relevé précédemment, le cas de Christiania fait l'objet d'un traitement particulier, étant donné qu'il s'agit d'une utopie "concrète".

Pour pouvoir comparer les contestations à l'œuvre dans chaque projet utopique, nous réalisons un tableau de synthèse dans lequel est repris toutes les contestations ordinaires relevées dans chacune de nos études de cas :

Vito	Luc Schuiten	Christinia
Epoque creuse - Incapacité chronique à inventer de nouveau mode de vie - Inaction et passivité de la société	Inaction de notre époque - Changement de vision entre le futur donné en l'an 1900, et le futur imaginé aujourd'hui, comme apocalyptique	Contestation de l'inaction et du mépris politique pour des modes de vie alternatifs
Mauvaise organisation spatiale de nos territoires - Le territoire n'est plus favorable à une société heureuse	Mauvaise organisation spatiale de nos territoires - Le territoire n'est plus favorable à une société heureuse	Création de la ville Libre en rupture totale avec l'urbanisme" de l'époque
Urbanisme sacrifié au tout-voiture - Mythe libertaire de la voiture individuelle	Omniprésence de la voiture - Aberration des véhicules lourds individuels	Création d'un quartier apaisés, sans pollution, sans nuisance sonore, et sans voiture
Déconstruction territoriale	-	-
Ivresse du monde capitaliste - société de consommation indécente	Croissance et consommation illimitées - Banalisation de la publicité de consommation	Mode de vie en rupture totale avec le monde capitaliste et matérialiste
Séparation de la ville et du monde agricole - Isolement de la paysannerie	Manque d'autonomie alimentaire des villes	-
-	Urbanisme minéral - Ville en contradiction totale avec la nature dont nous faisons partie	-
-	-	Souhaite une démocratie totale et libertaire

 Contestations communes

Cette mise en relation exprime les thèmes récurrents au sein des contestations utopiques, relevant ainsi les principes de dysfonctionnement empêchant la mise en place d'un monde et d'une société plus durable.

- Inaction des politiques et de la société
- Urbanisme en rupture avec le "vivant"
- Place prépondérante de la voiture
- Développement effréné de la surconsommation
- Frontière conséquente entre le monde rural et le monde urbain

Ainsi, ces 5 grands thèmes peuvent être définis comme majoritairement à l'origine de la constitution des projets utopiques durables. Ils sont les questionnements par lesquels les auteurs de ces projets vont réinventer un monde "nouveau", dans lequel ces problèmes n'existent plus ou du moins, sont définis comme résolus.

Un autre point sur lequel il semble nécessaire d'insister est le fait que les contestations communes à nos trois études de cas montrent bien que les projets utopiques accordent une place importante aux enjeux de la réalité. Rien ne laisse présager des considérations fantasques, qui s'inspireraient de la science-fiction, domaine souvent considéré comme analogue de l'approche utopique.

Il est toutefois important de relever que ces 5 grandes contestations majeures sont à remettre dans le contexte de l'agenda 2030 :

- **Inaction des politiques et de la société** : Cette contestation est le principe même de la création de l'agenda 2030, qui souhaite agir concrètement pour un avenir durable;
- **Urbanisme en rupture avec le "vivant"** - ODD 11 : Rendre les villes et les établissements humains inclusifs, sûrs, résilients et durables
- **Place prépondérante de la voiture** - ODD 13 - 11 : Promotion de la mobilité active et encouragement des mobilités durables
- **Développement effréné de la surconsommation** - ODD 12 : Établir des modes de consommation et de production durables
- **Frontière conséquente entre le monde rural et le monde urbain** - ODD 11 - 2 : Renforcer l'autonomie alimentaire des agglomérations urbaines

4.3 - Regards croisés sur les propositions utopiques

Le tableau suivant recense les propositions majeures et "innovantes" proposées au travers de nos 3 études de cas et tente d'établir des liaisons entre celles-ci :

	Vito	Luc Schuiten	Christinia
	Renforcement des réseaux ferroviaires	Augmenter et valoriser les <u>transports aériens légers, et solaires, neutre en carbone.</u>	Développement de la circulation nautique
	Création de tram-train intercommunaux	-	-
	Maillage de véloroutes au sein du territoire, avec aménagements cyclables et piétons	Voie partagée entre piéton et transports légers	Voie partagée entre piéton et mobilité douce
	Véhicules motorisés mutualisés et restreints jusqu'à une disparition complète	Disparition de la voiture individuelle au profit de <u>véhicules légers et connectés</u>	Ville sans voiture - <u>Création de la Christiania-bike</u>

	Vito	Luc Schuiten	Christinia
	Développement d'une agriculture durable et retour des paysages ruraux d'antan	-	-
	-	-	Découpage et gestion du territoire par "Zone"
	Développement d'un service citoyen hebdomadaire pour la gestion du paysage	-	Création d'un groupe communautaire en charge des espaces naturels
	Porosité du territoire et maintiens des écosystèmes en place	-	Gestion durable des espaces naturels
	Développement de la permaculture urbaine/rural	Intégration de l'agriculture urbaine au sein des espaces "vides" de la ville	Volonté de création d'espaces productifs au sein de la ville (après dépollution des sols)
	Donne plus d'espace à la nature en ville	Retour massif du végétal et création de promenades vertes sur les toits de la ville	Recherche d'un équilibre acceptable entre nature et logement
	Ville dense et poreuse à échelle humaine	Création de ville à taille humaine	Ville à taille humaine
	-	-	Densité urbaine remarquablement faible
	Développement des écoconstructions et des énergies vertes	Exploitation du soleil, du vent, et des déchets organiques	Bâtiments fonctionnant à l'énergie solaire
	-	-	Aménagements urbains favorisant les contacts sociaux
	-	-	Renoncement à la propriété privé

 Propositions communes

Proposition en gras : Idées qui sortent du cadre de l'agenda 2030

Proposition soulignée : Création utopique qui se différencie de l'agenda 2030 par la forme

Dans ce tableau synthétique, nous relevons 8 propositions communes majeures, que nous pouvons synthétiser ainsi :

- Développement des mobilités actives (vélo/piéton)
- Remplacement de la voiture individuelle par des mobilités douces
- Gestion commune des espaces naturels/paysages (=renforcer la prise en considération citoyenne sur le vivant)
- Gestion durable des écosystèmes en place
- Intégration de l'agriculture au sein du tissu urbain
- Accroissement des espaces verts en ville
- Ville à taille humaine
- Développement des énergies vertes

Ces 8 préceptes représentent la majorité des propositions relevées dans nos différentes études de cas. Nous remarquons également que certaines propositions intégrées aux projets utopiques sortent du cadre de l'agenda 2030, et abordent de véritables concepts innovants :

Création de tram-train intercommunaux	Mobilité
Création de promenades vertes sur les toits de la ville	Urbanisation durable
Densité urbaine remarquablement faible	Urbanisation durable
Découpage et gestion du territoire par "Zone"	Gestion Politique
Renoncement à la propriété privé	Gestion Politique

Bien entendu, ces propositions restent attachées aux projets utopiques dans lesquelles elles sont intégrées, et sont parfois difficilement répliquables hors contexte du projet. Toutefois, les concepts abordés méritent d'entrer dans le débat politique et peuvent mettre en lumière de nouvelles pratiques, de nouveaux modes de vie / de gestion et même une nouvelle façon de concevoir la société. Leur caractère innovant permet de se questionner sur les faits actuels établis et semble ouvrir de nouvelles pistes de réflexion. Christiania, par sa singularité et son caractère "concret" permet d'ailleurs de se projeter plus concrètement sur ce type de question.

PARTIE V : DISCUSSION

A ce stade du travail, il est important de prendre du recul sur nos résultats et sur la méthode utilisée pour expérimenter nos études de cas. Dans cette partie, nous mettrons également en évidence les apports du travail au regard de la profession d'architecte paysagiste.

5.1 - Critique de la méthode

Tout d'abord, la méthode utilisée afin d'attester l'aspect novateur des travaux retenus ne prend pas en compte la temporalité des propositions utopiques. En effet, pour attester de la valeur innovante de ces projets, nous comparions les propositions faites par les auteurs d'utopies, à l'égard des recommandations de l'agenda 2030. Or, deux de nos cas d'étude - le corpus "Vegetal City" de Luc Schuiten et la création du quartier libre de Christiania et de son Plan Vert de 1991 - ont été élaborés bien avant la mise en œuvre de l'agenda 2030, instauré en 2015. De ce fait, nous pouvons nous demander si les propositions relevées au sein de ces travaux ont pu avoir une quelconque influence positive sur la création des Objectifs de Développement Durable. En quelque cas, l'aspect novateur ne pourrait être démontré par la simple comparaison des travaux utopiques précédant la création de l'agenda 2030. Toutefois, il est nécessaire de préciser que les ODD et leurs cibles ont pour origine La Conférence des Nations Unies sur l'environnement humain qui s'est tenue à Stockholm en 1972. Dans celle-ci nous retrouvons d'ailleurs certains des principes retranscrits tels quels dans l'agenda 2030. Cependant, il reste difficile de juger quel outil ou quelle approche a été le précurseur de ces idées.

La forme prise par les travaux utopiques a également pu être un frein lors de notre démarche méthodologique. Les propositions utopiques sont rarement des énumérations d'idées que l'on peut aisément sortir du contexte dans lequel elles ont été présentées. Toutes les propositions relevées s'inscrivent dans un projet global, et bénéficient généralement d'une interdépendance commune. Il a donc parfois été difficile de recenser les propositions majeures de ces travaux et de les synthétiser, sans pour autant perdre leur fonction analogue.

D'autre part, deux de nos études de cas ont été soumises à une question artistique. Que ce soit pour Victor Locuratolo ou pour Luc Schuiten, leur choix fut pris de présenter leurs projets à travers le dessin. Format de présentation que l'on retrouve dans de nombreux autres projets utopiques. Dès lors, les propositions sont rattachées à une esthétique qui est propre à chaque auteur d'utopie. Mais l'esthétique n'étant pas un critère objectivable, notre méthode a dû se soumettre à un relevé des "grandes idées" en omettant le caractère esthétique de la proposition. Caractère qui peut cependant avoir son importance dans la façon dont on ressent le monde/la ville.



Fig.32 Illustration de Luc Schuiten (à gauche), Illustration de Vito (à droite)
source : <https://www.vegetalcity.net> - Vito Utopique!

5.2 - Apport de l'étude

L'ambition de ce travail était de comprendre si les propositions présentées dans les utopies contemporaines apportaient des réponses novatrices pour initier un aménagement durable des paysages de demain. Au-delà des thématiques retenues en rapport avec la profession d'architecte paysagiste, l'originalité de notre recherche réside dans la comparaison des propositions utopiques avec les Objectifs de l'agenda 2030, outil intergouvernemental qui se doit d'être un support dans la mise en place de paysages durables.

Cette démarche est la première de la sorte et doit susciter un intérêt pour tous les initiateurs de projets qui ont pour rôle de penser le monde de demain en étant capable d'imaginer "autre chose". La méthodologie mise en place pour évaluer l'aspect novateur des propositions utopiques se veut être efficace, malgré quelques critiques faites à son encontre. Ce large travail de recherche se veut être une contribution importante pour le partage de la connaissance en ce qui concerne l'approche utopique, mais cherche également à savoir dans quelles conditions cette approche est la plus effective pour l'architecte paysagiste.

Le paysagiste, de par sa connaissance des rythmes naturels du paysage, est sans doute le plus à même de préparer les territoires à leurs vocations futures. L'approche utopique au regard des Objectifs de Développement Durable a pour ambition de servir de référence et de base de réflexion pour imaginer un futur souhaitable. En ce sens où les initiateurs de projets peuvent utiliser la démarche utopique pour proposer des mises en pratique expérimentale des ODD ou sortir du cadre de l'agenda 2030 pour proposer quelque chose de nouveau.

D'autant plus que les propositions de développement durable ne se matérialisent pas sous des formes concrètes, mais se présentent sous la forme de 17 grands objectifs, détaillés dans un ensemble universel de cibles, de recommandations et d'indicateurs interdépendants, ordonnés selon les trois piliers du développement durable - l'économie, le social et l'environnement. Ainsi, nous ne retrouvons pas au sein de l'agenda 2030 des exemples de projets ou de mises en pratique substantielles de ces objectifs. C'est pourquoi l'approche utopique peut jouer ce rôle de projet expérimental. Elle se définit comme un outil de démonstration, dévoilant l'image d'un monde qui aurait réalisé, de la manière la plus achevée possible, les grands objectifs de l'horizon 2030. Même si, comme nous l'avons vu précédemment, l'utopie peut aller plus loin en proposant des idées qui sortent du cadre des ODD.

Comme le souligne Panos Mantziaras « *La posture utopique évoque un besoin impérieux aujourd'hui, comme il y a cinquante ans ou cent ans. Car en dépit de tous les sous-entendus de non pragmatisme, d'impossibilité et d'irréalisme, nombreux sont ceux qui considèrent le concours effectif de l'utopie dans la quête de justice sociale et du droit à la ville.* » [Panos Mantziaras]¹

1 Panos Mantziaras, Inégalités urbaines: du projet utopique au développement durable, 2017

PARTIE VI : CONCLUSION

À travers ce travail de recherche, nous nous sommes appliqués à comprendre en quoi l'approche utopique peut proposer des réponses originales afin d'initier un aménagement durable des paysages de demain. Ce questionnement théorique est fortement relié à l'intérêt que porte cette approche imaginaire dans le travail exploratoire des architectes paysagistes, dans lequel peuvent s'établir des formes de relation entre conception utopique, développement durable et mutation urbaine et territoriale. Afin d'étudier les plus-values que l'architecture du paysage peut retirer de cette approche, nous avons essayé au cours de ce travail d'éprouver l'aspect novateur des propositions utopiques au regard des objectifs durables déterminés par l'agenda 2030. Il va sans dire qu'aujourd'hui la frontière entre réalité et imagination est plus que jamais floue. Les projets utopiques que nous avons étudiés dans ce travail de fin d'études nous permettent d'établir des pistes de réponses quant à la viabilité d'une telle approche. Cette conclusion propose de confronter notre hypothèse à l'essentiel des résultats de la recherche.

6.1 L'approche utopique comme outil de recherche et d'expérimentation

L'approche utopique apparaît comme le résultat d'une construction prospective dont on attend des réponses face aux différentes problématiques de notre monde. De ce fait elle se place à la frontière d'un futur imminent - qui va ou qui doit se réaliser, influencé par les contestations relevées par les auteurs d'utopies - et d'un futur indéterminé, qui laisse le champ libre à l'imagination d'un avenir plus désirable. En ce sens, l'approche utopique apparaît alors comme le laboratoire d'un avenir à construire, prenant en considération deux "invariants" : le bonheur collectif, constituant de tout travail utopique, et le développement durable, enjeux constitutifs de l'approche utopique contemporaine. Nous pouvons ainsi supposer que l'approche utopique devient en ce sens le moteur de recherche par laquelle les initiateurs de projets peuvent penser l'avenir d'un paysage commun plus durable et dans la même perspective, plus souhaitable

Toutefois, pour que cette approche puisse être qualifiée d'outil exploratoire, elle doit rendre compte d'un caractère novateur, sans quoi, l'approche relèverait du lieu commun. Or, notre recherche qui vient d'être faite autour de quelques utopies nous montre qu'il en va autrement. Pour la grande majorité des propositions utopiques, l'aspect novateur s'illustre davantage sur la forme que sur le fond. Bien que l'esthétique des projets puisse être considéré comme "avant-gardiste" - bien que cela puisse être également remis en cause - les propositions qui y sont faites ne relèvent majoritairement pas d'un caractère précurseur. Alors que nous aurions pu nous attendre à déceler au sein de chaque travail utopique des solutions et des idées tranchées, il n'en est rien. Notre précédente mise en commun des "propositions utopiques" relevée au sein de ces projets exprime distinctement la similarité des propositions. Comment pourrait-on alors évoquer la fonction expérimentale d'une telle approche ?

Il s'avère que notre étude des résultats se doit d'être nuancée ! Car au sein des propositions utopiques, nous avons décelé quelques idées singulières, qui se soustraient du cadre même du développement durable. Des idées comme "le renoncement à la propriété privée" ou "la gouvernance d'une ville par zonage" méritent toute notre attention. Ces idées, bien que considérées comme utopiques dans le sens péjoratif du terme, apportent une réflexion nouvelle dans la perspective d'un futur différent. D'autant plus que nous avons vu avec le cas de Christiania que certaines de ces idées novatrices peuvent bénéficier d'un certain écho (invention du vélo cargo qui s'est ensuite propagé à travers le monde).

L'approche utopique comme outil de recherche et d'expérimentation reste alors très mitigée dans notre société actuelle.

6.2 L'approche utopique comme outil de "propagande positive"

Au vu de nos résultats, les utopies contemporaines semblent être devenues davantage des représentations fidèles d'un monde durable, plutôt que l'image d'un monde nouveau, qui expérimente une toute autre forme de vie. La similarité des propositions utopiques avec les recommandations et objectifs contenus dans l'agenda 2030 nous laisse imaginer une nouvelle utilisation de l'approche utopique. En effet, les projets étudiés dans ce travail peuvent être assimilés à des "démonstrations" de la mise en place des ODD dans la manière la plus aboutie qui soit. Ces travaux utopiques font alors office de « projets directeurs » afin que le principe d'un aménagement durable s'installe durablement dans la conscience collective, avant même d'être réellement appliqué sur le terrain.

Ainsi les représentations utopiques engendrent des représentations manifestes, qui prennent part à l'orientation, à la coordination et à la motivation de la mise en place des ODD sur nos territoires. En ce sens, les travaux utopiques contribuent à l'illustration des orientations de l'agenda 2030 - et de ce fait - rassemblent et mobilisent notre société vers un objectif commun, que l'utopie durable aura contribué à clarifier. Pour toutes ces raisons, la création des ODD de l'agenda 2030 et les travaux utopiques relèvent d'une certaine complémentarité.

Hypothèse :

Les utopies contemporaines proposent des réponses originales au regard des objectifs définis par l'agenda 2030, permettant ainsi d'initier un aménagement durable des paysages de demain.

Ainsi, compte tenu de ces conclusions, notre hypothèse de départ se doit d'être reconsidérée. Car si effectivement les utopies contemporaines s'inscrivent dans une volonté de futur durable, elles ne peuvent être assimilées comme les initiatrices du changement. Cependant elles incarnent des rôles importants en tant que projets d'expression, de contestation et de démonstration au sein de notre société. Nées de la conviction d'un architecte ou de circonstances favorables, les utopies, même rétrogrades, mêmes imparfaites, ont le mérite d'exister ou d'avoir existé. Elles incarnent la poursuite d'un idéal dont s'inspirent d'autres initiatives, et dans ce chaos expérimental surgissent parfois des réussites inimaginables et des idées précurseurs.

«Le souci positiviste d'être au plus près du réel l'anime de bout en bout (l'utopie), tant au niveau du diagnostic porté à l'égard de la société actuelle qu'à celui de la présentation de celle proposée. Imagination et réalisme participent alors à cette fonction compensatoire de l'utopie pour offrir au récit fictif une vraisemblance ou, mieux encore, pour montrer la faisabilité et la viabilité d'un mode de vie», (Desroche, 1973)¹

1 H. Desroche, Les Dieux rêvés. Théisme et Athéisme en Utopie, Collection « L'Athéisme interrogé », Paris, Desclée et Cie, 1972

BIBLIOGRAPHIE

> Livres

- Letonturier, Eric, *L'utopie, variations autour d'un mot*, Paris, CNRS Edition, coll. "Les essentiels d'Hermès", 2013
- Jean, Georges, *Voyage en Utopie*, Paris, Gallimard, coll. "Les découvertes Gallimard", 1994
- Paquot, Thierry, *Utopies et utopistes*, Paris, La Découverte, coll. "Repères", 2018
- Choay, Françoise, *L'urbanisme, Utopies et Réalités*, Paris, Du Seuil, coll. "Points", 1965
- Pessin, Alain, *L'imaginaire utopique aujourd'hui*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. "Sociologie d'aujourd'hui", 2001
- Fishman, Robert, *L'utopie urbaine au XXe siècle*, Bruxelles, Pierre Mardaga, coll. "Architecture + Recherches", 1977
- Marin, Louis, *Utopiques : Jeux d'espaces*, Paris, Les éditions de minuit, coll. "Critique", 1973
- De Moncan, Patrice, *Villes utopiques, villes rêvées*, Grafo, Les éditions du Mécène, coll. "La ville retrouvée", 2003
- Vito, *Vito Utopique!*, en autoédition, France, 2020
- Vicq, Axel, *Atlas des utopies*, Paris, Edition Belles Balades, coll. "Dakota", 2019
- P.Mantziaras, I.Milbert, P.Vigano, *Inégalités urbaines*, Italie, Edition MetisPresses, coll. "vuesDensembleEssais"
- Håkan Thörn, Cathrin Wasshede, Tomas Nilson, *Space for Urban Alternatives? Christiania 1971–2011*, Gidlunds förlag Edition, coll. "the authors", 2011
- Ricœur, Paul, *L'Idéologie et l'Utopie*, Editions Seuil, coll. "La Couleur des idées", 1997
- Riot-Sarcey, Michèle, *Le Réel de l'utopie*, Editions Albin Michel, coll. "Bibl.albin Michel Histoire", 1998
- Harvey, David, *Spaces of Hope*, Presse de l'Université de Californie, 2000,
- Jacoby, Russell, *The End Of Utopia*, Editions Basic Books, 2000
- de Geus, Marius, *Ecological Utopias*, Editions International Books, 1999
- De Augustin Berque, *Cinq propositions pour une théorie du paysage*, Champ Vallon Editions, coll. "Pays paysages", 1994
- Ronzeaud, Pierre, *La terre australe connue de Gabriel de foigny*, Editions C.M.R., 1982

> Articles

- Marie-Ange Cossette-Trudel, «La temporalité de l'utopie : entre création et réaction», *Sciences sociales et humaines : Temporalité*, 2010, (https://www.researchgate.net/publication/311468105_La_temporalite_de_l'utopie_entre_creation_et_reaction)
- Maïté Clavel, « Des espaces en utopies », *Géographie et cultures* [En ligne], 3 | 1992, mis en ligne le 22 novembre 2018, consulté le 15 Mai 2022 (<https://journals.openedition.org/gc/6844>)
- Fiona Twisse, «Lignes directrices pour l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan de mobilité urbaine durable», *Eltis*, Mise à jour : 28 avril 2021, (<https://www.eltis.org/mobility-plans/sump-guidelines>)
- Alexandre Grondeau et Manon Boulpicante, « Territoire « alternatif » et ville compétitive : entre luttes urbaines, institutionnalisation et instrumentalisation. Le cas de la free town de Christiania », *EchoGéo* [En ligne], 42 | 2017, mis en ligne le 31 décembre 2017, consulté le 16 Juillet 2022 (<https://journals.openedition.org/echogeo/15170>)
- Piddu L., Schreuer F., « Luc Schuiten : « Je ne crois pas à la disparition des villes » », *Dérivations*, numéro 6, décembre 2019, pp. 20-31. ISSN : 2466-5983. URL : <https://derivations.be/archives/numero-6/je-ne-crois-pas-a-la-disparition-des-villes.html>
- Paola Bettelli, «Ce que le monde a appris en fixant les objectifs de développement», Janvier 2021, *International Institute for Sustainable Development*, (<https://www.iisd.org/fr/articles/ce-que-le-monde-appris-en-fixant-les-objectifs-de-developpement>)
- SOLINÍŠ Germán, « Utopie, origines et découverte de l'urbanisme occidental », *Diogène*, 2005/1 (n° 209), p. 91-100. (<https://www.cairn.info/revue-diogene-2005-1-page-91.htm?contenu=article>)
- Antonio Da Cunha, Lou Herrmann, «Introduction. Utopies, imaginaires urbains et projet», *Urbia* Numéro 19 / mai 2016, [https://www.unil.ch/files/live/sites/ouvdd/files/shared/URBIA/urbia_19/partie_1.pdf]
- Benoit Romeyer, «Le paysagisme : source et ressource pour l'urbanisme ?», publié dans *Projets de paysage* le 11/07/2018 [https://www.projetsdepaysage.fr/le_paysagisme_source_et_ressource_pour_l_urbanisme_]
- Léa Muller, «L'utopie, un outil de conception comme un autre ?», sur *chroniques architecture*, publié le 21 mars 2017, [<https://chroniques-architecture.com/lutopie-un-outil-de-conception-comme-un-autre/>]
- Médiathèque de Vaise, «L'utopie architecturale entre rêve et réalité», sur *linflux*, modifié le 13/05/2017, [<https://www.linflux.com/art/lutopie-architecturale-entre-reve-realite/>]
- Yona Friedman, Blaise Dupuis, « D'une théorie des utopies à un pamphlet futuriste. », *EspacesTemps.net* [En ligne], Livres, 2008 | Mis en ligne le 18 novembre 2008 [<https://www.espacestemp.net/articles/utopies-realizable-friedman/>]
- Isabelle Grégor, «Les utopies, Le bonheur, un rêve inaccessible ?», sur *herodote.net*, Publié le 2022-06-19, [https://www.herodote.net/Le_bonheur_un_reve_inaccessible_-synthese-2701-6.php]
- MUSSO Pierre, « 1. La techno-utopie réticulaire », dans : , *Critique des réseaux*. sous la direction de MUSSO Pierre. Paris cedex 14, Presses Universitaires de France, « La Politique éclatée », 2003, p. 241-289.

- Jean Montenot, « Une société sans pensée utopique est-elle concevable ? » *Revue électronique internationale*, 12-Sep-2018, [<https://fdocuments.fr/document/jean-montenot-une-societe-sans-pensee-utopique-est-ouvrage-collectif-intitule.html?page=1>]
- Vanessa Manceron et Marie Roué, « L'imaginaire écologique », *Terrain* [En ligne], 60 | mars 2013, mis en ligne le 01 janvier 2014, consulté le 2 août 2022. URL : <http://journals.openedition.org/terrain/15032>
- Pierre Donadieu, « Le paysage, les paysagistes et le développement durable : quelles perspectives ? », *Économie rurale* [En ligne], 297-298 | janvier-avril 2007, mis en ligne le 01 mars 2009, consulté le 5 août 2022. URL : <http://journals.openedition.org/economierurale/1923>
- Michel Collot, « Claude Reichler et les échelles du paysage », *Études de lettres* [En ligne], 1-2 | 2015, mis en ligne le 15 mai 2018, consulté le 16 août 2022. URL : <http://journals.openedition.org/edl/832>

> Publications

- Conseil de l'Europe, *Landscape and sustainable development – Challenges of the European Landscape Convention*, Editions du Conseil de l'Europe, 2006, [<https://rm.coe.int/16804895e6>]
- European Commission, *Eurlex Policy Documents*, tableau répertoriant toutes les politiques de l'UE et leur relation avec les ODD, consulté le 13 Juillet 2022, [<https://knowsdgs.jrc.ec.europa.eu/policies-sdgs>]
- Louise ROUQUETTE, *L'agriculture urbaine en Europe*, European think & do tank, 2017, [<https://www.pourlasolidarite.eu/sites/default/files/publications/files/na-2017-agriculture-urbaine.pdf>]
- Sébastien Lecornu, *Plan de libération des énergies renouvelables*, Communiqué de presse, ministère de la transition écologique Français, 2018, [<https://www.ecologie.gouv.fr/plan-liberation-des-energies-renouvelables-bilan-mise-en-oeuvre-des-propositions-du-groupe-travail>]
- European Commission, *Sustainable Urban Mobility*, Brussels, European Union, 2017, (<https://transport.ec.europa.eu/system/files/2017-11/2017-sustainable-urban-mobility-european-policy-practice-and-solutions.pdf>)
- Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires Français, *Transition écologique : boîte à outils des élus*, 2022, <https://www.ecologie.gouv.fr/boite-outils-elus>
- Green City Lab, *Vous avez dit plus de nature en ville ?*, terranis.fr, 2021, [<https://storymaps.arcgis.com/stories/bebf6bc6e82a4e0fb1f14df06a367e57>]
- Karit, Thorleif, Jørgen, Claus, Benny, *The Green Plan 1991*, Christiania, 1991, [<https://www.christiania.org/info/the-green-plan-1991/>]
- Assemblée générale des Nations Unies, *Rapport du groupe de travail ouvert de l'Assemblée générale sur les objectifs de développement durable*, Soixante-huitième session, 2014, [http://www.adequations.org/IMG/article_PDF/article_a2203.pdf]
- Conseil fédéral suisse, *Plan d'action 2021-2023 relatif à la Stratégie pour le développement durable 2030*, agenda-2030.fr, 2021, [https://www.agenda-2030.fr/IMG/pdf/plan_d_action_2021-2023_relatif_a_la_strategie_pour_le_developpement_durable_2030.pdf]

- Chiara Martinuzzi, Christelle Lahoud, *Public space site-specific assessment*, United Nations Human Settlements Programme, 2020, [https://unhabitat.org/sites/default/files/2020/07/final_pssa_v.1_reviewed_compressed.pdf]
- United Nations, *Report of the United Nations Conference on the Human Environment*, New-York, 1973, [<http://www.un-documents.net/aconf48-14r1.pdf>]
- Direction générale de l'urbanisme, de l'habitat et de la construction, *RÊVER LA VILLE... Utopies urbaines : de la cité idéale à la ville numérique*, Paris : Ministère de l'équipement, 2003, [<http://temis.documentation.developpement-durable.gouv.fr/docs/Temis/0076/Temis-0076392/P43.pdf>]

> Sites web

- Les « rosaces des ODD », ministère de la Transition écologique et solidaire, Consulté le 14 mai 2022, sur [<https://www.agenda-2030.fr/ressources/article/les-rosaces-des-odd>]
- SDG Knowledge, Department of Economic and Social Affairs Sustainable Development, Consulté le 20 Juin 2022, sur [<https://sdgs.un.org/>]

> Conférences

- André Koulberg, Qu'est-ce que l'utopie ?, Université populaire du pays d'Aix, 2018
- Thierry Paquot, Où en est-on de l'utopie ?, exposition «Villes réelles, villes rêvées» du Learning center Ville durable, Conférence du 15 10 2016
- Luc Schuiten, Vegetal City, Liège, 2017

> Travaux de fin d'étude et thèses :

- Lisa Martin, (2020), *MILIEU-CHANTIER : Utopie d'un roulement de la ville sur la ville*, École Nationale Supérieure d'Architecture de Montpellier, [https://issuu.com/lisa-martin/docs/me_moire-lisamartin]
- Amir Ganjavie (2010), *Le rôle de la pensée utopique dans l'aménagement des villes de demain*, Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design de Laval, (https://books.google.be/books/about/Le_R%C3%B4le_de_la_Pens%C3%A9e_Utopique_Dans_L_A.html?id=lcXqTgEACAAJ&redir_esc=y)
- Anna Juan Cantavella (2009), *Espace urbain, art et utopie. Une approche critique de la dimension utopique dans l'artiation des espaces urbains de la ville*, Université Pierre Mendès, [<https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00443791>]
- Masahiro Iemura (2017), *Arcosanti - Utopie : l'influence de l'utopie sur le réel*, école nationale supérieure d'architecture de Nantes, [<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01619441>]

ANNEXES

Annexe n°1 : Rosace de l'ODD 11, en lien avec les autres ODD - CEREMA - Agenda 2030 FR



Annexe n°2 : Rosace de l'ODD 13, en lien avec les autres ODD - CEREMA - Agenda 2030 FR



Annexe n°3 : Rosace de l'ODD 15, en lien avec les autres ODD - CEREMA - Agenda 2030 FR



Annexe n°4 : Carte illustrative de la dépendance des ODD aux 4 piliers du Développement Durable (People, Environnement, Society, Means) - source : <https://bit.ly/3QuhrXo>

